

ACADEMISCHE ZITTING
OVER HET THEMA

**DE VERWORVENHEDEN VAN GISTEREN
TEN DIENSTE VAN
DE VERWEZENLIJINGEN VAN MORGEN**

GEORGANISEERD TER GELEGENHEID VAN DE VERSCHIJNING VAN HET WERK

«RURAL DEVELOPMENT IN CENTRAL AFRICA 1910-1960/62»

UITGEGEVEN DOOR DE KONING BOUDEWIJNSTICHTING

(Brussel, 19 januari 1994)

SÉANCE ACADÉMIQUE
SUR LE THÈME

**LES ACQUIS D'HIER AU SERVICE
DES RÉALISATIONS DE DEMAIN**

ORGANISÉE À L'OCCASION DE LA PARUTION DE L'OUVRAGE

«DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE CENTRALE 1910-1960/62»

ÉDITÉ PAR LA FONDATION ROI BAUDOIN

(Bruxelles, 19 janvier 1994)

KONING BOUDEWIJNSTICHTING



B

FONDATION ROI BAUDOIN

EN

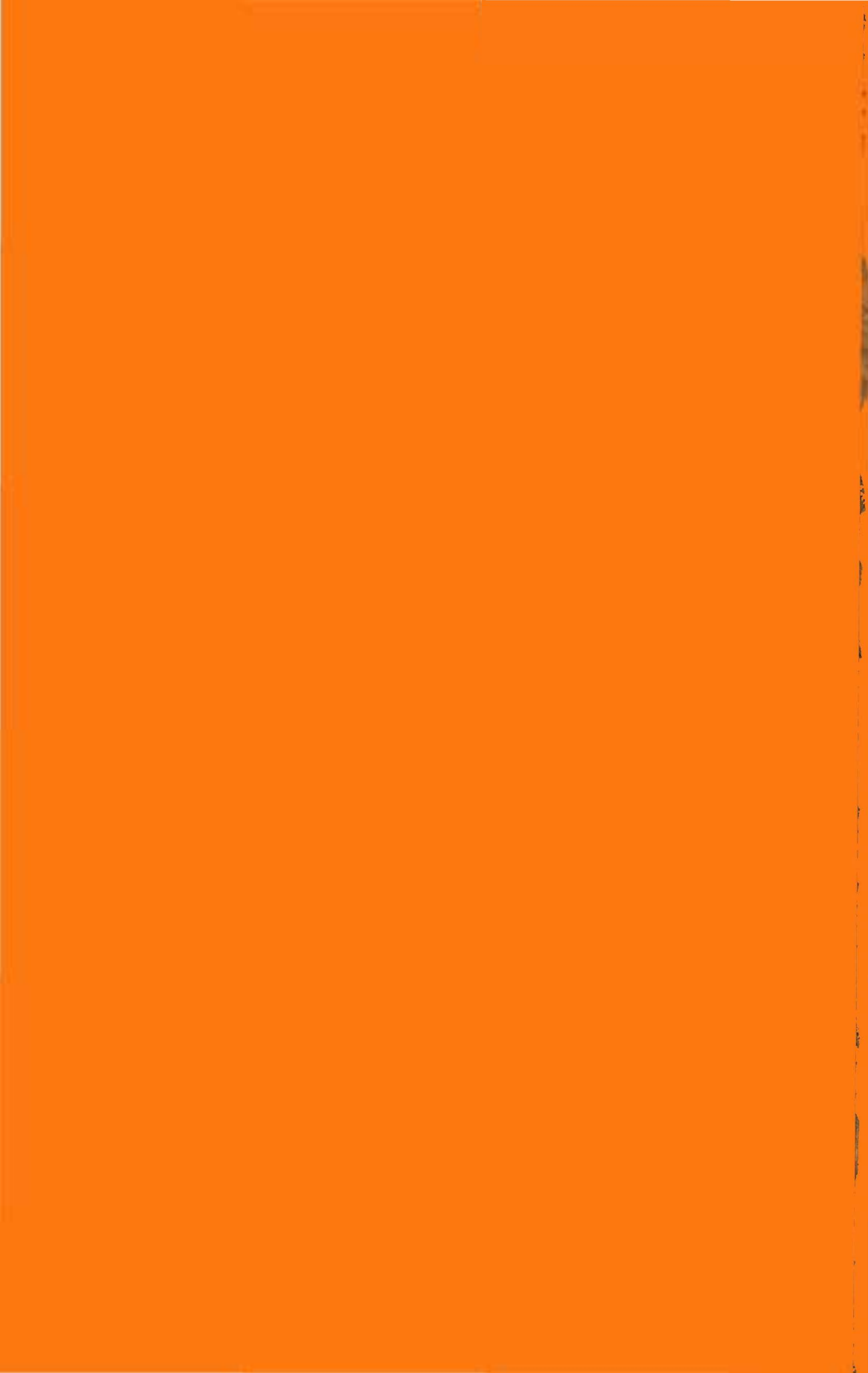
ET

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR
OVERZEESSE WETENSCHAPPEN



ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES D'OUTRE-MER

1995



ACADEMISCHE ZITTING
OVER HET THEMA

**DE VERWORVENHEDEN VAN GISTEREN
TEN DIENSTE VAN
DE VERWEZENLIJINGEN VAN MORGEN**

GEORGANISEERD TER GELEGENHEID VAN DE VERSCHIJNING VAN HET WERK

«RURAL DEVELOPMENT IN CENTRAL AFRICA 1910-1960/62»

UITGEGEVEN DOOR DE KONING BOUDEWIJNSTICHTING

(Brussel, 19 januari 1994)

SÉANCE ACADÉMIQUE
SUR LE THÈME

**LES ACQUIS D'HIER AU SERVICE
DES RÉALISATIONS DE DEMAIN**

ORGANISÉE À L'OCCASION DE LA PARUTION DE L'OUVRAGE

«DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE CENTRALE 1910-1960/62»

ÉDITÉ PAR LA FONDATION ROI BAUDOIN

(Bruxelles, 19 janvier 1994)

KONING BOUDEWIJNSTICHTING



FONDATION ROI BAUDOIN

EN

ET

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR
OVERZEESSE WETENSCHAPPEN



ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES D'OUTRE-MER

1995

Deze aflevering werd gepubliceerd
in de *Mededelingen der Zittingen* van
de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen
40 (1994, Supplément nr. 1)

Le présent fascicule a été publié
dans le *Bulletin des Séances* de
l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer
40 (1994, Supplément n° 1)

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR
OVERZEESSE WETENSCHAPPEN

ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES D'OUTRE-MER

Defacqzstraat 1 bus 3
B-1050 Brussel (België)

Rue Defacqz 1 boîte 3
B-1050 Bruxelles (Belgique)

Tel. (02)538.02.11
Fax (02)539.23.53
Bankrekening 603-1415389-09
van de Academie

Tél. (02)538.02.11
Fax (02)539.23.53
Compte bancaire 603-1415389-09
de l'Académie

D/1995/0149/1

INHOUDSTAFEL - TABLE DES MATIÈRES

Woord vooraf / Avant-propos	4 ; 5
Notulen van de academische zitting van 19 januari 1994 / Procès-verbal de la séance académique du 19 janvier 1994	6 ; 7
J.-J. SYMOENS. — Voorstelling van het werk «Rural Develop- ment in Central Africa 1910-1960/62» / Présentation de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910- 1960/62»	9 ; 13
J. POIRIER. — L'Afrique noire : Entre tradition et post-modernité	17
E. TOLLENS. — Een voorbeeld van informele economie : De voedselbevoorrading van Kinshasa	27
R. NGWABIJE. — Le paysan rwandais et la problématique du développement agricole et rural : Hiérarchisation des con- traintes et esquisse des voies de solutions	35
V. DRACHOUSOFF. — Afrique centrale : Un pari sur l'avenir ...	67
J. HECQ. — Recherche et conservation	83
V. DRACHOUSOFF. — Conclusions	95

Woord vooraf

Ter gelegenheid van het verschijnen van de Engelse én Franse versie van het werk «Rural Development in Central Africa 1910-1960/1962. Synthesis and Assessments», uitgegeven door de Koning Boudewijnstichting, organiseerde de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen een academische zitting over het thema «De verworvenheden van gisteren ten dienste van de verwezenlijkingen van morgen».

Dit monumentale werk verzamelt en analyseert alles wat er gedurende meer dan vijftig jaar, onder de soevereiniteit van België, in de landen van Centraal-Afrika met het oog op de plattelandsontwikkeling gebeurde.

Het werd duidelijk dat de aandacht van het publiek, en meer bepaald van de verantwoordelijken voor de ontwikkelingssamenwerking van vandaag en morgen, moest gevestigd worden op de rijkdom van zulk een nuttige informatie.

De academische zitting vond plaats op 19 januari 1994 in het Paleis der Academiën te Brussel, in aanwezigheid van talrijke leden van de Academie en genodigde prominenten.

De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen dankt de Koning Boudewijnstichting, die haar op alle gebied bij de organisatie van deze zitting en de publikatie van dit werk haar bestendige steun betuigde, van harte.

J.-J. SYMOENS
Vast Secretaris
van de Koninklijke Academie
voor Overzeese Wetenschappen

Avant-propos

À l'occasion de la sortie de presse, tant en version anglaise qu'en version française, de l'ouvrage édité par la Fondation Roi Baudouin «Le développement rural en Afrique centrale 1910-1960/1962. Synthèse et réflexions», l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a organisé une séance académique sur le thème «Les acquis d'hier au service des réalisations de demain».

Cet ouvrage monumental rassemble et analyse tout ce qui se fit en vue du développement rural, durant plus de cinquante ans, sous la souveraineté de la Belgique, dans les pays de l'Afrique Centrale.

Il est apparu qu'il convenait d'attirer l'attention du public et, en particulier, des responsables de la coopération au développement d'aujourd'hui, voire de demain, sur la richesse d'une information aussi utile.

La séance académique a eu lieu au Palais des Académies, à Bruxelles, le 19 janvier 1994, en présence de nombreux membres de l'Académie et personnalités invitées.

L'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer remercie vivement la Fondation Roi Baudouin qui lui a apporté une aide constante dans tous les domaines pour l'organisation de cette séance et la publication du présent fascicule.

J.-J. SYMOENS
Secrétaire perpétuel
de l'Académie royale
des Sciences d'Outre-Mer

**Academische zitting
over het thema
«De verworvenheden van gisteren
ten dienste van de verwezenlijkingen van morgen»
georganiseerd ter gelegenheid van de verschijning van het werk
«Rural Development in Central Africa 1910-1960/62»
uitgegeven door de Koning Boudewijnstichting**

(Brussel, 19 januari 1994)

De Heer R. Leenaerts, voorzitter van de Academie, opent de zitting om 14 h 30 en verwelkomt de aanwezigen.

De Heer J.-J. Symoens, vast secretaris van de Academie, stelt het werk «Rural Development in Central Africa 1910-1960/62», uitgegeven door de Koning Boudewijnstichting, voor.

Daarna worden vijf wetenschappelijke mededelingen voorgelegd, achtereenvolgens door de Heren J. Poirier, E. Tollens, R. Ngwabije, V. Drachoussoff en J. Hecq.

De zitting wordt besloten met een receptie in de Marmeren Zaal van het Paleis der Academiën.



De Heer R. LEENAERTS,
voorzitter van de Academie,
verwelkomt de aanwezigen

M. R. LEENAERTS,
président de l'Académie,
accueille les personnalités présentes

Séance académique
sur le thème
«Les acquis d'hier au service des réalisations de demain»
organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage
«Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62»
édité par la Fondation Roi Baudouin

(Bruxelles, 19 janvier 1994)

M. R. Leenaerts, président de l'Académie, ouvre la séance à 14 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnalités présentes.

M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel de l'Académie, présente l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62», édité par la Fondation Roi Baudouin.

Ensuite sont présentées cinq communications scientifiques, successivement par MM. J. Poirier, E. Tollens, R. Ngwabije, V. Drachoussoff et J. Hecq.

Une réception dans la Salle de Marbre du Palais des Académies clôture la séance.

Voorstelling van het werk «Rural Development in Central Africa 1910-1960/62» *

door

J.-J. SYMOENS **

Sedert haar oprichting, onder de naam Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, in 1928, zowat vijftig jaar geleden, heeft de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen zich onafgebroken toegelegd op haar statutaire rol : bijdragen tot de uitbreiding van de wetenschappelijke kennis van de overzeese gebieden.

Hoe maakt zij deze opdracht waar ? Niet door wetenschappelijk personeel aan te werven dat in laboratoria, seminaries of archiefdepots onderzoeken zou verrichten. Een dergelijke opdracht wordt hoofdzakelijk aan universiteiten en wetenschappelijke instellingen uitgevoerd ; in onze westerse landen komt deze taak slechts zelden de academies toe, en dit is in België zeker niet het geval.

De bijdrage van onze academies tot de vooruitgang van de kennis bestaat er veeleer in het onderzoek te stimuleren en te coördineren, de resultaten ervan voor te stellen en te bespreken tijdens de Klassezittingen of ter gelegenheid van symposia, seminaries, studie- of informatiedagen, en deze te publiceren in de vorm van een periodiek tijdschrift, van verhandelingen of soms zeer lijvige studieverzamelingen. Ook het nadenken over het onderzoek en zijn toepassingen, evenals het gemotiveerd aanbevelen ervan, maakt hier deel van uit.

België, van 1908 tot 1960/62 een koloniale mogendheid, is sedertdien eerst een belangrijke leverancier van technische bijstand en daarna een bondgenoot in een zeer verscheiden ontwikkelingssamenwerking geworden.

Laten wij de data vergelijken : van 1928 tot 1993, vijftigjarig bestaan van onze Academie, en van 1908 tot 1993, vijftachtig jaar evolutie, tot op heden, van de rol die ons land overzee speelt. Dit wil zeggen dat de Academie gedurende meer dan drie vierden van deze periode — tweeëndertig jaar vóór en reeds tweeëndertig jaar na de onafhankelijkheid — de werkzaamheden van beheerders, juristen, dokters, landbouwkundigen, ingenieurs, vorsers, lesgevers,

* Voorgesteld op de academische zitting georganiseerd ter gelegenheid van de verschijning van het werk «Rural Development in Central Africa 1910-1960/62», uitgegeven door de Koning Boudewijnstichting (Brussel, 19 januari 1994).

** Vast Secretaris van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Defacqzstraat 1 bus 3, B-1050 Brussel (België).

kortom van elkeen die zich, in België of te velde, ingezet heeft voor de ontwikkeling van de overzeese gebieden, heeft kunnen volgen.

Want, laten wij duidelijk zijn : de kolonisatie was immers de eerste vorm van ontwikkelingssamenwerking en zou, in dit opzicht, diegenen die omwille van het eenrichtingsverkeer in de verhouding veroverende natie/gedomineerde natie het principe veroordelen, tot objectief nadenken moeten aanzetten.

Het is de taak van de Academie de waarheid in het licht te stellen en, indien nodig, in herinnering te brengen en zelfs in eer te herstellen, niet om er waardeoordelen over te vellen en nog minder om er zich op te beroemen of een ijdele spijt over vervlogen tijden te verantwoorden, maar omdat de kennis van de waarheid, in al haar facetten, steeds de beste weg is naar het juiste begrip van de feiten.

Wanneer acteurs en getuigen van vroegere verwezenlijkingen ouder worden of verdwijnen, wanneer archieven en verslagen van deze acties verspreid, verloren of gewoonweg vergeten raken, verdwijnt een kostbaar kennispatrimonium. Dit is vaak het geval met de resultaten van tijdens de Belgische kolonisatieperiode in Centraal-Afrika uitgevoerde onderzoeken en opgedane ervaringen.

De Koning Boudewijnstichting verdient in dit verband al onze erkentelijkheid : zij zorgde ervoor dat alle informatie over wat er op twee voor het welzijn van de bevolkingen in deze streken essentiële vlakken — de plattelandsontwikkeling en de gezondheid — gerealiseerd werd, door uitgelezen teams werd verzameld.

De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen beschouwde het als haar plicht, door de organisatie van deze zitting, de aandacht te vestigen op de uitgave, door de Koning Boudewijnstichting, van een monumentaal werk over de plattelandsontwikkeling in Midden-Afrika tussen 1910 - 1960/62. Dit werk is thans beschikbaar in de voor de Afrikaanse wetenschappelijke communicatie belangrijkste twee talen (Frans-Engels). Dit in het Frans 1230 bladzijden en in het Engels 1087 bladzijden tellende werk is het resultaat van een opmerkelijke poging tot coördinatie van de HH. V. Drachoussoff, J. Hecq en A. Focan, die op de medewerking van meer dan honderd vorsers en practici van hoog niveau konden rekenen.

Na een uitstekende evocatie van het geografisch kader en de geschiedkundige evolutie van Centraal-Afrika, wordt in dit handboek, op een uitzonderlijk breedvoerige wijze, alles verzameld en geanalyseerd — daar waar nodig zelfs kritisch — wat er met het oog op de plattelandsontwikkeling ondernomen werd, en dit met betrekking tot het grondbeleid, de economische en sociale politiek, het landbouwkundig onderzoek, het traditionele-landbouwkader, de georganiseerde landbouw, meer bepaald in de zogenaamde «paysannats», de dierlijke produkties, de bosbouwproduktie en het bosbeleid, het natuurbehoud en, ten slotte, de acties van de privé-sector, kolonisten en kapitaalcrachtige maatschappijen. Door het feit dat er telkens een omstandige referentielijst

gegeven wordt en er ook lessen getrokken worden uit vroegere ervaringen, is dit boek een werkinstrument van onschatbare waarde voor mensen en instellingen die ijveren en zich ook in de toekomst zullen inzetten voor de plattelandsontwikkeling in intertropisch Afrika.

Ondanks de ernstige crisis die het momenteel ondergaat, blijft Afrika over immense bronnen en een aanzienlijk vooruitgangspotentieel beschikken. De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen mag zich dus, zonder de valorisatiemoeilijkheid van deze bronnen te miskennen, niet aan het «afropessimisme» overgeven.

Laat ons samen met de auteurs van dit werk als volgt besluiten: het komt de Afrikanen toe hun landbouwontwikkeling zelf in handen te nemen. Dit is een zware opdracht, veel moeilijker dan destijds deze van de kolonisatoren, waarbij intensieve hulp van de industrielanden nodig zal zijn. Deze laatste moeten uit de ontoereikende resultaten van hun samenwerking van de laatste dertig jaar de nodige conclusies trekken en hun interventiemiddelen en -methodes bijsturen.



De Heer J.-J. SYMOENS
Vast Secretaris van de Koninklijke Academie
voor Overzeese Wetenschappen

M. J.-J. SYMOENS
Secrétaire perpétuel
de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer

Présentation de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62» *

par

J.-J. SYMOENS **

Depuis sa création sous le nom d'Institut royal colonial belge, en 1928, il y a quelque soixante-cinq ans, l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer s'applique de façon constante à remplir son rôle statutaire : contribuer au progrès de la connaissance scientifique des régions d'Outre-Mer.

Comment réalise-t-elle cette mission ? Non certes en engageant un personnel scientifique qui accomplirait des recherches dans les laboratoires, les séminaires ou les dépôts d'archives. Une telle mission s'accomplit essentiellement dans les universités et les établissements scientifiques ; dans nos pays occidentaux, il est rare qu'elle incombe aux académies et ce n'est, de toute façon, pas le cas en Belgique.

La contribution de nos Académies au progrès des connaissances se fait plutôt par la stimulation et la coordination des recherches, par la présentation et la discussion de leurs résultats au cours des séances des Classes ou à l'occasion de symposiums, séminaires, journées d'étude ou d'information, et par la publication de ces résultats dans un bulletin périodique, des mémoires ou des recueils d'études parfois très volumineux. Elle se fait aussi par la réflexion sur la recherche et ses applications et l'expression de recommandations motivées à ce sujet.

La Belgique, puissance coloniale de 1908 à 1960/62, est depuis lors, devenue un pourvoyeur important d'assistance technique et ensuite un partenaire associé dans une coopération au développement très diversifiée.

Comparons les dates : de 1928 à 1993, soixante-cinq ans d'existence de notre Académie, et de 1908 à 1993, quatre-vingt-cinq d'ans d'évolution, jusqu'à ce jour, du rôle joué outre-mer par notre pays. Cela veut dire que l'Académie a pu suivre pendant plus des trois quarts de cette période — trente-deux ans avant les indépendances et trente-deux ans déjà après celles-ci — l'action des gestionnaires, des juristes, des médecins, des agronomes, des ingénieurs,

* Présentation faite à la séance académique organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62», édité par la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles, 19 janvier 1994).

** Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, rue Defacqz 1 boîte 3, B-1050 Bruxelles (Belgique).

des chercheurs, des enseignants, bref de tous ceux qui, en Belgique ou sur le terrain, ont œuvré pour le développement de l'Outre-Mer.

Car, il n'y a pas à s'y tromper : la colonisation fut la première forme de coopération au développement, et, à ce titre, devrait susciter la réflexion objective de ceux qui, en raison de l'irréciprocité des rapports entre nation conquérante et nation dominée, en condamnent le principe.

C'est le devoir de l'Académie d'établir et, lorsque c'est nécessaire, de rappeler, voire de rétablir la vérité, non pour en tirer des jugements de valeur, encore moins pour s'en glorifier ou justifier un vain regret des temps révolus, mais parce que la connaissance du vrai, et de toutes ses facettes, est toujours la meilleure voie vers la compréhension correcte des faits.

Lorsque vieillissent ou disparaissent les acteurs et les témoins des réalisations passées, lorsque les archives et les rapports de ces actions se dispersent, se perdent ou, tout simplement, s'oublient, un patrimoine précieux de connaissances devient indisponible. Tel est souvent le cas en ce qui concerne le résultat des recherches et des expériences menées en Afrique centrale à l'époque de la colonisation belge.

Aussi convient-il d'être reconnaissant à la Fondation Roi Baudouin d'avoir suscité le rassemblement, par les meilleures équipes, de l'information sur ce qui y fut fait dans deux domaines essentiels au bien-être des populations de ces régions : le développement rural et la santé.

L'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a estimé de son devoir d'attirer, en organisant la présente séance, l'attention sur l'édition par la Fondation Roi Baudouin d'un ouvrage monumental, à présent disponible dans les deux langues principales de communication scientifique de l'Afrique, «Le développement rural en Afrique centrale 1908-1960/1962. Synthèse et réflexions».

Cet ouvrage, totalisant 1230 pages dans sa version française, 1087 pages dans sa version anglaise, est le fruit d'un remarquable effort de coordination de MM. V. Drachoussoff, J. Hecq et A. Focan, qui se sont assuré la collaboration de plus de cent chercheurs et praticiens de haut niveau.

Après un excellent rappel du cadre géographique et de l'évolution historique de l'Afrique centrale, cette somme, d'une ampleur exceptionnelle, rassemble et analyse, même de façon critique là où cela s'impose, tout ce qui se fit en vue du développement rural, dans les domaines des politiques foncières, économiques et sociales, de la recherche agronomique, de l'encadrement de l'agriculture traditionnelle, de l'agriculture organisée, en particulier dans les paysannats, des productions animales, de la production sylvicole et de la politique forestière, de la conservation de la nature et, enfin, de l'action du secteur privé, colons et sociétés de capitaux. Donnant, chaque fois, une liste copieuse de références et tirant finalement les leçons de l'expérience du passé et de certaines évolutions récentes, l'ouvrage est un outil de travail inestimable pour les hommes et les institutions qui œuvrent et qui œuvreront demain pour le développement rural de l'Afrique intertropicale.

Si elle subit aujourd'hui une crise grave, l'Afrique garde des ressources immenses et un potentiel de progrès considérable. Sans méconnaître la difficulté de leur valorisation, l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer ne peut donc s'abandonner à l'«afro-pessimisme».

Concluons avec les auteurs de l'ouvrage : «Il appartient aux Africains eux-mêmes d'assumer leur développement agricole. La tâche est ardue, plus difficile sans doute que ne le fut celle des colonisateurs, et nécessitera une aide accrue des pays industriels. Ceux-ci devront tirer les leçons des résultats insuffisants de leur coopération aux cours des trente dernières années et ajuster en conséquence leurs moyens et leurs méthodes d'intervention».



De Heer J. POIRIER
Emeritus hoogleraar van de Universiteiten (Frankrijk)

M. J. POIRIER
Professeur émérite des Universités (France)

L'Afrique noire : Entre tradition et post-modernité *

par

J. POIRIER

MOTS-CLÉS. — Afrique ; Développement rural ; Modernité ; Tradition.

RÉSUMÉ. — Alors que partout ailleurs dans le Tiers-Monde, les progrès sont réels, l'Afrique noire ne résiste pas à la mutation post-moderne. L'échec des efforts sur l'économie rurale dû notamment à l'ignorance des développeurs des facteurs anthropologiques en est la raison première. Ces facteurs devraient constituer une donnée essentielle de tout problème de modernisation rurale. Leur incompréhension au cours des trois décennies de la coopération est largement responsable de la crise que traverse actuellement l'Afrique noire. Un dysfonctionnement semblable est noté au niveau de l'organisation politique, largement importée de l'Occident. Le meilleur régime est, selon nous, l'adaptation aux impératifs de la post-modernité des modèles africains traditionnels, qui ne sont pas démocratiques, mais ethocratiques. Le risque de voir disparaître la mémoire coloniale est un autre problème auquel il est urgent de remédier par un travail de collecte des informations détenues par tous ceux qui ont œuvré dans les colonies afin que les historiens de l'avenir puissent disposer de sources objectives.

SAMENVATTING. — *Zwart Afrika : Tussen traditie en post-moderniteit.* — Terwijl alle Derde-Wereldlanden reële vooruitgang boeken, bezwijkt Zwart Afrika voor de post-moderne overgang. Belangrijkste oorzaak hiervan is het feit dat de gedane inspanningen helemaal geen invloed hebben op de rurale economie. Deze mislukking is voornamelijk te wijten aan het gebrek aan kennis van de antropologische factoren vanwege de ontwikkelingswerkers. Die factoren zouden het basisgegeven van elk probleem van rurale modernisering moeten vormen. Hun miskenning tijdens de drie decennia van samenwerking is grotendeels verantwoordelijk voor de crisis waarmee Zwart Afrika thans te kampen heeft. Een gelijkaardige dysfunctionele invloed wordt waargenomen op het niveau van de politieke organisatie die in ruime mate uit het Westen ingevoerd werd. Volgens ons komt het erop aan zich aan te passen aan de post-moderne voorschriften van de traditionele Afrikaanse modellen, die niet democratisch maar wel ethocratisch zijn. Het risico van het verdwijnen van het koloniale geheugen is een ander probleem waaraan dringend moet verholpen worden door middel van de in-

* Lecture faite à la séance académique organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62», édité par la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles, 19 janvier 1994).

** Professeur émérite des Universités (France) ; Villa Allegria, 5, av. Princesse Grace de Monaco, F-06300 Nice (France).

zameling van de informatie bijgehouden door diegenen die in de koloniën hebben gewerkt opdat toekomstige historici over objectieve informatiebronnen zouden kunnen beschikken.

SUMMARY. — *Black Africa : Between tradition and post-modernity.* — While everywhere else in the Third World much progress has been made, Black Africa cannot stand the post-modern transformation. The main reason for this is the failure of efforts on the rural economy due to, among other reasons, development-aid workers ignorance of anthropological factors. These factors should be considered as basic data for every rural development issue. Their misunderstanding during the three decades of co-operation is greatly responsible for the crisis with which Africa has to cope nowadays. As to the political organisation, which was to a large extent imported from the Western countries, a similar dysfunction is noticed. According to me, the best system of government is the adaptation of the traditional African models, which are not democratic but ethocratic, to post-modern requirements. The risk of disappearance of the colonial memory is another problem which must be remedied by means of the collection of all the information held by everyone who has been active in the colonies in order to provide future historians with objective sources of information.

*
* *

L'ouvrage de synthèse réalisé sur le Congo belge est à notre connaissance le premier essai collectif émanant d'une ancienne puissance coloniale ayant eu une responsabilité historique en Afrique noire et visant à dresser un inventaire objectif de son action. Il faut espérer que les autres nations intéressées entreprendront sans trop tarder un travail analogue.

Il est indispensable, en effet, pendant qu'il en est encore temps, et maintenant que la page est tournée, de recueillir les souvenirs des acteurs et des témoins de l'histoire coloniale. Nous savons, en le regrettant, que malgré les bonnes relations que les pays indépendants entretiennent avec leurs anciennes métropoles, l'histoire de la pensée européenne n'est pas toujours présentée de manière correcte ; en fait, il faut reconnaître que l'objectivité de la relation historique semble être impossible, pour le moment du moins. On peut comprendre cette attitude, tout en la regrettant, mais il est certain que les auteurs qui feront l'histoire du $xx^{ième}$ siècle ne disposeront que de documents insuffisants, souvent tendancieux, s'ils ne peuvent consulter qu'une seule version de l'événement ; il est absolument nécessaire — pendant, précisément, que ces acteurs du $xx^{ième}$ siècle sont présents — qu'ils puissent s'exprimer en disant ce qu'ils ont fait au cours de leurs années de travail africain. Les historiens de demain, au récit de leurs difficultés, de leurs enthousiasmes, de leurs déceptions et de leurs succès, pourront ainsi se fonder sur des documents précis, objectifs tout en demeurant passionnés — car tout colonial a eu, et garde encore, la passion de l'Afrique.

Nous voudrions, dans cette communication, attirer l'attention sur certains aspects de la situation de l'Afrique contemporaine, qui nous semblent parfois méconnus, et qui sont voilés ou déformés par des préconceptions. Mais nous devons d'abord replacer les sociétés africaines dans le contexte nouveau des sociétés que l'on appelle «post-modernes».

*
* *

On peut faire remonter à la césure du siècle, au début des années cinquante, l'avènement de la post-modernité. Sans entrer dans le détail de l'analyse, nous rappellerons qu'il s'agit d'une mutation de société d'une ampleur telle que le monde n'en a jamais connue. Elle est née de la conjonction de trois éléments : la naissance d'énergies nouvelles (celles de l'atome, des fusées, et les énergies douces qui, pour le moment, sont surtout des promesses), la révolution informatique et télématique, et la révolution biologique. Des conséquences en chaîne se sont produites : l'affirmation de l'individualisme — qui va désormais jusqu'à l'égoïstrie —, la rupture des grandes structures d'accueil de la personne : lignage ou famille, unité résidentielle, communauté religieuse, qui tout au long de l'histoire avaient fonctionné comme des procédures de socialisation de l'individu, émergence — en contre-partie — de l'identité culturelle, hétéroculture qui enferme chacun dans le dilemme tradition/modernité, transformation profonde des modèles et des idéaux qui va jusqu'à une véritable inversion : aux principes de continuité, de séniorité, se sont substituées d'autres idéologies, celles du changement et de la jeunesse. Les principes multiséculaires d'autorité et de hiérarchie ont été remplacés par ce qu'il faut bien appeler l'égalitarisme et le libertarisme. Les avancées du progrès sont spectaculaires : progrès scientifique et technique, mais aussi progrès économique (des «Trente Glorieuses» à l'élévation continue du taux de croissance des pays industrialisés — sauf en 1993 —, mais aussi des taux de croissance en Asie et en Amérique latine), progrès social (accès aux soins, garanties sociales, aides généralisées, loisirs) et même, ce que l'on ne comprend parfois pas très bien, progrès moral : en effet, si la guerre, la torture et le racisme continuent d'être pratiqués, désormais pour la première fois dans l'histoire, ces trois fléaux sont unanimement condamnés officiellement ; faut-il rappeler que hier encore ces fléaux étaient valorisés positivement ? La guerre était noble, et bénie par les religions officielles, la torture faisait partie en France de la procédure judiciaire jusqu'en 1782, et le racisme était considéré comme un comportement naturel — alors qu'il est aujourd'hui poursuivi devant les juridictions pénales ...

Pendant, en face de ces progrès qui, en réalité, n'ont jamais eu d'équivalents au cours de l'histoire, on doit dénoncer en contre-partie une «dysculturation» très préoccupante, dont les principales manifestations vont en s'aggravant : inversion des modèles, qu'on vient de noter, mais aussi, pour ne retenir que l'essentiel, dégradation de l'éthique (perte de la conscience civique, de

la conscience professionnelle et de la conscience morale) et confusion des valeurs (indistinction entre bien et mal, beau et laid, normal et anormal). Les jeunes d'aujourd'hui, déséquilibrés et à la dérive, disent un peu partout qu'ils ne trouvent plus de «raisons de vivre». Cependant, quelque angoissante que soit cette crise, sans doute est-elle à la mesure des progrès réalisés ; de même que la révolution industrielle a été «payée» par la prolétarianisation, l'atteinte à la cellule familiale, la dépersonnalisation et la déshumanisation du travail, et l'apparition de la misère individuelle, de même la révolution post-industrielle entraîne de très graves effets pervers — qui seront surmontés.

L'Afrique semble être au cœur de la crise, qui l'a atteinte de plein fouet. Elle aussi se situe dans la post-modernité. Elle aussi pratique la télématique ; la médecine est «responsable» de son explosion démographique ; et elle comporte une dizaine de centres de recherches de physique atomique ... Mais elle se trouve aujourd'hui complètement à la dérive. Sans doute n'a-t-elle pas pu supporter de devoir passer de structures encore largement traditionnelles à des modèles déjà post-industriels. Je n'aurai pas la prétention de m'étendre, devant les spécialistes auxquels je m'adresse, sur l'extrême gravité de la situation, mais je me permettrai seulement de reprendre trois thèmes qui me semblent importants et parfois méconnus, et qui trouvent une tragique illustration en particulier au Zaïre, au Rwanda et au Burundi : il s'agit respectivement des préalables anthropologiques, de l'«éthocratie» et de l'hétéroculture. Je ne peux ici, malheureusement, qu'esquisser quelques données du problème.

*
* *

L'Afrique dite sub-saharienne (nous préférierions continuer à parler de l'Afrique noire, expression beaucoup plus juste) est à l'évidence un cas unique parmi les Tiers-Mondes. En effet, partout ailleurs, contrairement à ce que pense souvent le grand public, les progrès sont très réels ; on sait la montée en puissance des «dragons» asiatiques (ils sont désormais non pas quatre, mais huit ou neuf), la Chine est à la veille du décollage, le Mexique aborde une nouvelle ère, et les autres pays de l'Amérique sont également — pour la plupart — en nette croissance, sinon en vrai développement. L'Afrique noire, elle, recule. Elle n'a pas résisté à la mutation post-moderne. Les raisons sont certainement complexes (chute drastique depuis plus de vingt ans des termes de l'échange, exode rural et constitution de sous-prolétariats urbains, absence totale de conscience civique, manque de cadres techniques qualifiés, mauvaises orientations des aides très importantes dont elle a bénéficié, détournements considérables des fonds publics). Mais tout cela n'explique pas pourquoi il y a trente ans la Thaïlande — par exemple — était dans une situation inférieure à celle du Zaïre, alors qu'aujourd'hui tous les éléments sont inversés. Nous voudrions mettre l'accent sur les conditions culturelles du développement.

Le vice premier a sans doute été de ne pas centrer tous les efforts sur l'économie rurale, qui, il y a trente ans, avoisinait 90% du produit national. Sans nous perdre dans des considérations sophistiquées, nous dirons que le développement, si les mots ont un sens, c'est l'acceptation par les masses rurales de la novation technique. Et c'est cette intériorisation du changement qui a fait défaut. Les raisons de cet échec tiennent dans l'ignorance des facteurs anthropologiques, et plus précisément dans le fait que les développeurs (ingénieurs, techniciens, économistes et décideurs politiques) n'ont pas compris que le paysan africain se trouvait trop souvent bloqué par le système de valeurs traditionnel ; plus précisément, il s'agit de la conceptualisation spécifique de ce qu'on appelle les catégories logiques de l'entendement, et entre autres, des cinq principales : la causalité, le temps, l'espace, la personne et l'objet. Rien, ici, d'exotique ni de définitif : les paysans européens du XVII^e siècle se trouvaient dans un statut tout à fait comparable ; mais ils ont disposé de plusieurs siècles pour s'adapter, alors qu'après les indépendances, les Africains n'ont eu que trois décennies.

Chacun de ces thèmes devrait faire l'objet d'analyses précises. Nous devons nous contenter de rappeler les faits suivants.

Il existe un principe de causalité généralisée qui privilégie la prédestination et la symbolique. Cela signifie que chaque événement est relié à un précédent ; une maladie, un accident, un malheur, rien n'est imputé au hasard ; on incrimine ou la vengeance d'un ennemi, ou la rupture d'un interdit, ou un «ensorcellement», ou le mécontentement d'un ancêtre ou d'un esprit ; en d'autres termes, la notion de hasard est, par principe, refusée. D'une manière plus générale, la présupposition du destin conditionne toute l'existence — et l'on voit immédiatement les conséquences que ces «prénotions» peuvent comporter pour le développement : si l'idéologie dominante admet la prédétermination des existences, de graves difficultés apparaissent.

Les autres préalables sont les conséquences du postulat de sacralité qui est au cœur des civilisations traditionnelles. Ici se présente toute une série de blocages qui eux aussi jouent contre le développement. Ainsi la dimension temporelle est considérée comme étant hors d'atteinte de l'homme ; la divination est confiée à des spécialistes car il s'agit d'un domaine où il est toujours dangereux de s'aventurer. Ces mêmes conceptions expliquent qu'un projet est toujours très malaisé à élaborer. En réalité, ce sont tous les domaines de l'existence qui sont conditionnés par ces modèles. Une anecdote personnelle est révélatrice : il y a plusieurs années, un Ministre du Plan et du Développement m'a fait aimablement visiter la villa qu'il venait de faire construire, villa spacieuse, confortable, imposante ; mais surpris de constater qu'elle était édiflée selon un plan très particulier, je lui en ai demandé les raisons ; il m'a répondu en s'étonnant lui-même de mon étonnement : «Mais c'est parce que l'astrologue a donné le plan à l'architecte». Certes nous connaissons aussi en Occident l'intervention des praticiens de l'invisible, mais cette intervention n'est pas

aussi prégnante ; depuis, j'aime à proposer cette définition du Tiers-Monde : c'est le monde où l'astrologue précède l'architecte. Et cela nous fait comprendre que nous entrons dans un univers spécifique.

La dimension spatiale, elle aussi, se trouve confrontée à la sacralité, en ce sens que l'espace n'est pas immédiatement disponible pour l'effort humain ; il n'est pas neutre ; les génies du terroir, les esprits telluriens en sont les véritables propriétaires ; l'occupant humain n'existe qu'à titre précaire s'il ne compose pas avec les puissances chtôniennes. C'est ainsi que les conquérants aujourd'hui mythifiés, Samory ou Rabah, après avoir vaincu les populations, sont allés humblement demander aux «maîtres de la terre» — seuls intercesseurs qualifiés — l'autorisation d'occuper le pays. Et un film sénégalais, *Liberté 1*, est réalisé sur un scénario révélateur : un technicien européen, coopérant, ingénieur en génie rural, avait à tracer le profil idéal d'une route ; le projet présenté, «rationnel» au plan technique, butait contre un baobab, l'arbre sacré de la communauté : tel était le scénario, qui nous offre une remarquable métaphore des problèmes du développement : l'efficacité rationnelle opposée à la rationalité.

Des préconceptions analogues s'appliquent aux concepts de personne et d'objet. Le personnage social est toujours plus important que la personne individuelle, et son statut est en principe fixé dès sa naissance (et, bien entendu, conditionné par l'astrologie). De même, l'objet n'est jamais un simple instrument, car il est chargé d'une aura de symboles ; le «principe de non-réification de l'objet» signifie que l'objet n'est jamais complètement devenu une chose ; il demeure toujours plus ou moins subjectivé.

Ces différentes conceptions sont évidemment atteintes par les changements, mais elles demeurent encore très souvent opératoires, et les développeurs devraient en tenir le plus grand compte. Souvenons-nous par exemple qu'un programme des Nations Unies en Afrique occidentale, aboutissant au creusement d'une série de puits, a failli échouer car le jour de l'inauguration, les magiciens, qui n'avaient pas été consultés, ont déclaré que l'eau était «impure», donc interdite. Les choses se sont arrangées, mais la leçon est à retenir : les praticiens de la sacralité sont des interlocuteurs valables, et tout projet techno-économique doit en tenir compte.

Les préalables anthropologiques constituent une donnée première de tout problème de modernisation rurale. La situation est sans doute difficile, mais on aurait tort de croire que tradition et modernité forment un couple d'oppositions sans solution possible. Bien au contraire, la tradition contient en elle-même les ressources qui peuvent la faire changer : elle n'est pas fixe, mais évolutive. Au cours des temps, l'Afrique a reçu, et accepté, de nombreuses innovations, qu'elle a parfaitement intégrées. Les cultures traditionnelles craignent par principe toute innovation, parce que le changement est en réalité un désaveu des ancêtres, donc un sacrilège. Pour qu'une innovation puisse être acceptée aujourd'hui (où l'on ne dispose plus des délais nécessaires pour

une adaptation progressive), il faut avoir recours aux procédures et aux protocoles rituels, que connaît la coutume et qui permettent de faire accepter l'inacceptable. Mais ceci n'est possible qu'à condition de recourir aux spécialistes de la sacralité, qui seuls peuvent établir la communication avec les ancêtres et les esprits : c'est la leçon que donne l'exemple des puits artésiens rappelé tout à l'heure. Comme le montre cet exemple, les techniciens du développement n'ont pas compris que cette médiation de la magie et de la sacralité était indispensable.

*
* *

Ce manque de prise en compte des systèmes de valeurs traditionnels par les développeurs n'a-t-il pas été à l'origine d'une grande partie des troubles actuels ? Nous pensons que l'incompréhension des préalables anthropologiques, au cours des trois décennies de la coopération, est largement responsable du fait que l'Afrique, loin de s'être rapprochée du décollage économique et social, est allée à l'échec. Mais on pourrait formuler la même interrogation à propos du problème de l'organisation politique des nouvelles nations.

N'existe-t-il pas un dysfonctionnement général des modèles repris de l'Occident ? La cause de ces complications ne réside-t-elle pas dans l'inadaptation de ces modèles, incapables de répondre aux besoins et aux aspirations des sociétés africaines ? Devant la gravité des crises qui surgissent de partout et qui parfois perdurent à l'état manifeste ou larvé, pendant des dizaines d'années, on peut en effet se demander si, là encore, la cause profonde de ce qui est un désastre n'est pas, comme pour le développement, la méconnaissance des cultures africaines. Nous n'avons pas ici la prétention d'apporter des solutions, mais ce serait déjà un progrès appréciable que de reconnaître les causes de ces crises, et de préciser les données du problème.

Malheureusement, il ne semble pas qu'on en prenne le chemin. Ainsi, depuis plusieurs années, les bailleurs de fonds ont commencé à vouloir subordonner l'octroi de leurs crédits — dons ou prêts — au caractère démocratique du pays demandeur. Passons sur le fait qu'il s'agit là, de manière flagrante, d'une intervention dans les affaires intérieures d'états souverains, qui peut paraître plutôt choquante, mais deux problèmes très graves se posent, impossibles à éluder.

D'abord un problème préjudiciel : dans leur désir d'imposer la démocratie à des sociétés fondées sur des modèles très différents, aucune nation ne semble s'être demandée si ce régime, la « démocratie à l'occidentale », définie entre autres par la séparation des pouvoirs, le suffrage universel et la représentation parlementaire, était bien celui qui pourrait permettre d'arriver le plus rapidement possible au décollage économique. C'est là la vraie question, la seule qui puisse intéresser les Africains : comment sortir du sous-développement ? Avant d'intervenir par « l'aide conditionnelle », il faudrait savoir si ce régime est le plus efficace. L'expérience internationale ne semble pas le démontrer.

Sans doute — du moins est-ce notre opinion — si la démocratie, parlementaire ou présidentielle, paraît bien être le régime capable de faire perdurer le développement, quand celui-ci est acquis, il ne nous semble certainement pas être celui qui pourrait favoriser l'accès au développement.

Dès lors, quel serait le meilleur régime, au moins dans une période provisoire ? Ce serait l'adaptation aux impératifs de la post-modernité, des modèles africains traditionnels, qui ne sont pas démocratiques, mais éthocratiques.

Cette éthocratie est le gouvernement par la «coutume». Il s'agit d'une régulation sociale fondée sur la tradition sacralisée. Les ancêtres, vivants invisibles, sont les garants de l'existence individuelle et sociale, et sont directement associés au pouvoir ; dans ce modèle, la légitimation du pouvoir et du droit n'est pas la souveraineté populaire, mais la sacralité.

Un tel système n'a rien à voir avec l'autocratie, encore moins avec la dictature ; bien au contraire, il est pondéré par une série de contre-pouvoirs. Le «chef» n'est que le représentant du groupe, et son autorité est tempérée au plan ontologique par l'autorité des tuteurs du monde invisible, et au plan pratique par l'importance de la coutume à laquelle le chef est le premier à devoir obéir.

La logique sociale qui fonde ce modèle éthocratique est profondément étrangère aux modèles occidentaux. Ne faudrait-il pas en tenir le plus grand compte ? Les modèles politiques «d'importation» ont tous échoué, qu'il s'agisse de démocraties comme le Sénégal ou d'autocraties comme le Zaïre. Ne conviendrait-il pas de se tourner vers d'autres formules, celles-là mêmes qu'ont inventées les Africains ?

Nous ne désirons ici que rappeler ces données toujours sacrifiées au profit d'idéologies politiques inadéquates ; on ne peut que laisser aux intéressés eux-mêmes le soin d'adapter leurs propres valeurs aux nouvelles conditions de la vie internationale. Ils sont capables de le faire, à partir du moment où ils comprendront qu'il s'agit non pas de calquer des régimes étrangers, mais de sauver leur spécificité — c'est-à-dire leur raison de vivre.

*
* *

Le dernier thème que nous voudrions aborder se situe dans cette même perspective : l'insuffisante attention que l'on a prêtée au système de valeurs traditionnel. Nous avons déjà défini l'hétéroculture, cette sorte de dilemme qui oppose la fidélité à la coutume et l'ouverture au changement. Nous désirons, en terminant, attirer simplement l'attention sur l'une des conséquences de cette opposition des modèles : la fin de la transmission du patrimoine culturel entre aînés et cadets. Cette continuité qui s'est affirmée depuis toujours est rompue. Or, on est loin d'avoir inventorié tous les éléments de ce patrimoine : «oraliture», musique et danse, pharmacopée, ethno-histoire, ethno-philosophie.

Il faut bien comprendre que désormais nous sommes en face des «derniers témoins». Tous ceux qui croient, comme nous, à l'importance des valeurs que recèlent les savoirs et les sagesses de la tradition africaine devraient agir pour que soient recueillis les documents originaux encore disponibles avant qu'il ne soit trop tard.

Enfin, il existe un autre problème, tout aussi urgent : celui de la «mémoire coloniale». Cette importance de l'histoire orale ne concerne évidemment pas que les cultures africaines en voie d'obsolescence ; la mémoire des acteurs ou des témoins de l'histoire coloniale est du plus grand intérêt. Tous ceux qui ont travaillé, parfois pendant plusieurs dizaines d'années, au Congo, au Rwanda, au Burundi — ou ailleurs — détiennent les sources d'une histoire inconnue qui, évidemment, risque de disparaître avec eux. Qu'il me soit permis d'espérer qu'une collecte méthodique et systématique sera entreprise. Nous savons que d'ores et déjà des éléments précieux ont été archivés, mais le travail qui reste à faire est beaucoup plus considérable que celui qui a été réalisé. Il y a là une richesse extraordinaire qu'il serait coupable de ne pas recueillir.

On peut attendre beaucoup de cette entreprise. D'abord, il est évident qu'elle contribuera très efficacement à notre connaissance des sociétés et des cultures. Les témoins, précisément parce qu'ils ont pu observer celles-ci d'un regard extérieur, neuf, sont en mesure d'apporter des éléments de première main ; ils ont été les témoins de faits, de traditions, de valeurs, dont une partie a d'ores et déjà disparu. Mais ces documents comportent un autre intérêt : ils pourront servir aux historiens qui, demain, reconstitueront l'histoire ; leur rôle, ici, est irremplaçable ; en effet, quelles sources seront disponibles pour ceux qui dans cinquante, cent ou deux cents ans se pencheront sur tel ou tel aspect de l'époque coloniale ? À partir de quels faits feront-ils l'évaluation de la colonisation ?

Nous savons bien que nos amis africains ne portent pas sur cette période une appréciation objective ; encore s'agit-il souvent d'un euphémisme, car il arrive que l'on se trouve en présence de grossières exagérations, sinon de falsifications. On met en exergue les excès et les erreurs, qui sont présentés ainsi comme la norme, alors qu'ils étaient l'exception. Ces déformations ou ces caricatures se retrouvent aussi en Europe, de la part d'esprits parfois généreux, mais partisans, qui sont enfermés dans leurs certitudes idéologiques et qui sont incapables d'examiner objectivement les simples réalités.

Cela signifie que si l'on ne fait rien, les historiens de l'avenir ne disposeront que de sources déformées. Il y a là un risque extrêmement préoccupant. Et la situation est d'autant plus grave que chaque jour disparaissent des témoins irremplaçables. Il est donc d'une extrême urgence de recueillir tous les documents encore disponibles. Il suffirait que les administrateurs et les médecins, les missionnaires et les ingénieurs, les magistrats et les officiers, les colons et les commerçants, les agronomes et les techniciens qui ont œuvré outre-mer témoignent très simplement de ce qu'ils ont vu et de ce qu'ils ont fait, dans

le cadre de leur propre expérience, de leur «vécu» quotidien. Non qu'il s'agisse d'on ne sait quel panégyrique ; la colonisation est morte et n'a pas besoin d'hagiographes, mais elle a un impérieux besoin de témoignages objectifs. Dans quelques années seulement, il sera définitivement trop tard.

Nous appelons de tous nos vœux à une entreprise de collecte de ces documents irremplaçables, qui seront demain les sources de l'histoire.

*
* *

Dans cet exposé, à la fois trop long et trop bref, nous avons souhaité attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique et qui, malgré tout, lui font confiance, sur quelques notions et quelques problèmes prioritaires, en insistant sur le caractère urgent qui s'attache à une entreprise qui devrait ne laisser personne indifférent.



De Heer E. TOLLENS
Professor aan de Katholieke Universiteit Leuven

M. E. TOLLENS
Professeur à la «Katholieke Universiteit Leuven»

Een voorbeeld van informele economie : De voedselbevoorrading van Kinshasa *

door

E. TOLLENS **

TREFWOORDEN. — Informele economie ; Voedselbevoorrading ; Zaïre.

SAMENVATTING. — Een onderzoek ter plaatse naar de voedselbevoorrading heeft uitgewezen dat Kinshasa momenteel overleeft dank zij de informele economie, meer bepaald dank zij de par-colis handelaars die, op kleine schaal, vooral maniok verhandelen. Zonder maniok en zonder par-colis zou er ongetwijfeld hongersnood heersen. Het par-colis systeem heeft de laatste twintig jaar een enorme vlucht genomen, o.m. door de Zaïrinishatie die de formele handel — hoofdzakelijk in handen van buitenlanders — grotendeels vernietigde, de economische liberalisatie van 1982 die de meeste toegangsbeperkingen afschafte, de dalende koopkracht en de bevolkingsexplosie die de groei van de maniokmarkt in de hand werkten, en het gebrek aan interesse voor dit produkt vanwege de formele sector. Par-colis handelaars, voornamelijk weinig geschoolde jonge mannen, kopen voedsel op in het binnenland, transporteren het per vrachtwagen of per boot naar de stad, waar zij het op de parkings aan meestal vrouwelijke kleinhandelaars verkopen. Het is echter zeer de vraag of dit systeem een echte autonome economische ontwikkeling van Zaïre op gang kan brengen. Onder meer door de lange omlooptijden en de beperkte hoeveelheden die verhandeld worden, kan dit systeem moeilijk efficiënt genoemd worden. De beperkte houdbaarheid en standardisatiemogelijkheden van het produkt zelf beletten bovendien de produktiviteitsverhoging. Een overstap naar de formele economie blijft bijgevolg uitgesloten.

RÉSUMÉ. — *Un exemple d'économie informelle : L'approvisionnement vivrier de Kinshasa.* — Une étude effectuée sur place sur l'approvisionnement en nourriture a démontré que Kinshasa survit actuellement grâce à l'économie informelle et plus précisément grâce aux marchands par-colis qui font, à petite échelle, surtout le commerce du manioc. La famine y régnerait sans doute sans le manioc et les vendeurs par-colis. Ces vingt dernières années, le système par-colis a pris une énorme extension, en raison notamment de la Zaïrinishation qui a détruit en grande partie le commerce formel, détenu essentiellement par les étrangers, de la libéralisation économique de 1982 qui a supprimé les barrières d'accès, la baisse du pouvoir d'achat et l'explosion démo-

* Lezing gehouden op de academische zitting georganiseerd ter gelegenheid van de verschijning van het werk «Rural Development in Central Africa 1910-1960/62», uitgegeven door de Koning Boudewijnstichting (Brussel, 19 januari 1994).

** Professor aan de Faculteit Landbouwkundige en Toegepaste Biologische Wetenschappen van de Katholieke Universiteit Leuven, Kardinaal Mercierlaan 92, B-3001 Heverlee (België).

graphique qui déterminent la croissance du marché du manioc ainsi que le manque d'intérêt témoigné par le secteur formel pour ce produit. Les commerçants par-colis, principalement des jeunes hommes peu qualifiés, achètent de la nourriture à l'intérieur du pays, la transportent par camion ou bateau vers la ville, où ils la revendent sur les parkings à des petits commerçants, généralement des femmes. On peut cependant se demander si ce système peut réellement amener un véritable développement économique autonome du Zaïre. Il peut difficilement être qualifié d'efficace étant donné, entre autres, la durée des transports et les faibles quantités négociées. La capacité de conservation et les possibilités de standardisation du produit lui-même empêchent d'ailleurs toute amélioration de la productivité. Un passage vers l'économie formelle reste dès lors exclu.

SUMMARY. — An example of informal economy : The food supply of Kinshasa. — A study carried out on the spot about the food supply has demonstrated that Kinshasa now survives thanks to the informal economy and particularly the par-colis traders who sell essentially manioc on a small scale. Without manioc and the par-colis traders Kinshasa would be threatened with starvation. For the last 20 years, the par-colis system has expanded enormously, a.o. because of the Zairinization that ruined the formal trade mostly carried out by foreigners, the economic liberalization of 1982 which abolished most of the access limitations, the decreasing purchasing power and the important population growth which encourage the manioc market, and the lack of interest for this product from the formal sector. Par-colis traders, usually low skilled young men, buy food in the inland, transport it by truck or boat to the city, where they sell it on parkings to mostly female retailers. It is highly questionable whether this system can induce a real autonomous economic development of Zaïre. A.o. because of the long transport delays and the limited traded quantities, this system cannot be considered as efficient. Moreover, the limited storage life and the standardization possibilities of the product itself obstruct any increase of the productivity. A changeover towards the formal economy remains therefore out of question.

1. Inleiding

In deze bijdrage wordt de voedselbevoorrading van Kinshasa besproken als een voorbeeld van informele economie. De basisgegevens hiervoor werden verzameld in een reeks enquêtes over de periode 1987-1990 bij landbouwers in de Bas-Zaïre en Bandundu regio's, bij informele (par-colis) handelaars, bij weg- en riviertransporteurs en bij groot- en kleinhandelaars op de markten van Kinshasa. Daarnaast werden eveneens prijzenquêtes gehouden op de verschillende markten. De studie werd gefinancierd door het ABOS. Twee K.U.-Leuven onderzoekers, Ir. Frans Goossens en Ir. Bart Minten, verbleven ter plaatse van 1987 tot 1991.

Er werd nauw samengewerkt met het Ministerie van Landbouw en vooral met de Direction des Marchés, Prix et Crédits de Campagne. Dit resulteerde in 29 studierapporten en 19 statistische bulletins. Het geheel van het studie-

werk vond zijn naslag in een boek van 400 bladzijden met als titel «Nourrir Kinshasa — l’approvisionnement local d’une métropole africaine» (GOOSSENS, MINTEN & TOLLENS 1994). Voorheen verscheen reeds het boek «The Agricultural Development of Zaïre» van SHAPIRO & TOLLENS (1992).

2. Doelstelling

Onze hoofdbedoeling was eigenlijk inzicht te verkrijgen in de voedselbevoorrading van Kinshasa, de marketingprestatie te evalueren en te komen tot concrete aanbevelingen (beleidsvoorschriften, investeringen) voor een rationalisatie van de voedselmarketing.

De basishypothese kan als volgt geformuleerd worden : het commercialiseringssysteem voor voedselprodukten, van de landelijke producent in het binnenland tot de stedelijke verbruiker in Kinshasa, is in grote mate verantwoordelijk voor de slechte prestatie van de landbouwsector (voedselgewassen), voor de lage prijzen aan producent en de hoge prijzen aan consument en de hieruit ontstane voedselcrisis.

Gevolg : wil de voedselbevoorrading van Kinshasa verbeteren, dan moet men vooral investeren in de commercialisering, d.w.z. in een rationalisatie van het commercialiseringssysteem. Dit is veel meer dan enkel maar «transport», alhoewel transport belangrijk is. Investerings in de commercialisering zullen een groter, gunstiger effect sorteren dan investeringen in de produktie van voedsel.

Een efficiënt en goed presterend marketingsysteem ontstaat niet vanzelf. Een vrije markt is niet automatisch een efficiënte markt. Deze laatste vereist een aangepaste infrastructuur (*hardware*), duidelijke gedragsregels en een publiek marktinformatiesysteem (*software*). Alleen dan is een markt efficiënt (ruil aan de laagste kosten, wat specialisatie en schaaleconomieën vereist en transparantie) en performant. Dit vereist de tussenkomst van de overheid of van een publiekrechtelijke autoriteit. Goed presterende markten, zoals bij ons de veilingen, zijn niet vanzelf ontstaan maar in samenspraak met de overheid en alle marktdeelnemers.

3. Referentiekader

Het referentiekader is de «structuur-gedrag-prestatie» theorie (BAIN 1968, PRITCHARD 1969, SCHERER 1980, SHAFFER 1970), met bijzondere aandacht voor de verticale coördinatie in de marketingketting. Van in den beginne was het de bedoeling originele kwantitatieve gegevens te verzamelen. Dit was ingegeven door frustratie met zendingrapporten van experts die niet beruften op solide gegevens en die steeds een aantal gemeenplaatsen herhaalden. De

bedoeling was helemaal niet om de informele sector te bestuderen, alhoewel het uiteindelijk resultaat dat natuurlijk wel is. Het informele karakter van de voedselmarketing heeft ons trouwens nooit gestoord. Wel hebben we vragen gesteld, zoals bijvoorbeeld waarom maniok steeds tot de informele sector behoort, terwijl dit niet het geval is met granen zoals rijst of maïs.

We zijn ook tot het besluit gekomen dat de informele sector uiteindelijk het resultaat is van een reeks beperkingen van macro-economische en politieke aard, enerzijds, en van produkteigenschappen, risico, gebrek aan kapitaal en alternatieve, meer rendabele arbeidsactiviteiten, anderzijds. We zetten ons dus enigszins af tegen zij die in bewondering staan voor de veerkracht van de informele economie en hierin juist groeikansen zien voor de toekomst. Meer hierover later.

4. Omvang en belang van de voedselproductie en -marketing

De volgende onderwerpen kwamen aan bod.

Het wekelijks meten van de productie en van de transacties op landbouw-bedrijfsniveau. De onderschatting in de officiële productiegegevens. De totale productie, nettoverkoop, gebruik in het huishouden en bruto-aankopen en verkopen van de voornaamste voedselgewassen in Bandundu (1987-88) en Bas-Zaïre (1988-89). Idem uitgedrukt in kg per huishouden. Samenstelling van het gedefleerde landbouwinkomen per huishouden in Bandundu (1987-88) en Bas-Zaïre (1988-89). Overzichtsschema van de voedselbevoorrading van Kinshasa, 1987-1989. De import van voedsel in Zaïre, 1986-1990. Het distributiesysteem. De marketingefficiëntie-studie van de marktmarges. Toename van de distributiemarges.

5. De par-colis handelaars — de kampioenen van de informele economie

Par-colis handelaars, ook wel «*lutteurs*» genoemd, zijn overwegend jonge mannen (tussen 20 en 40 jaar) die weinig geschoold zijn en die gans het jaar voedselproducten, vooral maniok, gaan opkopen in het binnenland met als doel deze te verkopen, zak per zak, op de parkings (semi-groothandelsmarkten) in Kinshasa. Er bestaat een duidelijke ethnische band met de zone waar ze opkopen alhoewel de relaties met de verkopers strikt commercieel zijn.

Voor het transport van hun lading huren ze steeds een plaats op een vrachtwagen of op een boot. Ze reizen dus steeds samen met hun colli en zitten er meestal op teneinde diefstal te beletten. Hun verticale integratie in de marketingketting is minimaal.

Uit een enquête bij 1000 par-colis die per vrachtwagen reizen en 400 die per boot reizen blijkt dat slechts 10% terzelfdertijd ook producent zijn. De eerste

groep koopt rechtstreeks bij boeren en gaat van deur tot deur ; de tweede groep koopt vooral op de markten.

De meeste boot par-colis handelaars wonen in Bandundu ; de meeste vrachtwagen par-colis van Bas-Zaïre wonen in de streek waar ze ook opkopen. De overigen wonen in Kinshasa. Ze kopen steeds voor eigen rekening. In Bas-Zaïre kopen ze steeds in hetzelfde gebied, reizen met vrachtwagens die op vaste tijdstippen vertrekken en op welbepaalde markten in Kinshasa stoppen. Dergelijk georganiseerd transport bestaat niet voor Bandundu par-colis, zodat ze meer flexibel zijn en ook meer tijd verliezen.

75% van de par-colis handelaars verkopen hun produkten cash, zak per zak, aan de kleinhandelaars op de parkings van Kinshasa. 55 dergelijke parkings of truck-stops werden geïnventarieerd. Iedere zak wordt grondig geïnspecteerd en de par-colis handelaar recupereert steeds zijn zakken zodat de kleinhandelaars zelf hun zakken moeten meebrengen. De verkoop gebeurt nooit op gewichtsbasis zodat lang onderhandeld wordt over de verkoopwaarde. De vrachtwagen par-colis betalen meestal hun reiskosten na hun lading verkocht te hebben, terwijl vooruit moet betaald worden voor het transport per boot. Na enkele dagen verblijf in Kinshasa keren ze leeg terug naar het binnenland. Ze kopen meestal enkel maniok (cossettes).

Ze verkopen bijna nooit aan dezelfde kleinhandelaars en hebben er dus geen speciale relatie mee. Par-colis handelaars zijn bijna altijd mannen terwijl kleinhandelaars, die van par-colis kopen, steeds vrouwen zijn. 60% van de par-colis handelaars verklaart over geen aankoopvergunning te beschikken. Op de parkings betalen ze wel taksen aan de lokale autoriteiten. 72% van de par-colis handelaars oefenen dit beroep uit sinds minder dan 8 jaar. Het verloop van deze handelaars is groot en hun aantal is de laatste jaren sterk toegenomen.

Par-colis handelaars domineren de maniokhandel, terwijl de handel in maïs, rijst, aardnoten en bonen eerder in handen is van grootschalige handelaars van gevestigde firma's (formele sector). Geen enkele grote gevestigde firma handelt in maniok, alhoewel deze handel een regelmatig verloop kent over het jaar, in tegenstelling tot de seizoengebonden handel in granen en peulvruchten. Gezien het belang van maniok sterk toegenomen is de laatste twintig jaar, heeft ook het par-colis systeem een enorme vlucht genomen. Dit fenomeen is echter van recente datum, is slecht gedocumenteerd en onvoldoende begrepen.

Op basis van hun gemiddelde vracht en omlooptijd kan berekend worden dat er in het najaar van 1990, 13 716 par-colis maniokhandelaars voor Bandundu en Bas-Zaïre waren : 4982 per vrachtwagen en 3393 per boot van Bandundu en 5341 per vrachtwagen van Bas-Zaïre. Er zijn geen noemenswaardige toegangsbelemmeringen in deze handel zodat iedereen die een klein kapitaal heeft, ermee kan beginnen. Vrachtwagens komende van Bandundu vervoerden in oktober-november 1990 gemiddeld 5,3 par-colis handelaars met elk ge-

middeld 14 maniokzakken. Vrachtwagens van Bas-Zaïre vervoerden gemiddeld 11,6 par-colis handelaars met elk 8,4 zakken.

Op te merken valt dat de gemiddelde omlooptijd van deze informele handelaars lang is zodat hun zakencijfer en hun efficiëntie laag zijn. Bandundu vrachtwagen par-colis maken gemiddeld slechts 2 trips per maand en verblijven gemiddeld 13 dagen per maand in Kinshasa. Bas-Zaïre handelaars zijn veel efficiënter. Boot par-colis maken minder dan één trip per twee maanden maar ze brengen gemiddeld wel 44,2 zakken maniok mee per trip. Ongeacht het vervoermiddel of de afgelegde afstand blijkt de bruto-winstmarge verbazend stabiel te zijn : ze situeert zich op 30% van de verkoopwaarde in Kinshasa. De laatste jaren neemt ze echter voortdurend toe.

Zaïrese par-colis handelaars verkopen ook in Brazzaville en in de mijnstreken in Kasai en Angola.

De opgang van het par-colis handelssysteem voor maniok is spontaan gebeurd als gevolg van de volgende factoren :

- De Zaïrianisatie in 1973 die de formele handel, in handen van buitenlanders, grotendeels heeft vernietigd zodat er meer kansen ontstonden voor kleinschalige informele handelaars.
- De economische liberalisatie van 1982 die de toegangsbeperkingen grotendeels heeft afgeschaft.
- De groeiende maniokmarkt in Kinshasa als gevolg van de explosieve bevolkingsaan groei en de dalende koopkracht als gevolg van de economische crisis.
- De produktkarakteristieken van maniok : de handel gebeurt overwegend in «cossettes», een halfbederfbaar produkt met een houdbaarheid van minder dan een maand. Produktstandaardisatie is zeer moeilijk zodat deze handel grote risico's inhoudt. Hierdoor zijn gevestigde handelsfirma's minder geïnteresseerd in deze handel.
- De afwezigheid van georganiseerde verzamelmarkten in de produktiegebieden en groothandelsmarkten in Kinshasa zodat aankoop en verkoop, mede als gevolg van de produktkarakteristieken, veel tijd nemen. Ook de afwezigheid van gevestigde afnemers die grote hoeveelheden ineens kunnen opkopen maakt dat deze handel zich minder leent tot de formele sector. Aldus concentreren deze laatste zich op de handel van graan, peulvruchten, bier en geïmporteerde goederen of leggen ze zich toe op transportdiensten van en naar Kinshasa.
- Het totaal gebrek aan enige betrouwbare markt informatie zodat de markt ondoorzichtig wordt, wat het handelsrisico doet toenemen.

De maniokhandel is dus een voorbeeld bij uitstek van informele economie. Het is deze economie die Kinshasa toelaat te overleven. Zonder maniok en zonder het par-colis handelssysteem zou er ongetwijfeld een grote hongersnood zijn en zouden internationale instanties verplicht worden zijn tussen te komen.

Wat zijn de toekomstkansen van deze economie ? Ligt hierin misschien de basis voor de toekomstige economische ontwikkeling van Zaïre ? We beperken ons hier verder tot de informele maniokhandel.

Zoals aangegeven is het par-colis handelssysteem een antwoord op een reeks beperkingen en produkteigenschappen. De produktiviteit in deze handel is zeer laag, wat verklaart waarom de marktmarges per kg produkt zo hoog zijn. Alleen reeds het feit dat de handelaar reist met zijn beperkte hoeveelheid maniok en dat iedere vrachtwagen 5 tot 10 dergelijke handelaars vervoert is een element van onefficiëntie, om nog niet te spreken van de lange omlooptijden.

Economische groei en ontwikkeling gaan hand in hand met produktiviteitsverhogingen en die zitten er echt niet in zonder een betere produkthoudbaarheid en standaardisatie, zodat inspectie van elke zak eenvoudiger of overbodig wordt. Dit vereist een nieuw verwerkingsprocédé voor maniok zodat de huidige cossettes kunnen vervangen worden. Het meest logische zou zijn «gari» te introduceren in Zaïre, een maniokprodukt dat de maniokhandel langs de Afrikaanse westkust, en vooral in Nigeria, domineert. Andere maniokprodukten zijn ook mogelijk doch alle pogingen om nieuwe of verbeterde maniokverwerking te introduceren in Zaïre zijn tot nog toe mislukt. Zonder de produkteigenschappen te veranderen is er weinig hoop op produktiviteitsverhogingen en economische ontwikkeling. Maatregelen die in het verleden door ons werden voorgesteld om de voedselbevoorrading van Kinshasa te verbeteren zijn :

- Groothandelsmarkten voor maniok in Kinshasa ;
- Lokale verzamelmarkten voor maniok in het binnenland ;
- Een verbetering van de kleinhandelsmarkten in Kinshasa ;
- Een publiek marktinformatiesysteem voor maniok ;
- Een aangepast kredietsysteem voor de maniokhandel ;
- De vorming en begeleiding van maniokhandelaars ;
- Het gebruik van maten en gewichten en kwaliteitsnormen.

Al deze maatregelen kunnen bijdragen tot een hogere efficiëntie in de maniokhandel doch de produkteigenschappen van cossettes zullen er steeds voor zorgen dat de stap naar de formele economie uitgesloten blijft.

6. Besluit

De informele sector en kleinschaligheid zijn volgens ons dus eerder overlevingsstrategieën die echter niet zullen toelaten een echte autonome economische ontwikkeling op gang te brengen. Zoals de maniokhandel nu draait en keert overleeft Kinshasa, doch in bittere armoede en met weinig kansen om uit deze vicieuze cirkel te ontsnappen. De produktkarakteristieken van maniokcossettes en de aangegeven omgevingsbeperkingen hebben geleid tot het par-colis handelssysteem dat echter weinig ontwikkelingskansen biedt.

REFERENTIES

- BAIN, J. 1968. *Industrial Organization*. — John Wiley & Sons, New York.
- GOOSSENS, F., MINTEN, B. & TOLLENS, E. 1994. *Nourrir Kinshasa : l'approvisionnement local d'une métropole africaine*. — L'Harmattan, Paris.
- PRITCHARD, D. 1969. A Framework for Analysis of Agricultural Marketing Systems in Developing Countries. — *Agricultural Economics Research*, **21** (3) : 78-85.
- SCHERER, H. 1980. *Industrial Market Structure and Economic Performance*. — Rand McNally, Chicago.
- SHAFFER, J. D. 1970. On the concept of subsector studies. Technical seminar on subsector modelling of food and agricultural industries. — Department of Agricultural Economics, University of Florida.
- SHAPIRO, D. & TOLLENS, E. 1992. *The Agricultural Development of Zaire*. — Avebury, Aldershot, Ashgate Publishing.



De Heer R. NGWABIJE
Landbouwkundig ingenieur
van de Nationale Universiteit van Rwanda

M. R. NGWABIJE
Ingénieur agronome
de l'Université nationale du Rwanda

Le paysan rwandais et la problématique du développement agricole et rural : Hiérarchisation des contraintes et esquisse des voies de solutions *

par

R. NGWABIJE **

MOTS-CLÉS. — Agriculture ; Développement rural ; Rwanda.

RÉSUMÉ. — À côté des conditions générales connues du chercheur ou du développeur, le développement agricole et rural doit être envisagé en partant des contraintes perçues et des préférences exprimées par le paysan lui-même. La présente contribution relève d'abord les conditions critiques de l'environnement national rwandais avec son contexte de pauvreté. Elle passe ensuite en revue les contraintes de l'agriculture : aléas climatiques ; insuffisance de recherche et d'encadrement ; rareté et morcellement des terres ; insuffisance structurelle ou fonctionnelle du système de crédit, de stockage et de commercialisation ; quelques aspects psychologiques et culturels... L'ensemble de ces éléments conduit à la rareté de paquets technologiques maîtrisables et rentables, au caractère déficitaire de la production agricole dans la plupart des régions et à l'émergence d'une majorité de paysans acheteurs nets de produits vivriers alors que les emplois non agricoles intéressants sont inaccessibles ou rares. Aussi le paysan est-il incapable de satisfaire à ses objectifs multiples. Il est démontré que le paysan est conscient de la plupart des réalités mais que les incitations requises pour y faire face font généralement défaut. Après avoir relaté la manière dont le paysan rwandais perçoit les diverses contraintes agricoles, de ménage ou d'ordre institutionnel, des mesures appropriées pour le court, le moyen et le long termes sont proposées avant de lancer un appel pressant pour leur mariage pragmatique en dehors de tout schéma idéologique figé.

SAMENVATTING. — *De Rwandese landbouwer en de problematiek van de landbouw- en plattelandsontwikkeling : Rangschikking van de noden en overzicht van de mogelijke oplossingen.* — De landbouw- en plattelandsontwikkeling moet niet alleen vanuit de bij vorsers en ontwikkelingshulpers welbekende algemene situatie, maar ook vanuit de door de landbouwers zelf waargenomen noden en uitgedrukte wensen overwogen worden. In deze mededeling wordt in de eerste plaats aandacht besteed aan de geo-

* Lecture faite à la séance académique organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage «Développement rural en Afrique 1910-1960/62» édité par la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles, 19 janvier 1994).

** Ingénieur agronome de l'Université nationale du Rwanda, doctorant en Sciences agronomiques à la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux ; av. Mgr Heylen 8, B-5030 Gembloux (Belgique).

grafisch weinig benijdenswaardige ligging van en de armoedige levensomstandigheden in Rwanda. Daarna volgt een overzicht van de belangrijkste moeilijkheden waarmee de landbouw af te rekenen heeft : wisselvallige weersomstandigheden ; gebrek aan onderzoek, opleiding, beschikbare en niet-versnipperde grond ; een structureel en functioneel weinig efficiënt werkend systeem van kredietverlening, opslagruimte en commercialisering ; psychologische en culturele factoren, enz. Dit alles is er de oorzaak van dat beheerbare en rendabele technologische pakketten zeer zeldzaam zijn, de landbouw-opbrengst in de meeste regio's ondermaats blijft, de meerderheid van de landbouwers nettoaankopers van levensmiddelen wordt terwijl de interessante betrekkingen buiten de landbouw ontoegankelijk of zeldzaam zijn. Bovendien is het zeer de vraag of de landbouwer ertoe in staat is de doeleinden die hij vooropstelt, te realiseren. Er werd immers aangetoond dat de landbouwer zich van de meeste problemen wel degelijk rekenschap geeft, maar meestal de nodige aanzet mist om ze aan te pakken. Na de weergave van de kijk van de Rwandese landbouwer op de verschillende noden van landbouw, gezin of maatschappij, worden geschikte maatregelen op korte, middellange en lange termijn voorgesteld. Deze mededeling wordt besloten met een dringende oproep tot pragmatische combinatie van deze maatregelen, los van elk verstarde ideologisch schema.

SUMMARY. — The Rwandan peasant and the agricultural and rural development : Classification of constraints and outline of possible solutions. — Beyond the general conditions known by researchers and development aid workers, agricultural and rural development has to be considered on the basis of the constraints felt and the preferences given by the farmer himself. This paper describes first the critical conditions of the Rwandan national environment, characterised by its context of poverty. It reviews the constraints of agriculture : climatic risks, shortcomings of research and training personnel ; scarcity and parcelling of land ; structural and functional insufficiencies of the marketing credit system, of storage and marketing ; some cultural and psychological aspects... All these elements lead to the scarcity of usable and profitable technological packages, to the deficit of agricultural production in most regions and to the emergence of a majority of farmers as net buyers of food products while interesting jobs outside the agricultural sector are inaccessible or scarce. The farmer is thus unable to meet his numerous objectives. It is shown that the farmers are aware of most realities but that the required incentives to face them are generally missing. After having described the way in which Rwandan farmers perceive the various agricultural, domestic and institutional constraints, appropriate measures in the short, medium and long run will be proposed before appealing for their pragmatic combination outside any rigid ideological framework.

1. Introduction

L'objet du présent témoignage [1] * est de circonscrire le contexte général dans lequel vit le paysan rwandais en insistant sur l'état d'esprit avec lequel

* Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes, p. 64.

ce dernier perçoit la problématique du développement agricole et rural. Nous partons de l'idée que le paysan est le principal acteur et bénéficiaire de toute entreprise de développement rural. De ce fait, le chercheur et le développeur se doivent de considérer les principales contraintes perçues par le paysan lui-même avant de les analyser, de les hiérarchiser objectivement et d'entrevoir des solutions viables.

D'emblée, il importe de noter que le paysan rwandais n'a pas encore acquis suffisamment de poids politique lui permettant de s'exprimer spontanément et activement à travers des organisations civiles assez fortes. C'est pourquoi, pour saisir ses appréhensions, nous nous satisfaisons de quelques données issues des enquêtes socio-économiques ou de nos appréciations et impressions empiriques. Par ailleurs, il faut admettre la simplification que nous faisons pour les besoins du témoignage quand nous parlons de «paysan rwandais». En réalité, le paysan moyen ou typique n'existe pas comme tel. Néanmoins, nous sommes obligés de citer quelques études d'envergure nationale ou des travaux ayant porté sur une région bien déterminée en parlant dans tous ces cas de paysan rwandais.

L'exposé suit le canevas suivant : d'abord, la présentation de quelques conditions générales jugées critiques pour le pays ; ensuite, le parcours des objectifs et des contraintes de l'agriculteur en s'arrêtant en particulier à ceux exprimés par ce dernier ; enfin, la hiérarchisation des contraintes, l'esquisse des voies de solutions et la conclusion qui se termine par la formulation d'une question ouverte sur les alternatives de développement rural au Rwanda.

2. Principales conditions critiques de l'environnement national

2.1. ENCLAVEMENT GÉOGRAPHIQUE

Le Rwanda est entièrement entouré du Zaïre, du Burundi, de la Tanzanie et de l'Ouganda. La capitale, Kigali, se trouve à plus de 1500 km de toutes les facilités portuaires. Cela implique des coûts de transport élevés en particulier pour l'exportation des produits agricoles (tels que le café) et l'importation des intrants (tels que les engrais).

2.2. RELIEF ACCIDENTÉ

Le paysage comporte beaucoup de collines et de plateaux s'étendant de 950 à plus de 2500 m d'altitude dans les zones habitées. Même si ce paysage plaît à nos touristes, sa topographie complique : (i) les mesures de conservation des sols ; (ii) les possibilités de mécanisation agricole ; (iii) le tracé des voies de communication ou l'exécution de tout plan d'aménagement du territoire.

2.3. FAIBLE DOTATION EN RESSOURCES NATURELLES (pour mémoire)

2.4. TRÈS FAIBLE TAUX DE FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES

En 1985, le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus) était de 45% (59% pour les hommes et 32% pour les femmes). Entre 1980 et 1988, le nombre moyen de scientifiques et de techniciens pour 1000 habitants a été de 0,2. Entre 1986 et 1988, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a été de 0,1% par rapport au groupe d'âge potentiel. Ce dernier taux se trouve parmi les plus bas du monde, la moyenne se situant à 0,3% pour les pays moins avancés et à 0,2% pour l'Afrique noire (PNUD 1991).

2.5. FORTE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE AVEC SES COROLLAIRES DE RARETÉ DES TERRES ET D'INSUFFISANCE DES SERVICES SOCIAUX

La population totale s'élève actuellement à près de 7 millions et demi d'âmes sur une superficie de 26 338 km² (soit 285 habitants/km²). Seule la moitié de cette superficie est disponible pour l'agriculture alors que plus de 95% de la population vivent du secteur agricole et rural. Le taux de croissance de la population est par ailleurs très élevé : 3,7% par an.

2.6. CRISE ÉCONOMIQUE À LA FOIS CONJONCTURELLE ET STRUCTURELLE

Après une évolution satisfaisante dans les années 70 (avec un taux brut de croissance de 5% en moyenne par an couvrant celui de la population), l'économie s'est essouffée au début de la décennie 80 ; elle allait se reprendre temporairement au milieu de cette dernière avant de s'engager résolument sur la voie de la crise dès 1987 à la suite notamment des chutes prononcées des prix mondiaux du café et des conditions climatiques défavorables (RWANDA-MINIPLAN 1992). Le caractère structurel de la crise est vraisemblablement lié, entre autres, au fait que l'agriculture se porte très mal. Outre les deux raisons qui viennent d'être rapportées, on assiste à l'impossibilité d'augmenter les superficies cultivées, à la difficulté de maintenir ou d'améliorer la fertilité des sols, à une certaine limite posée aux ajustements effectués par le paysan dans le cadre du système agricole traditionnel (dont l'association ou la substitution entre les cultures) et aux faibles niveaux d'encadrement technique et de financement de l'agriculture.

2.7. CONTEXTE GÉNÉRAL DE PAUVRETÉ

Comme résultat des conditions précédentes, il y a lieu de constater les éléments suivants qui illustrent le contexte de pauvreté du pays, en général, et du paysan, en particulier : (i) une stagnation du PIB en termes réels en 1987 et 1988 et son déclin important en 1989 qui ont respectivement donné lieu à un déficit du compte courant extérieur de 10,4% du PIB en 1987 et à un moindre déficit en 1989 ramené à 7,3% grâce à un recours important de l'État

à l'emprunt intérieur (RWANDA 1992 a) ; (ii) un PNB par habitant et une espérance de vie à la naissance s'élevant respectivement à 320 \$ US et à 49 ans en 1989 (BANQUE MONDIALE 1991) ; (iii) un accès limité aux services de santé, à l'eau potable et à l'assainissement avec respectivement 28%, 64% et 57% de la population desservie correctement entre 1986 et 1988 (PNUD 1991) ; (iv) des problèmes alimentaires et nutritionnels : 80% seulement des besoins énergétiques couverts en 1989 (RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 a) et des disettes observées depuis lors notamment au sud du pays (Butare et surtout Gikongoro et Kibuye).

2.8. ÉTAT D'ESPRIT GÉNÉRAL DU PAYSAN

Face à la situation démographique, le paysan se rend compte de la charge constituée par un nombre élevé d'enfants mais il ne perçoit pas encore la réduction des naissances comme une priorité. En effet, un nombre élevé d'enfants constitue une réserve de force de travail, compense le taux de mortalité élevé et sert d'assurance des parents contre les vieux jours. De plus, le paysan est encore réticent vis-à-vis des moyens contraceptifs pour plusieurs raisons : crainte d'effets secondaires, effort de déplacement ou coût financier requis pour les acquérir, méfiance vis-à-vis de certains agents qui donnent maladroitement l'impression d'imposer les méthodes au lieu de recourir à des moyens plus appropriés de persuasion.

Face à la situation économique générale, le paysan est en mesure de saisir l'ampleur des phénomènes. Il est directement touché soit par la hausse des prix des biens de première nécessité (sel, pétrole lampant, ...), du coût des soins médicaux et des frais de scolarité, etc. soit par la baisse des recettes du café ou d'autres produits de rapport. Par ailleurs, malgré la reconnaissance du rôle de l'État en particulier au niveau de la santé, de l'enseignement ou des interventions d'aide alimentaire d'urgence, le paysan perçoit durement la hausse de certaines taxes qui peut lui donner une image négative des collectivités qui les perçoivent.

Vis-à-vis des acteurs et des actions de développement, le comportement du paysan est variable. Quand il s'agit des projets ayant des retombées positives plus ou moins immédiates sur la production et sur sa commercialisation ou sur les infrastructures et les services sociaux (adduction d'eau, centre de santé, ...), le paysan est particulièrement favorable à leurs actions. Cependant, quand il s'agit des actions à moyen ou long termes, il a l'impression que les projets ne servent qu'à ceux qui les ont promus ou qu'à de rares privilégiés qui peuvent y trouver du travail ; il ne distingue pas les développeurs proprement dits des autorités administratives et politiques qui lui semblent parfois faire partie d'une superstructure éloignée de ses préoccupations ou de ses problèmes concrets. C'est ainsi que les initiatives qui réussissent sont celles qui s'occupent aussi bien des problèmes concrets du court terme que de ceux du moyen et du long termes.

3. Objectifs généraux

L'agriculteur est placé dans un environnement général ou local dont il exploite les potentialités pour répondre à ses objectifs multiples : (i) sécurité alimentaire (consommation alimentaire durablement suffisante) ; (ii) revenu monétaire (recettes issues de la vente des produits agricoles ou du travail non agricole ou agricole salarié pour couvrir au moins les dépenses de première nécessité de la famille ou de l'exploitation) ; (iii) minimisation du coût subjectif du travail par rapport à la productivité de ce facteur, d'une part, ou au besoin de loisir sous forme de repos ou d'occupations non productives, d'autre part ; (iv) objectif écologique (prévention de la dégradation du capital terre) ; (v) objectif énergétique (approvisionnement en bois de chauffage) ; etc.

Contrairement à la vision courante, l'agriculteur paysan ne se limite donc pas à l'objectif de sécurité alimentaire. Quand il s'attache à l'agriculture de subsistance, il ne le fait pas par pure et simple tradition. En effet, la plupart des ajustements effectués dans le cadre du système agricole traditionnel peuvent se révéler intéressants et économiquement fondés. Dans ce cadre, il faut citer les associations de cultures qui économisent le facteur terre et limitent plusieurs sortes de risques par la diversification simultanée des productions, des rhizosphères et des niveaux de couverture végétale du sol. Il faut également noter la substitution partielle des légumineuses et céréales par les racines et tubercules. La dernière catégorie de cultures produit plus de calories à l'hectare et permet ainsi de libérer une partie de la terre pour une éventuelle culture de rapport. Celle-ci assurera à son tour la réalisation d'un revenu monétaire à affecter à l'acquisition des protéines et lipides à moindre coût relatif, d'une part, et des biens et services notamment de première nécessité, d'autre part.

Tant que les ajustements précédents sont possibles, l'agriculteur peut garder le système principalement traditionnel. Dès que les conditions incitatives sont réunies et que les risques diminuent ou dès que le système traditionnel ne permet plus de répondre aisément à ses besoins, l'agriculteur n'hésite pas à s'insérer au marché et à privilégier ainsi l'objectif de revenu monétaire. Seulement, les conditions incitatives sont rarement réunies dans le concret. Sur ce point, il convient de noter que les conditions techniques de production et les facilités de commercialisation (forte demande urbaine entre autres) ont hâté le processus d'insertion au marché des producteurs de pomme de terre dans le nord du pays. Par ailleurs, les agriculteurs que nous avons rencontrés dans d'autres régions étaient également intéressés par des intrants tels que les engrais chimiques et les semences sélectionnées. Dans la mesure où le prix de ces intrants ne s'éloignait pas du seuil de rentabilité subjectivement estimé par le paysan lui-même, celui-ci avait déjà pris la décision de les utiliser ou était en voie de la prendre.

L'utilisation du revenu monétaire à des fins d'investissement vise les priorités en rapport aussi bien avec l'exploitation qu'avec les besoins du ménage. À

titre d'exemple, une enquête effectuée par l'Institut des Sciences agronomiques du Rwanda (ISAR) a révélé les priorités suivantes présentées par ordre d'importance décroissante : (i) disposition d'un logement convenable ; (ii) achat de bétail notamment à des fins de fumure organique ; (iii) embauche de main-d'œuvre agricole en cas de besoin ; (iv) achat de terrain agricole ; (v) habillement ; (vi) fonds pour le commerce et, enfin, (vii) épargne (MATHES-GUERRERO & RUGERUZA 1989).

Des priorités qui viennent d'être citées, il faut noter, en ce qui concerne l'agriculture, l'importance accordée à la fumure organique par la disposition de bétail. Il faut aussi souligner le besoin de main-d'œuvre salariée malgré la croyance populaire en des excédents généralisés de force de travail sur les exploitations. La main-d'œuvre peut en effet devenir un facteur rare à certaines périodes de pointe de travail. Cette contrainte induit donc l'objectif de revenu monétaire pour supporter le coût de la main-d'œuvre salariée.

4. Contraintes générales

4.1. ASPECTS NATURELS ET AGRO-ÉCOLOGIQUES

4.1.1. *Aléas climatiques*

Le Rwanda connaît un bon climat équatorial continental tempéré par l'altitude avec des précipitations allant de 800 à 1800 mm par an et des températures moyennes journalières allant de 10 à 20 °C selon les régions. Ce climat donne lieu à deux saisons culturales sur colline et bas-fonds secs et à une saison en marais, avec une gamme très variée de produits vivriers ou de produits à vocation industrielle et/ou d'exportation (cfr. infra au point 7.2. 3° pour les principaux). Néanmoins, le climat ainsi décrit est capricieux et comporte un risque important dû aux aléas des précipitations : une saison culturale au moins ratait suite à la sécheresse tous les 7 à 10 ans durant les dernières décennies ; parfois, des pluies trop abondantes font rater ou endommagent les récoltes. Il semble que les conditions ainsi évoquées soient devenues de plus en plus défavorables depuis les cinq dernières années.

4.1.2. *Zonalisation agro-climatique*

En attendant la mise en œuvre d'une proposition récente de 18 régions agro-bioclimatiques basée sur le système de Holdridge (RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 a), la zonalisation qui reste utilisée (depuis 1974) est celle de Delepierre qui combine l'altitude (haute, moyenne ou basse), la pluviosité et les types de sols pour donner 12 régions agro-climatiques. Outre les différences en termes de potentialités agricoles des régions respectives, il importe de retenir deux types de contraintes d'ordre agro-écologique : celle liée à la conservation des sols et celle due au caractère plus ou moins sélectif du climat qui influe sur le degré de diversification des productions.

a. Conservation des sols

Entre les 12 régions agro-climatiques ou, plus grossièrement, entre les 3 grandes catégories d'altitude, il existe des différences en termes de types de sols, de pente, de densité de population (les régions les plus naturellement fertiles étant les plus habitées) et, partant, de risques d'érosion. En haute altitude, les sols sont généralement plus acides, les pentes plus raides et les dangers d'érosion plus évidents. La région particulière des Terres de lave est moins exposée à l'érosion que les deux autres (Crête Zaïre-Nil et Hautes terres du Buberuka) car elle comporte des sols volcaniques qui ont une bonne perméabilité. Toutefois, la lixiviation des éléments solubles et la prédominance des cultures peu couvrantes (pomme de terre, maïs et sorgho...) prédisposent également cette région à des pertes assez importantes de terres et de fertilité. En altitude moyenne, la géomorphologie est très contrastée, les sols sont généralement argileux (sauf les histosols), suffisamment profonds, plus ou moins acides et d'une fertilité moyenne à bonne ; les terres y sont modérément accidentées et densément peuplées et sont soumises à des risques d'érosion relativement importants. Les risques d'érosion dans cette région sont également importants avec certains types de sols comme ceux de la Dorsale granitique qui ne se trouvent pas sur de fortes pentes mais sont superficiels et n'ont pas une large couche humifère. En basse altitude, les terres sont modérément accidentées, moins arrosées, moins peuplées et, partant, moins exposées à l'érosion. Toutefois, leur valeur agricole intrinsèque est marginale et cela y justifie également des mesures de conservation des sols (DELEPIERRE 1982, AFRENA 1988, NDINDABAHIZI & NGWABIJE 1991).

b. Conditions sélectives du climat

Au niveau des stratégies agricoles paysannes, la zonalisation agro-écologique peut induire deux comportements antagoniques. D'un côté, dans les zones de moyenne et de basse altitude, la gamme très variée de productions possibles accroît l'attachement à la logique de diversification et de subsistance. Cela rend plus délicate la tâche des projets de développement agricole quant à l'intensification d'une culture « locomotrice » donnée. Dans les zones de haute altitude, par contre, le climat est relativement plus sélectif et incite de lui-même à la spécialisation. Cela explique en plus des résultats de recherche technologique eux-mêmes, la réussite du programme « pomme de terre » dans le nord du pays et, depuis peu, sur la zone de haute altitude en préfecture de Gikongoro.

4.2. ASPECTS RELATIFS À L'ENCADREMENT TECHNIQUE

4.2.1. Recherche

a. Les principales lacunes du passé

Au niveau de la recherche, il y a lieu de relever d'emblée les faiblesses

suivantes : (i) l'intérêt qui a longtemps été porté aux techniques de fertilisation minérale chez les cultures industrielles et pas assez chez les cultures vivrières (tout en observant que, même à l'intérieur du premier groupe de cultures, le caféier ne semble pas avoir bénéficié de soins proportionnels à son importance économique) ; (ii) le manque ou l'insuffisance d'essais multilocaux éventuellement menés dans les conditions concrètes de l'exploitation agricole familiale ; (iii) la concentration de la recherche dans les zones hautement productives alors que chaque région a au moins une filière agricole potentiellement intéressante ; (iv) l'insuffisance de la recherche zootechnique alors que beaucoup de questions sont posées au niveau alimentation, potentiel génétique et santé animale ; (v) l'insuffisance de personnel et de moyens matériels et financiers alloués à la recherche agricole (à peine 0,07% du PIB agricole selon une étude citée par RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 b) ; (vi) le manque de concordance entre les objectifs de la recherche et les principaux axes du développement agricole...

b. Les acquis et les perspectives d'avenir

Malgré les lacunes ci-dessus, il faut reconnaître que l'ISAR a enregistré à son actif beaucoup de résultats notamment dans le domaine de la sélection variétale pour plusieurs cultures vivrières (haricot, patate douce, maïs, ...) tout en observant que d'autres, comme le bananier et le riz, n'ont pas bénéficié de l'attention qu'elles méritent. Quelques espèces forestières et agro-forestières à haut rendement ont été proposées pour différentes zones écologiques mais beaucoup reste à faire. S'agissant de l'élevage, des efforts ont été faits au niveau de la sélection bovine (depuis 1946 pour la viande et 1976 pour le lait), de l'éradication de la mouche tsé-tsé et de l'introduction des races résistant à la trypanosomiase, de la santé animale et de la fabrication de quelques vaccins, etc. Néanmoins, ces efforts restent insuffisants.

À partir de 1983, l'ISAR mène de manière explicite la recherche sur les systèmes de production et les essais multilocaux et d'adaptabilité en collaboration avec les projets de développement agricole. Par ailleurs, des formules de fertilisation ont été essayées avec l'appui du programme «engrais» de la FAO. Les semences sélectionnées sont multipliées puis diffusées avec l'appui d'un service *ad hoc*.

Actuellement, l'ISAR est en train de se restructurer et a déjà créé dans ce cadre d'autres centres régionaux de recherche s'occupant de programmes spécifiques. Il y a lieu d'espérer combler les lacunes subsistantes et produire les résultats attendus à condition que la recherche continue à bénéficier des moyens nécessaires déjà prévus pour cette restructuration.

4.2.2. Vulgarisation

Le système de vulgarisation se heurte également à des problèmes d'organisation et de moyens. Les encadreurs de base sont souvent peu supervisés,

ne disposent pas de moyens suffisants (locomotion et moyens didactiques en particulier), ne sont pas suffisamment formés pour gérer à la fois tous les thèmes dont ils sont responsables et ont tendance à proposer des messages trop standardisés et de manière quelque peu directive. Par ailleurs, les démonstrations des techniques dans les champs réels des agriculteurs restent limitées.

Avant l'unification récente des services du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) et des projets de développement sous la formule des unités opérationnelles, les interventions pouvaient et, dans la mesure où l'unification n'a pas toujours été effective, peuvent encore être mal coordonnées selon les bailleurs de fonds ou selon les relations avec les autorités administratives des communes et des préfectures.

Enfin, il n'y a pas longtemps que la place de la femme a commencé à être considérée à sa juste valeur. La femme n'était pas considérée comme une partenaire crédible à la fois comme encadrice ou comme faisant partie du public cible. Or, les femmes jouent un rôle important dans la production vivrière et dans sa commercialisation. De plus, les femmes sont plus concernées par les aspects nutritionnels de la ration alimentaire et, partant, par leur reflet dans le système de production agricole pratiqué.

4.2.3. *Vue d'ensemble*

Compte tenu des difficultés citées ci-dessus pour la recherche et la vulgarisation, il apparaît clairement que, jusqu'ici, la capacité de mise au point et de diffusion en milieu rural des paquets technologiques appropriés aux conditions de l'exploitation et de son environnement a été limitée. Les agriculteurs continuent à recourir à des techniques principalement traditionnelles avec des outils rudimentaires (houe et serpette). Toutefois, compte tenu des résultats de recherche déjà disponibles et diffusés en partie grâce à l'appui offert aux services du MINAGRI par les projets de développement agricole, un certain nombre d'agriculteurs progressistes se montrent déjà enthousiastes pour l'adoption des innovations.

4.3. ASPECTS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.3.1. *Crédit, commercialisation et politique des prix*

a. Structures de base pour l'insertion au marché

La commercialisation des produits vivriers s'est développée au rythme de l'augmentation de la demande urbaine et de la mise en place de certaines structures de base : (i) réseau routier ; (ii) office de commercialisation et stockage (OPROVIA / GREARWA) [2] ; (iii) action coopérative ; (iv) structures bancaires de crédit et d'épargne. Malgré l'existence de ces structures et l'impact qu'elles ont pu avoir sur l'insertion de l'agriculteur au marché, le taux de commercialisation, qui varie avec les produits, les régions et les types d'exploitation, ne se situe encore qu'autour de 30%.

Il subsiste, en effet, des zones encore enclavées où la collecte des produits (dans certaines régions réalisant des surplus) est difficile. Par ailleurs, le réseau routier interrégional, qui est correct, profite davantage aux commerçants qu'aux agriculteurs, ceux-ci n'étant pas encore suffisamment bien organisés pour s'impliquer eux-mêmes dans des activités de commercialisation.

S'agissant de l'office de commercialisation, sa capacité d'absorption de la production paysanne à des prix administrés jugés favorables à l'agriculteur ne dépassait guère 5% en 1987. La lourdeur et l'inefficacité de gestion administrative et financière des offices publics de commercialisation sont du reste connues.

Quant aux coopératives, il faut noter les problèmes de manque de compétence de gestion ou de culture démocratique au sein des associés. De plus, l'on se souviendra que la plupart des coopératives ont souvent été implantées de manière directive et quelque peu paternaliste avec l'intervention active de l'État. La situation des coopératives s'améliore progressivement ces dernières années avec l'aide du Centre, dit «IWACU», de Formation et de Recherche Coopérative (CFRC).

Pour les structures de crédit et d'épargne, nous noterons la faible part de l'épargne rurale qui retourne dans le secteur agricole. Le principal problème posé au paysan est de trouver la garantie mais aussi un projet rentable dans l'environnement technique et économique qui est le sien. À noter aussi le détournement éventuel des prêts de production à des fins de consommation. Une formule essayée pour lutter contre cette pratique est celle du crédit-soudure expressément prévu pour les périodes difficiles (de carence de revenus chez le paysan). Cette formule prévient entre autres la vente précoce de la production (parfois sur pied comme dans le cas du caféier) à des prix dérisoires.

b. Des paysans acheteurs nets de produits vivriers

Dans l'ensemble, les agriculteurs sont à la fois vendeurs et acheteurs de produits vivriers. Compte tenu des importations frontalières et d'un certain degré de concentration de la production entre les mains des régions ou des ménages plus aisés, une grande majorité de paysans sont acheteurs nets de quelques produits de consommation de base tels que le haricot, le sorgho et le manioc. Les ménages les plus pauvres ont tendance à consacrer une grande part de leurs terres à la patate douce sans pour autant éviter le statut d'acheteurs nets de cette denrée (LOVERIDGE 1988, 1992). C'est ainsi que la politique des prix administrés basée sur la méthode du *cost-plus-pricing* s'est révélée inappropriée (UNR & MINIFINECO 1989).

En effet, avec la méthode évoquée, le coût de revient est calculé à partir des données incluant la majorité des agriculteurs qui, en réalité, ne sont pas vendeurs nets ou sont placés dans des conditions de production inefficaces. Le prix administré obtenu en majorant le coût de revient ainsi calculé d'une marge bénéficiaire (de 25% en 1989) devient du coup trop élevé. Il ne profite qu'à la minorité de producteurs nantis ou de commerçants opérant éventuel-

lement des importations informelles en provenance des pays voisins comme le Zaïre et l'Ouganda.

S'agissant des importations frontalières, il faut souligner que si elles contribuent à la sécurité alimentaire des ménages à court terme, elles découragent dans une certaine mesure la production intérieure à long terme. En effet, à cause notamment d'une monnaie nationale un peu plus forte ou surévaluée (même après deux récentes dévaluations) par rapport à celles des pays voisins, il y a davantage d'entrées que de sorties de produits vivriers.

c. La position particulière du café

Les cours mondiaux du café ont chuté ces dernières années. Afin de compenser cette chute et de se procurer suffisamment de devises (le café à lui seul constituait autour de 60% des exportations en valeur en 1986) en attendant de pouvoir effectivement diversifier les exportations, on devrait miser sur le volume et la qualité des exportations actuelles de café. Cela exige entre autres des moyens d'incitation au niveau des agriculteurs pour améliorer la production. Or, on assiste actuellement à plusieurs contraintes dans le sous-secteur café : vieillissement des caféières (plus de 40 ans pour une bonne partie des plantations), raréfaction des matières premières (herbes) pour le paillage avec la pression démographique et la disparition subséquente des pâturages et jachères, faible pratique de fumure organique et absence de fertilisation minérale, attaque des maladies et parasites, etc.

Parmi les contraintes posées à la production figure aussi le prix au producteur qui, étant donné toutes les contraintes précédentes, est trop bas pour couvrir le coût de revient très élevé. C'est ainsi que parmi les mesures visant l'augmentation de la production, mais aussi de la qualité qui a fortement chuté depuis 1984, il ne faut pas exclure une hausse raisonnable du prix au producteur. Cela constitue certainement un grand défi dans le contexte actuel de crise mais il s'agit là peut-être d'un moyen obligé de rompre le cercle vicieux avant d'espérer augmenter la production et réduire significativement les coûts de revient unitaires.

4.3.2. *Transformation et conservation des produits agricoles*

a. Transformation

Les quelques unités agro-industrielles qui existent (pour la canne à sucre, les oléagineux, le riz, le maïs, le blé, le lait, la viande, etc.) tournent souvent en-dessous de leur capacité optimale faute de matières premières. Or, nous avons vu qu'à certaines époques, dans les localités de production excédentaire, les surplus commercialisables peuvent ne pas être totalement collectés. Là aussi il y a un cercle vicieux : les coûts de revient élevés de l'agro-industrie ne permettent pas d'investir dans des réseaux d'information et de transport permettant de pousser jusqu'à la base pour collecter la matière première, inciter les paysans à produire davantage, faire tourner l'unité à sa capacité optimale et faire baisser les coûts unitaires.

Par ailleurs, les unités agro-industrielles sont parfois trop éloignées des zones de production alors que les coûts de transfert de produits finis seraient vraisemblablement plus bas que ceux de la matière première. Tel est le cas de l'usine de banane installée à Kigali. Non seulement de telles unités ne peuvent pas facilement organiser la collecte évoquée ci-dessus mais, de plus, elles ne conduisent pas à un véritable développement des régions productrices avec création d'emplois non agricoles. Enfin, les avantages en termes d'import-substitution, de promotion des exportations ou de partage des gains de productivité entre les privés et la société (via la fiscalité) sont rarement acquis. Ceci fait suite à des coûts de revient élevés, une qualité limitée ou, parfois, de trop grandes exonérations de taxes à quelques unités pourtant rentables.

b. Stockage

Le problème des pertes physiques ou d'altération des propriétés organoleptiques des denrées stockées reste important aussi bien pour les produits périssables (comme la pomme de terre) que pour les produits facilement conservables et de consommation de masse (comme le haricot). À la ferme, les pertes au stockage vont de 1 à 6%. Il en est de même des pertes chez le commerçant (qui peuvent même aller jusqu'à 10%) à cause des difficultés d'entreposage (magasins sans espace suffisant) ou d'approvisionnement en produits de conservation. L'OPROVIA / GRENDARWA connaît lui-même des problèmes de stockage surtout avec le haricot. Les recherches, dont nous ne connaissons pas encore les résultats, ont été effectuées par le projet GRENDARWA II-Recherche. Ces recherches concernent également le stockage à la ferme.

c. Relations entre le stockage et la transformation ou la commercialisation

Le problème de stockage a au moins deux conséquences. La première est liée à la transformation agro-industrielle. Il faudrait, en effet, disposer des stocks stratégiques non seulement à des fins alimentaires mais aussi pour l'approvisionnement régulier des agro-industries et leur maintien à la capacité de production optimale. La deuxième conséquence est en rapport avec la commercialisation. Quand l'agriculteur ne peut pas s'occuper du stockage lui-même, à la ferme ou au niveau des silos coopératifs, il est obligé de vendre sa récolte à très bas prix au commerçant. Il rachètera le même produit à prix fort en période creuse. Le prix du produit sera d'autant plus haut que les coûts de stockage inclueront les pertes qui, nous l'avons dit, sont également importantes chez le commerçant.

4.4. ASPECTS PSYCHOLOGIQUES ET CULTURELS

4.4.1. *En rapport avec la rareté et le morcellement des terres*

Avec la pression démographique et le droit d'héritage, les exploitations s'amenuisent de génération en génération. Malgré les mécanismes de location

qui diminuent le degré de concentration des terres exploitées par un même ménage agricole, beaucoup d'exploitations se trouvent dans une situation critique. En 1986, il était déjà estimé que les exploitations de moins de 50 ares représentaient 26% du total des ménages et que 43% des ménages avaient des exploitations d'une dimension jugée non viable de moins de 0,75 ha (RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 a). De plus, les exploitations elles-mêmes sont très morcelées. En 1984, une exploitation comptait en moyenne 5,2 blocs d'environ 25 ares (RWANDA-MINAGRI 1987) et le nombre de blocs a tendance à augmenter avec le temps.

Il est vrai que le morcellement des terres peut être justifié par certains avantages tels que : (i) la diversification des potentialités pour pratiquer des cultures différentes dans des conditions optimales respectives ; (ii) la ventilation de la main-d'œuvre familiale selon le calendrier cultural qui peut être différent selon la localisation des blocs, le cas le plus évident étant celui de la distinction entre les terres de colline et celles de marais ; (iii) la diminution des risques d'échec des récoltes en cas d'accidents climatiques ou liés aux maladies, parasites et prédateurs. Toutefois, poussé trop loin, ce morcellement devient préjudiciable aux innovations et aux économies d'échelle qui pourraient en particulier être réalisées en commun (acquisition et utilisation des équipements et des intrants) ou par un agriculteur individuel ayant ses terres plus groupées.

La situation décrite ci-dessus est jugée critique dans la mesure où le droit de succession reste en vigueur, alors que la petite parcelle dont un jeune ménage peut encore hériter (autour de 25 ares) est loin d'assurer sa subsistance. Malgré leur part de rationalité économique qui est solide dans les conditions actuelles, la mentalité nataliste (évoquée au point 2.8) et l'attachement au droit d'héritage et au morcellement des terres se rencontrent pour constituer une importante contrainte d'ordre culturel. Il importe de s'y attaquer progressivement si l'on veut la lever à long terme.

4.4.2. *En rapport avec la logique de subsistance et le mode d'habitat dispersé*

Même si la logique de subsistance est à chercher du côté économique et si le mode d'habitat dispersé a été historiquement imposé pour des considérations d'ordre politique, il n'en reste pas moins que leur encrage à la faveur de la durée leur a conféré un caractère traditionnel et culturel qui rend plus lente l'adoption des innovations. Nous avons déjà souligné la difficulté d'intensifier une culture « locomotrice » donnée dans les régions où la diversification importante des cultures est possible et favorise l'attachement à la logique de subsistance. L'habitat dispersé s'ajoute à cette logique pour accroître le niveau d'autarcie. Cela est peu favorable à la propagation rapide des idées et à la coopération (pour la mise en œuvre commune des infrastructures de stockage, de transformation, de commercialisation, de crédit mutuel, etc.) qu'on peut mieux promouvoir dans les villages ou les agglomérations urbaines.

4.4.3. *En rapport avec le facteur travail*

a. Prestation extérieure de main-d'œuvre agricole

Il peut y avoir des goulets de travail agricole à certaines époques du calendrier cultural et, en particulier, au moment de l'exécution des travaux de lutte anti-érosive qui s'effectuent en même temps que les travaux culturaux. Cela peut conduire au recours à la main-d'œuvre salariée. Seulement, pour des raisons culturelles, cultiver chez quelqu'un d'autre peut paraître déshonorant. C'est ainsi que cette attitude limite en partie l'offre de main-d'œuvre agricole salariée même à salaire relativement intéressant.

b. L'utilisation des outils traditionnels et la mécanisation

Outre la topographie de la grande partie du territoire national et le faible coût de la main-d'œuvre qui se prêtent mal à la promotion de la mécanisation, il faut se demander si le comportement d'une population qui a toujours utilisé la houe et la serpette (ou la machette) et ne connaît pas ou s'oppose au dressage et à l'utilisation des animaux de la ferme pour le travail agricole, ne constitue pas en lui-même une contrainte.

Il faut noter en particulier le rôle plus ou moins sacré de la vache dans le système politique, économique et socio-culturel traditionnel. Sur le plan politique, la vache était le pilier du système de clientèle «ubuhake» qui incarnait la féodalité. Sur le plan économique, la vache présentait un intérêt certain car, dans le système d'élevage extensif, elle était élevée et donnait une production raisonnable sans beaucoup d'efforts malgré l'inconvénient de surpâturage. Sur le plan socio-culturel, la vache était et reste utilisée comme cadeau offert à la belle famille pour demander la main d'une jeune femme. Ce rôle plus ou moins prestigieux de la vache ne la prêtait donc pas facilement à la conversion pour le travail quoique les recherches dans ce domaine aient été également limitées.

S'agissant du transport des intrants ou des produits agricoles, là aussi on se trouve au degré zéro de la mécanisation. Le paysan a toujours porté les paniers contenant le fumier ou les récoltes sur sa tête. Il hésite beaucoup avant de s'acheter une brouette ou une autre sorte de machine simple même de fabrication locale. Il en est de même pour la transformation à la ferme des produits agricoles. Les petits moulins ou les petites machines d'extraction d'huile de tournesol, de soja ou d'arachide ne sont pas encore bien connus d'un nombre significatif de paysans.

En définitive, l'attachement à un outillage et à un équipement traditionnels et rudimentaires constitue une contrainte importante même dans un contexte de relative abondance de main-d'œuvre. Du reste, nous avons vu que cette abondance n'est pas généralisée et que le paysan tient à la satisfaction d'un certain besoin de «loisir» qu'il ne convient pas de confondre avec l'oisiveté.

4.4.4. *En rapport avec l'innovation dans le sous-secteur de l'élevage*

Le rôle de la vache et le système d'élevage traditionnel (extensif) ont favorisé l'attachement à un grand nombre de têtes de bétail au détriment de la stabulation permanente ou semi-permanente. Avec l'accroissement du bétail et la surcharge des pâturages, l'administration tutélaire belge avait espéré voir les effectifs diminuer à la suite du partage intervenu entre le patron et ses clients au moment de la suppression du contrat de clientèle «ubuhake» dans les années 1954-1955. Cette suppression, qui entraînait une certaine modification sociale, en rendant l'ancien client propriétaire à part entière au lieu de possesseur, pouvait créer un terrain favorable aux idées de rentabilité du cheptel. Cependant, au lieu d'élever pour vendre, le nouveau propriétaire était content de disposer à son tour de nombreuses têtes de bétail. Son ancien patron devait reconstituer son troupeau. Aussi l'élevage extensif ou de prestige a-t-il perdu en attendant la raréfaction des pâturages. C'est seulement aujourd'hui que, pour répondre au besoin pressant en fumier de ferme, l'intérêt pour l'élevage mené en association avec la culture est devenu évident même si cet élevage n'est pas toujours financièrement rentable.

5. Perception paysanne de la problématique agricole et rurale

5.1. OBJECTIFS

Dans l'enquête que nous avons effectuée à Butare en 1990 spécialement à son chapitre portant sur la hiérarchisation des objectifs et des contraintes de l'agriculteur, l'objectif de minimisation du coût subjectif du travail en rapport avec la productivité de ce facteur est venu au premier rang avec une cote de 6,0 sur 10. Cet objectif était suivi par celui de rentabilité financière (pour les cultures exigeant des dépenses monétaires) avec une cote de 5,0 et, presque au même niveau que celui-ci, par le besoin de sécurité alimentaire (niveau de consommation alimentaire et étalement des récoltes sur toute l'année) avec une cote de 4,5.

Comme déjà signalé, il apparaît que le paysan accorde une grande importance à ses différents objectifs multiples et ne se limite pas à la sécurité alimentaire. En particulier, l'objectif de revenu monétaire doit être considéré à sa juste valeur. Les différentes priorités d'investissement du revenu monétaire que nous avons citées plus haut montrent que l'agriculture est mise sur le même pied que les autres besoins du ménage.

5.2. CONTRAINTES ET PRÉFÉRENCES

5.2.1. *Éléments d'appréciation*

Dans une enquête d'envergure nationale (UNR & MINIFINECO 1989), les agriculteurs ont exprimé leurs préférences pour les facteurs d'incitation à

l'augmentation de la production. Les principaux facteurs ont été cités dans l'ordre suivant :

1. Encadrement par un projet agricole et/ou d'élevage : 44% des ménages ;
2. Crédit et aides diverses à l'élevage : 40% ;
3. Amélioration des conditions de commercialisation : 30% ;
4. Relèvement du prix au producteur du café : 20% ;
5. Relèvement du prix au producteur des produits vivriers : 17%.

Par notre enquête sur les ménages de Butare citée plus haut, les contraintes relatives à l'agriculture ont été classées dans l'ordre suivant en fonction des cotes relatives attribuées par les deux conjoints du ménage :

1. Contraintes de poids élevé (cote 6,0) : faible fertilité des sols et insuffisance pluviométrique ;
2. Contraintes de poids moyen : problèmes de stockage et transformation (cote 5,5) et de maladies et parasites (cote 5,0) ;
3. Contraintes de faible poids : fonds de roulement insuffisant pour les dépenses d'exploitation (cote 3,5) ; pluies trop abondantes (cote 3,0) et débouchés limités pour les produits agricoles commercialisables (cote 2,0).

L'enquête de l'ISAR citée plus haut (MATHES-GUERRERO & RUGERUZA 1989) a permis en outre de classer les problèmes perçus par les agriculteurs de deux communes de Butare dans l'ordre suivant :

1. Épuisement de la fertilité des sols ;
2. Faible accès aux intrants ; manque de terre et, à certaines périodes, de main-d'œuvre ; faible accès au crédit ;
3. Problèmes de santé, d'alimentation, d'aléas climatiques, de logement, ...

Une enquête effectuée à Gitarama en 1987 (HATEGKIMANA & NGWABIJE 1988) relevait déjà d'importants problèmes de faible disponibilité des terres et de faible niveau de fertilité des sols. D'un côté, 65% des exploitations étaient jugées par leurs propriétaires comme de dimension insuffisante. De l'autre, 13% seulement des ménages agricoles étaient satisfaits du niveau de fertilité de leurs terres contre 60% pour un niveau jugé moyen et 27% pour celui jugé très faible. La même enquête a révélé que 15% des chefs d'exploitation estimaient n'avoir aucun lopin de terre à léguer à leurs descendants contre 65% qui pouvaient en trouver 1 ou 2 et 20% qui en disposaient 3 ou 4. Concernant les niveaux respectifs de fertilité des terres, une enquête du projet PASA / DGB II (Préfecture de Butare) en 1988 (DGB / GENIE 1990) a donné à peu près les mêmes proportions qu'à Gitarama, à savoir niveau très bon : 8,0% ; niveau bon : 40,3% ; niveau moyen : 30,3% ; et niveau faible : 21,3% des ménages.

Pour l'ensemble des facteurs qui sont préférés par l'agriculteur pour augmenter la production, il faut encore se rapporter à quelques données d'enquêtes :

1. Gitarama (HATEGEKIMANA & NGWABIJE 1988) :

- (i) Crédit, fumier et semences sélectionnées ;
- (ii) Bonne affectation des cultures (rendue difficile par le manque de terre) ;
- (iii) Cultures rentables et prix rémunérateurs ;
- (iv) Proximité des marchés et moindre dispersion des champs.

2. Butare (DGB / GENIE 1990 ; Notre enquête de 1990) :

L'enquête du projet PASA / DGB II a révélé ce qui suit :

- (i) Engrais minéraux : 57,9% des enquêtés étaient disposés à les utiliser contre 42,1% qui ne l'étaient pas ; 32,8% trouvaient qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour les acheter tandis que 10,4% trouvaient qu'ils n'étaient pas disponibles sur les marchés locaux ; 21,6% trouvaient que les engrais dégradent le sol, 8,0% qu'ils brûlent les plantes, 3,2% qu'ils ne sont pas rentables et 1,6% que leur prix est trop élevé ;
- (ii) Produits phytosanitaires : 54,6% des enquêtés déclaraient ne pas savoir où les acheter tandis que 27,7% estimaient leur coût trop élevé ;
- (iii) Semences sélectionnées : 27,4% des enquêtés trouvaient qu'elles n'étaient pas disponibles et 18,6% que leur utilisation est exigeante car elle nécessite la fertilisation ; 8,3% seulement mettaient en cause leur prix ; leur taux d'adoption est encore très bas car 12,2% seulement des ménages déclarent s'approvisionner à l'extérieur pour leurs semences (y compris celles qui ne sont pas sélectionnées).

Notre enquête a donné lieu au classement suivant :

- (i) Fumure organique : 88% des ménages ;
- (ii) Semences sélectionnées : 72% ;
- (iii) Lutte anti-érosive : 47% ;
- (iv) Façons culturales : 46% ;
- (v) Engrais minéraux : 43% ;
- (vi) Produits phytosanitaires : 30%.

3. Mutara (EXPERCO LTÉE 1985) :

Les facteurs de production étaient différemment considérés selon les dates d'installation des ménages. Les ménages installés depuis longtemps (dès 1975) insistaient sur l'utilisation des variétés améliorées. Ceux nouvellement installés privilégiaient l'amélioration des assolements. Malgré quelques variations dans le pourcentage de ménages préférant l'utilisation des engrais verts et des pesticides (36 à 85%), ces derniers éléments semblent avoir une grande importance pour les deux types de ménages à la fois.

Étant donné que l'encadrement par un projet agricole et/ou d'élevage a été cité comme un facteur important par le paysan, nous nous sommes intéressés à cette question dans notre enquête qui couvrait une zone encadrée par les projets PASA/DGB II, PRB, DAR et NCOS [3].

Il ressort des données de l'enquête que :

1. Le pourcentage des paysans qui connaissent l'existence d'un projet dans leur localité est de 54% des ménages enquêtés ;
2. Une partie des enquêtés (50% des ménages) savent que le projet donne du travail salarié pour diverses tâches : aménagement des canaux d'irrigation ; travaux en culture améliorée ou en pépinière ; élagage et régénération des boisements ; cultures fourragères ; construction des étangs piscicoles, des routes et des maisons ;
3. Seuls 6% des ménages enquêtés ont vu un de leurs membres se faire embaucher par le projet œuvrant dans leur localité ;
4. Pour les 49% de ménages qui ont répondu à la question de savoir quels sont les services offerts par le projet œuvrant dans leur zone, voici le pourcentage respectif de ceux qui ont cité les éléments suivants :
 - (i) Vulgarisation ou fourniture d'engrais minéraux : 100% ;
 - (ii) Vulgarisation ou fourniture de semences sélectionnées : 92% ;
 - (iii) Crédit-bétail et fourniture de matériel agricole : 76% ;
 - (iv) Soutien aux coopératives : 49% ;
 - (v) Tracé ou entretien des routes : 29% ;
 - (vi) Crédit en espèces : 16% ;
 - (vii) Achat de produits vivriers : 4%.
5. Parmi les services qui n'ont pas pu être offerts par le projet alors que le paysan avait un certain espoir dans ce sens, les 24% de ménages non satisfaits citent les éléments suivants : (i) fourniture de matériel agricole ; (ii) crédit en espèces ; (iii) subvention de la fumure minérale ; (iv) assistance aux pauvres ; (v) crédit-soudure ; (vi) eau et électricité ; (vii) levée de l'obligation de vendre la récolte de riz au projet (PRB).

Il convient de noter que certains éléments figurant parmi les services offerts par le projet (point 4 ci-dessus) reviennent parmi les manques (point 5), ce qui signifie que tous les paysans ne reçoivent pas nécessairement les mêmes services au même moment alors qu'au moins un grand projet, le PASA / DGB II, couvre toute la zone considérée.

Afin d'approcher encore davantage l'état d'esprit du paysan, il est aussi jugé opportun de saisir les raisons qui expliquent ses décisions de vente et d'achat des produits agricoles. Du côté de la vente, notre enquête de 1990 a relevé les éléments suivants par ordre d'importance décroissante : (i) le niveau de production (24% des réponses) ; (ii) le besoin de liquidités monétaires dès la récolte (18%) ; (iii) la petite dimension du terrain qui oblige à se spécialiser en un certain nombre de produits pouvant être vendus quitte à acheter ceux qui ne sont pas pratiqués (12%) ; (iv) le fait d'avoir pratiqué une culture de rapport (11%) ; (v) le niveau du prix de vente (5%) ; (vi) la proximité du marché (4%) et (vii) la proximité et la qualité des routes (2%). Les éléments

tels que la disponibilité d'un moyen de transport pour la commercialisation ou le contrôle des poids et mesures chez le commerçant ne se sont pas révélés importants.

Du côté de l'achat, l'enquête a révélé qu'un produit est acheté parce que : (i) il accuse une faible production sur la ferme (41% des réponses) ; (ii) il n'est pas pratiqué dans la région (36%) ; (iii) il a d'abord été vendu à la récolte soit par besoin pressant d'argent (11%) soit parce qu'il se conserve mal (9%) ; (iv) il est acheté pour être revendu (3%).

Pour encore mieux comprendre les éléments précédents, nous avons relevé les contraintes exprimées par les commerçants de produits vivriers qui sont les principaux partenaires des agriculteurs en milieu rural. Les commerçants mettent au premier rang la contrainte des problèmes de conservation des produits. Suit le problème de la concurrence déloyale d'un grand nombre de collègues sans licence de commerce. Viennent enfin : (i) la faible demande locale ; (ii) l'instabilité des prix ; (iii) la faible offre locale qui fait que l'approvisionnement lointain conduit à un prix trop haut pour le consommateur ; (iv) le faible capital financier et (v) le paiement de taxes élevées et cela à plusieurs services mal coordonnés.

Pour répondre aux contraintes précédentes, la plupart des commerçants suggèrent précisément le contrôle énergique de la concurrence déloyale des commerçants sans licence (17 réponses) ; la disponibilisation des produits de conservation (11 réponses), les facilités d'emprunt bancaire (7 réponses), la diminution des impôts (4 réponses) et l'entretien des routes (3 réponses).

Il apparaît donc que le commerçant se rend mieux compte que quiconque des problèmes qui se posent directement au niveau du paysan, à savoir le faible niveau de production locale et le bas niveau de revenu. Ces éléments ajoutés à ceux déjà énumérés plus haut concernant le paysan montrent le caractère plus ou moins déficitaire de la région étudiée en termes de production alimentaire. Ce caractère justifie l'importance qu'il faut accorder à l'intégration au marché aussi bien par la vente que par l'achat des produits vivriers. Il justifie aussi la nécessité des efforts d'intensification agricole. Il convient de noter que les facteurs classiques de commercialisation tels que le niveau des prix, la proximité du marché, la qualité des routes et les moyens de transport, sans oublier les opportunités de débouchés, ne déterminent pas fortement les décisions de vente chez les exploitants agricoles. Ce schéma, qui est différent de celui d'une région à production excédentaire, se rapproche davantage de la situation moyenne des paysans rwandais.

Il est enfin jugé pertinent de terminer par la contrainte des opportunités intéressantes d'emplois non agricoles ou agricoles salariés. En effet, l'insuffisance de telles opportunités a été perçue par notre enquête sur Butare. Afin de ne pas entrer dans les détails, nous nous limiterons au coup d'œil jeté sur les coûts «encourus» par le paysan qui renonce à exercer telle ou telle activité salariée, autrement dit le coût d'opportunité privé. Une évaluation simplifiée

de ce coût a été faite en multipliant 3 éléments : (i) le taux de salaire du marché ; (ii) le coefficient de disponibilité relative du type d'emploi considéré et (iii) le coefficient de disposition relative de l'enquêté à exercer l'activité considérée. Les enseignements de l'enquête sont repris ci-après.

Les agriculteurs expriment globalement un coût d'opportunité de 50 FRW [4] par journée de travail salarié. Ce coût d'opportunité est donc de loin inférieur au salaire effectif qui est de 90 FRW pour le travail agricole en milieu rural (TAR), 113 FRW pour le travail non agricole en milieu rural (TNAR), 137 FRW pour le travail dans une petite ville (TPV) et 154 FRW pour le travail dans une «grande» ville (TGV) comme Butare ou Kigali. Même si le salaire augmente quand on passe de l'agriculture à d'autres activités et du milieu rural à la ville, le coût d'opportunité exprimé ne va pas dans le même sens. En effet, la probabilité d'obtenir un emploi va en diminuant sauf pour le passage d'une petite ville (où les opportunités sont très limitées) à une grande ville (où celles-ci sont relativement plus larges). C'est ainsi que nous avons obtenu un coût moyen de 36,6 FRW pour le TAR, 28,8 FRW pour le TNAR, 18,0 FRW pour le TPV et 26,3 pour le TGV.

Il convient néanmoins de noter que le faible coût d'opportunité ne s'explique pas seulement par la faible disponibilité des emplois car un certain nombre de personnes déclarent être sûres de pouvoir trouver un emploi mais ne sont pas disposées à le chercher et à l'occuper ; elles préfèrent garder leur activité actuelle, en l'occurrence l'agriculture sur l'exploitation. Notre enquête a relevé le pourcentage de telles personnes : 51% pour le TAR, 17% pour le TNAR, 12% pour le TPV et 16% pour le TGV. La décision d'occupation effective d'un emploi dépend non seulement du coût de transport et de séjour en termes financiers mais aussi des éléments tels que le coût psychologique d'éloignement vis-à-vis de sa famille.

Ces quelques éléments illustrent donc à quel point les emplois salariés disponibles et jugés intéressants par le paysan sont limités. Cela tient entre autres à l'élément psychologique déjà signalé pour ce qui est du travail agricole chez quelqu'un d'autre, au bas niveau de formation en milieu rural et au faible niveau de développement économique du pays en général.

5.2.2. *Vue d'ensemble et discussion*

De la revue des éléments d'appréciation cités ci-dessus, il ressort principalement que :

1. Au niveau des aléas climatiques le paysan redoute davantage l'insuffisance pluviométrique (sécheresse) que les pluies trop abondantes.
2. Le problème de fertilité des sols vient au premier rang des contraintes ; cette faible fertilité est liée à la rareté des terres elle-même qui apparaît également dans le peloton de tête. Aussi la fumure organique (notamment par la disposition d'une vache en stabulation), l'accès à l'utilisation des

engrais et la lutte anti-érosive sont-ils perçus comme des facteurs importants pour l'augmentation de la production.

3. Les semences sélectionnées ou les variétés améliorées sont également jugées essentielles pour l'augmentation de la production.
4. L'encadrement technique insuffisant et le manque de crédit sont des contraintes souvent citées.
5. Les conditions climatiques défavorables s'ajoutent à la faible fertilité des sols pour augmenter la susceptibilité des cultures aux maladies et parasites.
6. Les problèmes de commercialisation et de prix non rémunérateurs sont cités mais n'apparaissent pas comme les plus préoccupants. À noter que les agriculteurs qui citent le besoin de relèvement du prix au producteur et qui se trouvent dans des conditions favorables à la réalisation des surplus commercialisables sont plutôt minoritaires.

Sur le plan spécifique de l'encadrement technique, l'état d'esprit du paysan peut être approché de manière générale. Un grand nombre de paysans savent bien que l'ISAR existe et qu'il s'occupe de la recherche agricole. Ils savent aussi que les services du MINAGRI et des projets sont là pour s'occuper de leur encadrement. Seulement, les moyens limités de ces services ne permettent pas toujours aux paysans de les approcher concrètement et d'être en contact avec les plus compétents des membres de leur personnel. Ces moyens limités ne permettent pas non plus de disponibiliser les intrants dont le prix n'est pas finalement l'élément le plus prohibitif comparé à la possibilité de trouver où se procurer le facteur désiré ou de recevoir les conseils adéquats pour l'utiliser.

Dès lors, quand les services attendus ne sont pas obtenus, les institutions semblent trop éloignées des problèmes du paysan et celui-ci peut éprouver un sentiment de rejet ou de méfiance vis-à-vis des services concernés et de leurs actions. Ce sentiment sera d'autant plus prononcé que les résultats des technologies essayées seront décevants. Cela peut avoir lieu à la suite d'une adaptation insuffisante de ces résultats aux conditions réelles de l'agriculteur, d'une part, ou à des conseils mal ou trop rapidement dispensés, d'autre part. Cela semble être le cas pour les paysans qui ont affirmé que les engrais (en général) brûlent les plantes ou dégradent le sol.

Par contre, il y aura une catégorie de paysans qui, se rendant compte que les moyens des services d'encadrement agricole sont limités, vont fournir un effort particulier pour approcher ces services par eux-mêmes.

S'agissant du problème des terres, les paysans savent qu'il se pose avec acuité. Cependant, soit qu'ils ne se représentent pas à quoi elle correspond concrètement, soit qu'ils tiennent beaucoup au régime foncier actuel, ils ne se prononcent pas en faveur de la réforme foncière et agraire. En effet, l'enquête menée dans le cadre de l'étude de l'UNR et du MINIFINECO (cfr. supra) prévoyait entre autres moyens d'augmenter la production agricole l'alternative

de réforme foncière et de l'habitat. Cette alternative n'a pas été retenue par un nombre significatif de paysans. La plupart se sont limités aux aspects tels que l'encadrement par un projet, le crédit, l'appui à l'élevage, etc. Par ailleurs, au niveau des questions ouvertes (et donc des réponses spontanées qui y ont été réservées), cette alternative ne s'est pas manifestée. L'insuffisance des terres a été signalée sans aller plus loin.

6. Hiérarchisation des contraintes

À la lumière des considérations de la section précédente, il est clair que l'ordre des priorités établi par le paysan est différent a priori de celui du chercheur ou du développeur. La plupart des éléments qui interviennent dans l'appréciation du paysan concernent la sécurité de satisfaction de ses objectifs à court terme et parfois à moyen terme. Quant aux contraintes sur lesquelles insistent les partenaires du paysan, elles comprennent des préoccupations souvent de moyen terme et parfois de long terme. La question est de savoir comment concilier, d'une part, l'appréciation de ces contraintes par les deux types d'acteurs et, d'autre part, la planification bien articulée des solutions à y apporter.

Cela dit, nous pouvons, en définitive, hiérarchiser les contraintes perçues par le paysan de la manière indicative suivante :

1. LES CONTRAINTES D'ORDRE AGRICOLE :

- (i) Le caractère pénible du travail, l'insuffisance pluviométrique, la faible fertilité des sols, le manque de terre et le manque de bétail élevé à des fins de fumure organique ;
- (ii) La difficulté d'accès à l'utilisation des intrants (semences sélectionnées, engrais, pesticides, ...) par manque d'approvisionnement facile, d'encadrement technique adéquat et d'accès au crédit ; les problèmes de stockage ;
- (iii) Les problèmes de commercialisation et de prix non rémunérateurs ; les pluies parfois trop abondantes.

2. LES CONTRAINTES DE MÉNAGE :

- (i) Les problèmes de santé, d'alimentation insuffisante et de logement ;
- (ii) Les moyens limités pour l'achat des biens de consommation durables ;
- (iii) Les opportunités limitées d'emplois non agricoles ou agricoles salariés pouvant être jugés intéressants par le paysan et qui valent donc le coût d'abandon du travail agricole sur l'exploitation.

3. LES PROBLÈMES D'ORDRE INSTITUTIONNEL

- (i) Le manque de concertation des services : le paysan est souvent sollicité par des réunions, des enquêtes ou des visites parfois mal coordonnées des agents de développement ou des autorités sans pour autant recevoir de leur part des conseils pratiques pour ses problèmes ;
- (ii) Le caractère étranger des services : les institutions des services agricoles ou de crédit apparaissent parfois comme étrangères au paysan, i.e. comme faisant partie d'une superstructure éloignée de ses problèmes.

S'agissant des contraintes perçues par le chercheur et le développeur, il faut citer tout le cercle vicieux de l'agriculture de subsistance. Celle-ci ne parvient plus à rencontrer les besoins ni de l'agriculteur et de sa famille ni de l'économie générale du pays.

Tout d'abord, la contrainte majeure est constituée par la pression démographique alors que les perspectives de réduction du taux de croissance de la population ne sont pas optimistes.

Ensuite, la production agricole qui devrait augmenter pour rencontrer les besoins de la population se heurte aux possibilités limitées d'intensification agricole étant donné : (i) les moyens limités pour la recherche et la vulgarisation qui ne permettent pas de mettre à la disposition du paysan des paquets technologiques maîtrisables et rentables ; et (ii) l'environnement économique défavorable par manque d'une activité dynamique au niveau de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Même si le paysan ne considère pas comme prioritaire la commercialisation et le relèvement du prix au producteur, il est clair que cela ne se rapporte qu'au contexte actuel où la production est faible et principalement destinée à la subsistance.

Dans une logique d'intensification de l'agriculture, on ne pourra pas se passer de l'intégration au marché. Les mesures destinées à augmenter la production devront être parallèlement accompagnées de celles favorables à la commercialisation et à la transformation pour convaincre le paysan qu'il existe des débouchés rentables à ses produits. C'est dans ces seules conditions qu'il pourra fournir un effort supplémentaire de production en recourant notamment au crédit et cela aux conditions les plus proches possibles de celles du marché.

Cette dernière précision est pertinente dans la mesure où il est difficile d'envisager de grandes subventions (sur le montant du principal ou sur les intérêts, sur le coût des intrants ou par le relèvement du prix au producteur) dans un pays où c'est surtout l'agriculture qui est appelée à financer d'autres secteurs de l'économie et non l'inverse. Par ailleurs, les conditions trop favorables de soutien à la production ne profitent généralement qu'à une catégorie de personnes nanties ou influentes ; ces conditions favorisent également le détournement du crédit agricole à d'autres usages ou ne stimulent pas l'effort de production normalement consenti pour être à même de rembourser.

Toutefois, cela n'exclut pas des interventions légères et temporaires pour donner un coup de pouce initial à l'agriculteur notamment au niveau de la garantie ou d'une certaine période de grâce (une ou deux saisons culturales) avant le remboursement. L'accès limité au crédit est donc une contrainte réelle mais l'octroi de ce crédit ne peut pas précéder la disponibilisation des paquets technologiques rentables et l'amélioration de l'environnement économique de l'agriculteur.

Enfin, une autre principale contrainte perçue par le chercheur ou le développeur pour l'agriculture paysanne rwandaise se trouve être la dimension trop petite de la plupart des exploitations. Le rapport de la Commission Nationale de l'Agriculture (RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 a) s'est prononcé en faveur des restructurations foncières et agraires. Une discussion objective sur cette option dépasse le cadre de ce témoignage. Il faut simplement noter que cette option constitue un défi aussi grand que celui qui est à la base de sa justification à savoir la gestion efficace du problème de démographie galopante. Dans ces deux domaines, on ne trouvera jamais assez de moyens d'un seul tenant pour des opérations à grande échelle. C'est pourquoi il importe de penser à un plan cohérent impliquant des mesures progressives et à petite échelle. C'est du reste pour cela que les solutions entrevues au terme de ce témoignage ne sont traitées que sommairement en attendant un tel plan qui dépasse notre compétence et qui, de toute manière, exige une approche multidisciplinaire.

7. Esquisse des voies de solutions

Au niveau des solutions, il est difficile d'établir des priorités correspondant aux desiderata du paysan. Comme nous l'avons souligné dès le début, les réponses qui sont données par le paysan sont en partie suggérées par le chercheur ou le développeur. Étant donné que le paysan a été peu habitué à participer ou à être démocratiquement représenté dans les grands débats concernant le développement, les priorités qui ressortent des opérations de suivi-évaluation notamment par des enquêtes sont choisies parmi les alternatives que le chercheur ou le développeur croit plus ou moins pertinentes. C'est ainsi que nous préférons entrevoir quelques voies de solutions, sans devoir isoler celles qui sont souhaitées par le paysan. Nous partons seulement des contraintes et des préférences générales qui ont été exprimées par ce dernier et qui semblent refléter suffisamment son état d'esprit. Bien évidemment, toute solution devrait être discutée avec lui avant son application.

Il importe d'observer d'emblée qu'au niveau de l'élaboration des plans, des programmes ou des projets de développement rural, les objectifs de l'agriculteur doivent être adéquatement considérés car ils sont souvent en rapport avec certaines rationalités subtiles. La multiplicité des objectifs ne signifie

pas toutefois qu'un seul projet global doive rencontrer chacun d'entre eux. Il faut se souvenir que de tels projets ont été tentés sans grands succès dans les années 70 et 80. Il faut plutôt que l'option pour des projets plus sectoriels s'accompagne d'une discussion préalable avec les bénéficiaires et de la coordination des interventions dans un même milieu.

Cela dit, nous subdivisons les solutions possibles en trois catégories correspondant au court terme, au moyen terme et au long terme. Ces mesures sont présentées dans un esprit de compromis entre différentes alternatives possibles sans s'inscrire dans des schémas idéologiques figés. Étant donné les problèmes d'ordre socio-politique qui accaparent actuellement l'esprit des politiciens et de l'opinion publique, il faut allonger la période correspondant au court terme pour tenir compte du délai de 2 ans fixé pour la transition vers les institutions plus stables de l'État. Si nous nous fixons des normes suivantes pour le concept de durée des phénomènes agro-socio-économiques : 2 à 3 ans (soit 2,5 ans) pour le court terme, 3 à 7 ans (soit 5 ans) pour le moyen terme et 5 à 10 ans (soit 7,5 ans) pour le long terme, cela donne des horizons respectifs de 2,5 ans, de 7,5 ans et de 15 ans. Compte tenu du délai de 2 ans fixé pour la transition dont il a été question ci-dessus et moyennant une marge de sécurité de 6 mois, les horizons normaux deviennent respectivement de 5, de 10 et de 17,5 ans. Les solutions préconisées ci-après sont donc supposées donner leur fruit sur les intervalles respectifs de : 1994-1998 pour le court terme ; 1999-2003 pour le moyen terme, et 2004-2010 pour le long terme.

7.1. MESURES À COURT TERME

1. Assurer une bonne gestion de l'aide alimentaire en identifiant selon des critères objectifs les bénéficiaires éventuels qui, de toute façon, n'auraient pas les moyens de s'acheter des vivres (cela pour répondre à la critique selon laquelle l'aide décourage ou concurrence l'offre locale) ; et procéder régulièrement à des mesures adéquates de prévision des récoltes ou de constitution des stocks de sécurité afin de ne pas être trop surpris par des pénuries alimentaires.
2. Inventorier et diffuser les principaux résultats de recherche déjà disponibles sur le Rwanda (et ses pays voisins en cas de besoin) et sur chacune de ses régions agricoles ou micro-écologiques avant de pousser plus loin la recherche agricole adaptative ou appliquée qui produirait ses effets à moyen et à long termes.
3. La fertilisation des sols étant la principale priorité, étudier et exécuter dans les meilleurs délais, pour les exploitations ou les régions qui s'y prêtent, les voies et moyens de généraliser : (i) le crédit pour l'achat d'animaux à élever en stabulation pour la fumure organique ; (ii) le crédit pour l'achat d'une brouette de transport du fumier entre autres usages ;

(iii) un crédit spécial pour le terrassement radical. Cette opération s'accompagnerait évidemment d'autres mesures favorisant le développement d'une filière agricole intéressante qui apporterait les revenus nécessaires pour supporter les crédits en question.

4. Disponibiliser régulièrement les intrants dont il existe une réelle demande (semences sélectionnées, engrais, pesticides, etc.) pour l'une ou l'autre culture. L'État pourrait financer les études de faisabilité qui contribueraient à convaincre les opérateurs privés de s'impliquer davantage dans le commerce des intrants.
5. Fournir régulièrement des informations sur la situation actuelle et les prévisions des prix et des récoltes afin d'améliorer la performance du système de commercialisation.
6. Résoudre les problèmes jugés fondés au niveau des commerçants des produits vivriers qui sont les principaux partenaires des paysans et qui verront leur rôle s'accroître avec les stratégies de libéralisation préconisées actuellement.
7. Relancer de manière spécifique les sous-secteurs du café et de l'élevage. Concernant le café, évaluer les possibilités de remplacer les vieilles plantations et/ou d'introduire de nouvelles variétés, de fabriquer les pesticides et les dépulpeuses sur place, de privatiser certaines infrastructures, d'augmenter légèrement le prix au producteur, etc. Pour l'élevage, améliorer la production de fumier et de lait avec les bovins et la production de viande avec les petits ruminants, les volailles et les lapins.
8. Développer la pisciculture et les cultures horticoles autour des agglomérations ou des voies de communication.
9. Promouvoir les travaux à haute intensité de main-d'œuvre en commençant par des réalisations destinées à préparer, dans chaque région, un réseau d'infrastructures qui, à moyen terme, soutiendront le processus d'intensification agricole au niveau de l'amont (comptoirs de vente des intrants, ...) ou de l'aval (routes desservant les zones de production retirées ; silos de stockage, moyens de communication tels que le téléphone ; électricité, ...)
10. Soutenir les associations mutuelles des ruraux pour les soins de santé ; favoriser toute mesure d'amélioration des conditions d'hygiène et de nutrition.
11. Soutenir l'action coopérative au niveau de la formation pour la gestion et pour les pratiques démocratiques de décision au sein des associés.
12. Déployer tous les efforts possibles pour améliorer le niveau de formation des ressources humaines même pour la main-d'œuvre non qualifiée ; s'intéresser également aux adultes de 20 à 45 ans en particulier qui sont pour la plupart concernés par la gestion des exploitations et qui joueront un rôle important dans les années suivantes du plan de développement à moyen et long termes.

7.2. MESURES À MOYEN TERME

1. Bien coordonner les différents services concernés par le développement rural et, au besoin, créer un département ministériel ou un office chargé de cette tâche en plus des aspects purement agricoles laissés au MINAGRI ou de planification générale laissés au Ministère du Plan (MINIPLAN).
2. Poursuivre le programme de formation des ressources humaines plus ou moins qualifiées et soutenir la recherche adaptative et appliquée.
3. Dans chaque région, aussi bien pour la recherche adaptative que pour la disponibilisation des intrants, la vulgarisation, le crédit, le stockage ou la transformation, etc., favoriser les cultures qui présentent un intérêt évident pour le paysan. Entre autres, privilégier au moins une culture dans chacune des catégories suivantes : (i) cultures de sécurité ou de réserve : banane, patate douce, manioc, ... ; (ii) cultures d'import-substitution et/ou à haute potentialité de transformation : pomme de terre, blé, maïs, riz, soja, arachide, canne à sucre,...(iii) cultures de consommation de masse : haricot nain, haricot volubile, sorgho, ... et (iv) cultures industrielles : café, thé, ... Les cultures respectives seront « locomotrices » pour convaincre le paysan à s'insérer au marché et à adopter progressivement les innovations (RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 a).
4. Poursuivre la mise en place des infrastructures économiques permettant la réussite des filières liées aux produits « locomoteurs ». Dans leur mise en place, penser déjà au schéma qui sera adopté à long terme pour l'aménagement du territoire ou pour la réforme foncière ou agraire (avec regroupement de l'habitat en particulier).
5. Concevoir un système de commercialisation et de mesures macro-économiques d'accompagnement qui assure une politique des prix adaptée à la recherche de l'efficacité, de l'équité et de la stabilité et considérant la coexistence des paysans vendeurs nets et acheteurs nets de produits vivriers.
6. Analyser les possibilités de mécanisation sélective de certaines activités qui posent des goulets de travail agricole.
7. Promouvoir les petites et moyennes entreprises aussi bien en agriculture que dans d'autres secteurs ; pour les agro-industries, s'assurer un bon niveau de stockage pour l'approvisionnement régulier et le fonctionnement de ces unités à la capacité optimale.
8. Commencer à évaluer, sur le plan légal et au niveau du recensement des terres, de leurs propriétaires et de leur valeur, les mesures préparatoires pour une réforme agraire impliquant la fixation d'une taille minimale des exploitations jugées viables et d'un plafond pour les terres individuellement possédées.

7.3. MESURES À LONG TERME

1. Soutenir la recherche appliquée, stratégique et/ou fondamentale.

2. En partant du relèvement général du niveau de formation et/ou de revenu du paysan réalisé à moyen terme, mettre en œuvre des mesures incitatives dans le cadre d'une politique volontariste de réduction de la fécondité totale. Des facilités telles que la réduction des impôts ou les allocations pour frais de santé ou de scolarité seraient consenties en faveur des ménages acceptant de leur gré de se rapprocher d'un nombre indicatif d'enfants qu'il n'est pas souhaitable de dépasser.
3. S'attaquer au problème des terres éventuellement par une réforme agraire qui aurait déjà été conçue à moyen terme et qui serait progressivement exécutée en commençant par l'installation de jeunes ménages et le développement des opportunités d'emplois pour les paysans sans suffisamment de terres, d'une part, et par les régions où la situation est plus critique, d'autre part.
4. Dégorger sensiblement le secteur agricole et rural en favorisant le développement des secteurs secondaire et tertiaire notamment par une politique parallèle d'urbanisation hiérarchisée.

8. Conclusion

Étant donné l'ampleur de la tâche de mise en œuvre des diverses voies de solutions entrevues pour répondre aux nombreuses contraintes évoquées par le présent témoignage, il est urgent de trouver un compromis adéquat et durable pour la solution des problèmes socio-politiques que le pays connaît en ce moment ; cela permettra de mieux s'atteler à la conception et à l'exécution d'un plan pragmatique de développement du pays, en général, et de son secteur agricole et rural, en particulier. L'aptitude à l'effort des paysans rwandais constitue un des atouts qu'il faudra valoriser.

Un défi particulier que le Rwanda partage avec ses homologues africains ou d'autres pays en voie de développement est celui de convaincre les pays riches qu'ils peuvent gagner au moins à moyen et long termes à leur fournir l'aide nécessaire à la mise en œuvre des mesures de survie et de déblocage permettant de mieux préparer et réaliser les actions de développement proprement dites. Cela assurera un partenariat plus efficace, plus équitable et donc plus crédible.

La stimulation de l'effort intérieur et la valorisation de l'aide extérieure pour la réussite du développement rural exigeront un pragmatisme qui marie : (i) les préoccupations de court terme et celles des moyen et long termes ; (ii) les méthodes agronomiques et biologiques et les méthodes physiques pour la conservation et l'amélioration de la fertilité des sols ; (iii) l'intensification des cultures vivrières et celle des cultures de rente pour répondre aussi bien aux objectifs de sécurité alimentaire des ménages qu'à ceux de revenu monétaire ou autres ; (iv) la logique d'intensification agricole dans les prochaines

années et celle de réforme agraire à terme ; (v) l'utilisation de la main-d'œuvre et la mécanisation sélective ; (vi) le secteur public et le secteur privé, etc.

La question qui reste ouverte est de savoir comment réaliser ce mariage dans le concret. Tout le monde doit participer à la réponse : du paysan rwandais aux institutions étrangères ou internationales en passant par l'agent de vulgarisation, le chercheur et le décideur politique national.

NOTES

- [1] La communication se limite au caractère de témoignage personnel d'un ressortissant rwandais et n'a pas la prétention d'engager une quelconque responsabilité scientifique des promoteurs du doctorat en cours. De temps en temps, le témoignage se réfère aux données d'une enquête effectuée en 1990 pour le doctorat sur les exploitations agricoles paysannes du centre et du sud de la Préfecture de Butare, au Rwanda.
- [2] OPROVIA : Office rwandais de promotion de la commercialisation des produits vivriers et animaux.
- [3] PASA / DGB II : Phase II du Projet de Développement Global de Butare dans le cadre du Programme d'Appui à la Stratégie Alimentaire.
PRB : Projet Rizicole de Butare.
DAR : Projet de Développement Agricole de Runyinya.
NCOS : Homologue flamand du Centre National de Coopération au Développement (CNCD) œuvrant à Kibayi.
- [4] FRW : Franc rwandais valant 0,44 francs belges (FB) à l'époque de l'enquête et 0,24 FB aujourd'hui.

RÉFÉRENCES

- AFRENA 1988. Potentiel agro-forestier dans les systèmes d'utilisation des sols des hautes terres d'Afrique de l'Est à régime pluviométrique bimodal. — *In* : Rwanda, Rapport n° 1.
- BANQUE MONDIALE 1991. Rapport sur le développement dans le monde. — Washington, D.C.
- DELEPIERRE, G. 1982. Les régions agro-écologiques en relation avec l'intensité de l'érosion. — *Bulletin agricole du Rwanda*, 2 : 87-95.
- DGB / GENIE 1990. Projet PASA / DGB II : Enquête agro-socio-économique en préfecture de Butare, 1988, Kigali (Rwanda).
- EXPERCO LTÉE 1985. Plan directeur de la région du Mutara. — *In* : MIVILLE, C. Étude agro-économique, Kigali (Rwanda).
- HATEGEKIMANA, B. & NGWABIJE, R. 1988. Etude sur les possibilités d'amélioration de la commercialisation des produits vivriers en Préfecture de Gitarama. — Projet Agricole de Gitarama, Butare (Rwanda).
- LOVERIDGE, S. 1988. Uses of farm and market survey data to inform food security policy in Rwanda. — Thèse de doctorat, Michigan State University, Michigan.

- LOVERIDGE, S. 1992. Les sources de revenus des ménages agricoles rwandais ; les exportations et leur impact sur la disponibilité alimentaire en milieu rural (année agricole 1990), MINAGRI/DSA, Kigali (Rwanda).
- MATHESS-GUERRERO, A. & RUGERUZA, E. 1989. Résultats de l'enquête diagnostique du Département EMSP sur la Dorsale granitique et le Plateau central. — Note technique de l'ISAR, Rubona (Rwanda).
- NDINDABAHIZI, I. & NGWABIJE, R. 1991. Évaluation des systèmes d'exploitation agricole pour une régionalisation des techniques de conservation et d'amélioration de la fertilité des sols au Rwanda, MINAGRI / Projet SNCS, Kigali (Rwanda).
- PNUD 1991. Rapport mondial sur le développement humain. — Economica, Paris (France).
- RWANDA-MINAGRI 1987. Description sommaire des principales caractéristiques de l'agriculture au Rwanda ; ENA 1984, Rapport 2 du SESA. — Kigali (Rwanda).
- RWANDA-MINIPLAN 1992. La politique socio-économique du Rwanda 1992-1994 : Conférence de table ronde des partenaires au développement économique et social de la République rwandaise (Genève, juillet 1992). — Kigali (Rwanda).
- RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 a. Rapport de synthèse de la Commission nationale de l'agriculture. — Kigali (Rwanda).
- RWANDA-PRÉSIDENTE 1992 b. Commission nationale de l'agriculture : La recherche agricole au Rwanda. — Kigali (Rwanda).
- UNR & MINIFINECO 1989. Étude des coûts de production et politiques des prix agricoles et de l'élevage au Rwanda, 3 volumes. — Butare (Rwanda).



De Heer V. DRACHOUSOFF
Eregeassocieerd lid van de Koninklijke Academie
voor Overzeese Wetenschappen

M. V. DRACHOUSOFF
Membre associé honoraire de l'Académie royale
des Sciences d'Outre-Mer

Afrique centrale : Un pari sur l'avenir *

par

V. DRACHOUSOFF **

MOTS-CLÉS. — Afrique ; Développement.

RÉSUMÉ. — L'achèvement de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62» a coïncidé avec une vague d'afro-pessimisme qui risque de décourager les amis de l'Afrique et de démobiliser beaucoup d'Africains. Alors que beaucoup d'Africains souhaitent un renouveau de la coopération européenne, certains Européens suggèrent de laisser l'Afrique vivre et travailler à l'africaine en dehors de toute intervention extérieure, sauf caritative. Cette suggestion mérite d'être examinée mais elle n'apporte pas de solutions aux problèmes vitaux et urgents qui se posent à l'Afrique et risquent de la laisser désarmée devant des concurrents plus dynamiques. Quelles que soient les difficultés actuelles, il faut mener de front une politique à court terme pour assurer la survie et éviter l'implosion et une politique à moyen et long terme pour la relance et ultérieurement le développement. Le monde rural de l'Afrique centrale est confronté aujourd'hui avec cinq impératifs : survie, déblocage et relance, recherche, développement, protection de l'environnement. On ne saurait y répondre sans un certain niveau de sécurité, d'accessibilité, de cohérence et d'efficacité qu'on ne peut atteindre rapidement à l'échelle d'un pays. Il faudra donc commencer dans un cadre régional ou même local, progressivement étendu. Les pays européens qui ont partagé avec l'Afrique plusieurs décennies d'histoire commune et n'y ont plus d'ambitions politiques ou idéologiques, sont les plus qualifiés pour aider l'Afrique centrale à survivre et à relancer ses activités et son développement. Encore faut-il qu'ils comprennent que c'est aux Africains qu'il importe d'élaborer leur type de société moderne — et que les Africains admettent que le développement est le fruit d'un long et pénible effort intérieur de toute la société, y compris de ses dirigeants.

SAMENVATTING. — *Midden-Afrika : Een weddenschap op de toekomst.* — De voltooiing van het werk : «Rural Development in Central Africa 1910-1960/62» viel samen met een golf van afro-pessimisme dat wel eens de ontmoediging van de vrienden van Afrika en de demotivering van veel Afrikanen met zich zou kunnen meebrengen. Terwijl tal van Afrikanen een hernieuwing van de Europese samenwerking wensen, stellen sommige Europeanen voor Afrika op zijn Afrikaans te laten leven en werken, zonder

* Lecture faite à la séance académique organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62» édité par la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles, 19 janvier 1994).

** Membre associé honoraire de l'Académie; rue Général MacArthur 48, B-1180 Bruxelles (Belgique).

externe tussenkomst, behalve uit liefdadige overwegingen. Dit voorstel verdient onderzocht te worden maar biedt geen oplossing voor de vitale en dringende problemen waarmee Afrika te kampen heeft en die haar, tegenover meer dynamische concurrenten, weerloos dreigen te maken. Welke de huidige moeilijkheden ook mogen zijn, er moet tegelijkertijd én een beleid op korte termijn — om de overleving te verzekeren en de implosie te vermijden — én een beleid op middellange en lange termijn — met het oog op de heractivering en later op de ontwikkeling — gevoerd worden. De rurale wereld in Midden-Afrika wordt met vijf dringende vereisten geconfronteerd : overleving, deblokkering en stimulering van de economie, onderzoek, ontwikkeling, milieubescherming. Er kan aan die vereisten niet voldaan worden zonder een zeker niveau van veiligheid, toegankelijkheid, coherentie en doeltreffendheid te garanderen en dit kan op nationaal vlak niet op korte termijn bereikt worden. Er zal dus met een regionaal en zelfs plaatselijk kader begonnen moeten worden dat later geleidelijk uitgebreid zal worden. De Europese landen die met Afrika verscheidene decennia geschiedenis delen en er geen politieke of ideologische ambities meer hebben, zijn het best geschikt om Afrika bij de overleving en de stimulering van haar activiteiten en ontwikkeling bij te staan. Ze moeten echter wel begrijpen dat de Afrikanen zelf hun eigen moderne maatschappijvorm moeten uitwerken, terwijl de Afrikanen moeten aanvaarden dat de ontwikkeling het resultaat is van een lange en moeizame interne inspanning vanwege de hele maatschappij, haar leiders inbegrepen.

SUMMARY. — *Central Africa : A bet on the future.* — The completion of the work «Rural Development in Central Africa 1910-1960/62» coincided with a wave of afro-pessimism which is likely to discourage both many Africans and friends of Africa. While many Africans would like a revival of European co-operation, some Europeans suggest letting Africa live and work in the African way without any external intervention, except for charity. This suggestion is worth being examined but does not give any solution to the vital and urgent problems Africa has to cope with and which might leave her helpless before more dynamic competitors. Whatever the current difficulties, a short-term policy has to be followed to ensure survival and avoid implosion, simultaneously with a medium- and long-term policy for economic expansion and, later on, for development. Nowadays the rural world of Central Africa faces five requirements : survival, reviving former activities, research, development and the protection of the environment. It is impossible to meet these requirements without a certain level of security, accessibility, coherence and efficiency which cannot be attained nationwide. The starting point will be a regional or even local framework, later progressively extended. The European countries which have several decades of history in common with Africa and which no longer have any political or ideological ambition for this continent are the most qualified to help Central Africa to survive and increase its activities and development. But they have yet to understand that Africans themselves must work out their own kind of modern society, while Africans have to admit that development is the result of a long and arduous self-help carried out by everyone in the nation, including its leaders.

Introduction

Au cours d'un entretien avec le Service d'Afrique des émissions mondiales de la BBC en décembre 1993, la journaliste qui m'interrogeait m'a demandé comment des Africains ex-colonisés réagiraient à un ouvrage écrit par les anciens colonisateurs à propos de la politique de développement rural menée avant l'indépendance. J'ai répondu que les Africains s'occupant du développement rural étaient dans leur immense majorité des personnes pragmatiques et qu'ils s'intéresseront à ce livre : 1) s'il leur fournit des informations utiles, difficiles à trouver par d'autres moyens ; 2) s'il leur évite de recommencer des travaux déjà effectués et de s'engager dans des impasses déjà explorées ; 3) s'il met à leur disposition, sous une forme aisément accessible, la longue expérience de centaines de chercheurs et de techniciens du développement rural.

J'espère — et je crois — que l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui répond à ces conditions. Il n'a pour but ni d'étudier le système colonial dans son déroulement historique ni d'émettre des jugements de valeur sur cette époque, importante mais brève, de la longue histoire de l'Afrique noire. Nous avons voulu présenter, aussi objectivement que possible, la synthèse de la politique de développement rural conçue, organisée et mise en œuvre à l'époque coloniale dans les Républiques actuelles du Zaïre, du Rwanda et du Burundi.

Le développement rural est étroitement lié à l'histoire et la géographie, aux traditions et au régime foncier, à l'économie générale et l'industrialisation, aux problèmes de santé et de formation, à l'environnement. C'est pourquoi, les dix sections de ce livre, citées dans son allocution par le Secrétaire perpétuel de l'Académie, sortent d'un cadre strictement agronomique pour couvrir tous les aspects du développement rural. Chaque section, sauf celle consacrée à la recherche, se termine par une bibliographie thématique aussi complète que possible. Pour la recherche (section III), les publications sont trop nombreuses pour figurer dans le texte. Une bibliographie complète CIDAT 1900-1965 sera jointe aux archives de l'ouvrage, conservées au SERDAT, rue Defacqz 1, 1050 Bruxelles.

Bien sûr, la science, les techniques, l'environnement économique et humain ont changé depuis 1960. La technologie a explosé — tandis que la capacité et les moyens de la mettre en œuvre ont diminué. Mais, si l'histoire n'est jamais réversible, on ne bâtit pas l'avenir en ignorant le passé. Et c'est pourquoi plus de cent spécialistes et praticiens qui ont longtemps vécu et travaillé en Afrique centrale et ensuite dans d'autres régions tropicales et subtropicales se sont efforcés, pendant près de dix ans, à rassembler, ordonner et interpréter une documentation aujourd'hui dispersée, demain perdue ou oubliée. Ils espèrent ainsi éviter la répétition d'essais déjà effectués et aider les nouveaux

responsables du développement rural en Afrique centrale à tirer des conclusions utiles des succès obtenus et des échecs subis.

Pour terminer cette brève présentation, je voudrais remercier l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, organisatrice de cette réunion, la Fondation Roi Baudouin pour avoir promu et financé cet ouvrage, sa direction et son personnel pour l'aide considérable qu'ils nous ont donnée, nos traductrices et correctrices et tous les collaborateurs qui ont accepté de nous apporter avec un total désintéressement des documents, des renseignements et l'appui de leur très grande expérience de l'Afrique centrale et du développement. Un grand merci surtout à MM. Alexandre Focan et Jacques Hecq pour le rôle déterminant qu'ils ont joué dans l'élaboration de ce livre.

Afrique centrale : Un pari sur l'avenir

L'achèvement de cet ouvrage a coïncidé avec une vague d'afro-pessimisme qui risque de décourager les amis de l'Afrique dans le monde et de démobiliser beaucoup d'Africains. L'Afrique inter-tropicale est en crise profonde. La décolonisation a échoué, tant dans les pays dont le colonisateur s'est retiré à la hâte que dans ceux où il a essayé de s'accrocher. Elle est en voie d'échouer dans les états où la présence active du colonisateur avait été maintenue après l'indépendance.

L'insécurité, la pression démographique, l'explosion urbaine, la dégradation des finances, des infrastructures, des services publics pèsent lourdement sur des économies de plus en plus fragiles. Les difficultés alimentaires et sanitaires s'aggravent : les conflits internes se multiplient. Les plans nationaux et internationaux, les programmes ambitieux de coopération, les modèles idéologiques, les utopies ont globalement échoué et, si leur bilan n'est pas totalement négatif, ils répondent de moins en moins aux possibilités, aux besoins et aux espoirs de l'Afrique. Quant aux pays européens, échaudés par l'expérience et d'ailleurs préoccupés par leur propre crise de civilisation, ils se replient sur des interventions de survie dont l'issue est de plus en plus incertaine. Les drames du présent et les menaces de l'avenir démobilisent les énergies locales et découragent leurs amis extérieurs.

La problématique de l'Afrique intertropicale pâtit du manichéisme primaire de deux extrémismes : celui qui affirme que les Africains sont incapables d'un développement autonome et sont donc voués à l'une ou l'autre forme de colonisation — et ceux qui voient dans le colonialisme et le néo-colonialisme occidentaux les seuls responsables des malheurs de l'Afrique.

Ces simplifications ne sont pas seulement erronées, elles sont nocives car elles transforment ce qui devrait rester un problème de solidarité et d'intérêts mutuels en un affrontement d'irresponsables. Devant la crise actuelle, un choix difficile s'impose à ceux qui se soucient de ce continent en détresse.

Alors que beaucoup d'Africains souhaitent un renouveau de la coopération européenne, certains Européens proposent de la stopper parce qu'elle serait globalement pernicieuse, en dehors des interventions de survie. D'autres nous engageant à laisser l'Afrique résoudre elle-même ses contradictions.

Un journaliste connu a récemment suggéré que l'Occident renonce à exporter sa démocratie et son macro-capitalisme et que le Zaïre décide de vivre et de travailler à l'Africaine, avec une économie informelle dans les villes et une agriculture de petites exploitations à l'intérieur. La reconstruction du pays incomberait ultérieurement à une jeune génération de micro-entrepreneurs, de paysans, de notables coutumiers et d'intellectuels.

Cette suggestion non dénuée d'intérêt ne tient pas compte de certaines réalités incontournables :

- Tout d'abord, l'Europe n'est pas la seule à intervenir en Afrique. D'autres pays subtropicaux et tropicaux, plus puissants et plus performants que ceux d'Afrique centrale, sont capables — et peut-être désireux — de s'y implanter. Ces pays ne possèdent pas notre expérience africaine ni nos scrupules post-coloniaux. Leur population est très nombreuse, laborieuse, peu exigeante et, à l'inverse des anciens colonisateurs, les facteurs climatiques ne sont pas un obstacle à son installation massive et permanente. On peut se demander comment une Afrique centrale laissée à elle-même réagirait à cette «coopération» d'un nouveau genre.
- En deuxième lieu, quelle serait la place des dizaines de milliers d'Africains qui ont acquis une expertise scientifique, technique ou gestionnaire ? Devraient-ils se reconverter dans des micro-entreprises plus ou moins artisanales ou dans l'agriculture manuelle ? Émigrer ? Ou bien, privés de toute perspective de carrière, s'allier aux militaires pour établir un régime de type haïtien ?
- Enfin, le retour à l'économie informelle et la ruralisation ne désamorcerait pas les bombes à retardement que le xx^{ème} siècle aura laissé à l'Afrique : l'explosion démographique, l'urbanisation massive, l'accès aux armes sophistiquées, le sida.

L'abandon de l'Afrique et le report de sa relance dans un avenir indéterminé provoqueraient une destruction probablement irréversible de l'environnement, des troubles à répétition, l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles par des enclaves étrangères irresponsables ou une colonisation sans complexes.

Je pense qu'il existe une troisième voie entre une stratégie de développement qui a déçu et un repli lourd de dangers futurs ; entre un étatsisme planificateur générateur de stagnation et une loi du marché qui met en concurrence soi-disant libre des poids lourds suréquipés et des poids plumes désarmés.

Pour autant que des conditions élémentaires d'activité soient rétablies, il doit être possible de mener de front, d'une part, une politique à *court terme* pour assurer la survie, éviter l'implosion socio-économique et écologique et,

d'autre part, une stratégie à *moyen et long terme* relançant les activités les plus importantes et réamorçant la modernisation de l'Afrique centrale. En dépit des difficultés présentes et futures, cette voie nous paraît être la seule issue constructive du drame actuel. Et dans ce cas, les informations contenues dans ce livre seront certainement utiles.

Évolution cyclique et évolution cumulative

Le développement ne se mesure pas par des indices quantitatifs — qui ne sont que la matérialisation d'un changement réussi — mais par le dynamisme d'une société. Ce dynamisme transforme une évolution *cyclique* (qui consomme ou gaspille les acquis) en une évolution *cumulative* (qui les investit dans une avancée nouvelle).

Les évolutions cumulatives présentent un certain nombre de traits communs :

- La société traditionnelle devient moins rigide, ce qui donne aux individus et aux groupes une plus grande autonomie de comportement ;
- Le temps devient un facteur de production quantifiable et programmable ;
- Les méthodes de travail sont profondément modifiées par la recherche d'un rapport optimum entre l'effort consenti (travail, argent, inconfort mental) et la satisfaction obtenue ;
- La satisfaction des besoins prend le pas sur le respect des usages ;
- La diversité des activités et des fonctions à l'intérieur du groupe ainsi que la disparité des revenus s'accroissent.

Toutefois, des éléments importants des comportements individuels et des rapports sociaux induits par une évolution cumulative diffèrent d'une civilisation à l'autre. Les itinéraires du développement, la pondération des efforts nécessaires, la hiérarchie des besoins varient considérablement.

Ces différences expliquent pourquoi le développement de type occidental n'est pas transférable tel quel dans un autre milieu culturel. Mais celui-ci peut utiliser l'impact et les leçons positives et négatives de ce développement pour élaborer son modèle propre, proche dans les principes mais différent dans ses choix et ses modalités. Et qui sait, le modèle africain apportera peut-être un jour à l'Europe ce supplément d'intégration des valeurs et de convivialité dont a parlé Jean Poirier et qui manque si cruellement à notre société.

Quel type de développement ?

Le développement est donc un processus interne et l'objectif d'une politique de progrès rural pour le Zaïre, le Rwanda et le Burundi ne peut être que l'élaboration et la mise en œuvre d'un développement *africain* et non d'une copie du modèle occidental : chaque groupe humain est en définitive respon-

sable du choix de son type de société et de la gestion de son évolution. Lui seul peut négocier son itinéraire selon les contraintes et les obstacles qui l'environnent, mobiliser les énergies et les utiliser à bon escient, enraciner le changement dans son fond culturel permanent.

Un groupe qui ne veut ou ne peut assumer cette responsabilité est voué à la soumission ou à la disparition, quels que soient le volume et la qualité de l'aide reçue de l'extérieur.

C'est pourquoi, si l'expertise, l'expérience, les recettes, les moyens d'action des pays dits «développés» sont aujourd'hui nécessaires à l'Afrique centrale, s'ils peuvent sauver des vies, débloquer des goulets, relancer des activités, ils ne peuvent ni ne doivent assumer le développement à sa place et remplacer l'effort intérieur. Au mieux, ils seront un circuit d'induction suscitant une énergie de développement induite et facilitant son application.

Le monde rural de l'Afrique centrale est confronté aujourd'hui à cinq impératifs : la recherche et la protection de l'environnement qu'examinera Jacques Hecq ; la survie, le déblocage, la relance et le développement dont je parlerai maintenant. Les interventions de survie et certaines opérations de déblocage et de relance pourraient se faire avec les moyens matériels et humains existants. Les autres exigeront que soient réunies plusieurs conditions préalables.

LES OPÉRATIONS DE SURVIE

Les opérations de survie relèvent d'équipes spécialisées, souvent étrangères. Elles sont difficilement prévisibles et ont un caractère d'urgence ce qui ne permet ni de les codifier ni de les planifier longtemps à l'avance. Elles n'assurent ni la relance ni le développement du groupe mais sauvegardent temporairement le capital humain qui pourra les mettre en œuvre.

L'expérience déjà acquise permet de mettre le doigt sur deux faiblesses majeures des opérations de survie :

- Un recours excessif aux vivres importés, ce qui a pour effet de modifier les habitudes alimentaires de la population (par exemple l'usage du pain), de la rendre plus dépendante des importations et de décourager les producteurs locaux.
- Leur caractère temporaire. Trop souvent, on ne sauve des enfants de la famine que pour les vouer aux épidémies et aux guerres civiles ... Idéalement, une intervention de survie doit être le premier acte d'une politique de pacification, de relance et de développement. C'est hélas loin d'être toujours le cas.

LES OPÉRATIONS DE DÉBLOCAGE ET DE RELANCE

Ces opérations s'attachent d'abord à aplanir les obstacles et à élargir les goulets, ensuite à relancer des activités utiles.

Il ne faut pas confondre la relance avec le développement. Elle ne modifie pas substantiellement les structures, l'équipement, les méthodes de travail, la mentalité. Elle n'accroît pas significativement la productivité du sol et du travail. Elle intervient à l'intérieur d'un système pré-existant et relance des mécanismes grippés de production et de distribution.

La relance travaille dans le court terme et ne s'attaque pas au long terme. Elle n'est pas le développement mais elle en est souvent le prélude nécessaire.

Pour être fiable et utile, une opération de déblocage et de relance doit satisfaire à certaines conditions :

- Répondre à une volonté clairement exprimée de la population concernée ;
- Disposer de conditions tolérables de travail : une zone ravagée par une guerre civile et de graves endémies ou écrasée par des potentats locaux ne se prête pas à la relance ;
- Produire des effets rapides et durables qui encourageront la population à l'effort et n'exigeront pas de post-investissements trop lourds.

Dans les conditions existant aujourd'hui en Afrique centrale, des opérations de déblocage et de relance pourraient concerner :

- Le désenclavement de zones agricoles par la remise en état des voies d'accès, pour autant que leur entretien puisse être assuré par les moyens locaux ;
- Le rétablissement d'installations de stockage, de transit, de pré-conditionnement pouvant être effectivement utilisées ;
- Une aide conditionnelle aux commerçants locaux pour stimuler l'effort productif ;
- La relance des services sociaux d'une zone rurale, autour d'une ONG, d'une Mission ou d'une entreprise privée collaborante, pour autant que les institutions et les populations locales participent, en travail ou en argent, aux frais d'établissement et de fonctionnement ;
- Le renouvellement des semences et des plants, pour autant qu'il soit supervisé par un organisme adéquat et concerne des cultures bien connues et largement pratiquées par les cultivateurs ;
- La mise sur pied d'équipes phytosanitaires et vétérinaires, pour autant qu'elles soient bien formées et dirigées, qu'elles s'appuient sur un centre de recherche adaptative efficace et que les cultures ainsi protégées soient utiles pour la population ...

STRATÉGIES ET OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Les opérations de développement visent le moyen et le long termes. Elles impliquent généralement des changements profonds dans les structures, les comportements, les méthodes, les responsabilités des bénéficiaires. Elles sont coûteuses, longues, exigent des moyens importants, un encadrement de haut niveau, des structures d'appui performantes. Elles doivent bénéficier de condi-

tions politiques, éco-climatiques, socio-économiques permettant un travail efficace.

Ces conditions *ne sont pas* remplies actuellement en Afrique centrale ni d'ailleurs dans de nombreux autres pays de l'Afrique intertropicale. C'est pourquoi, nous ne pouvons nous attaquer aujourd'hui qu'aux opérations de survie, de déblocage et peut-être de relance.

Faut-il renoncer à tout programme de développement dans un avenir prévisible ? Je ne le crois pas : même si les difficultés sont aujourd'hui quasi-insurmontables, certains problèmes vitaux ne pourront être résolus par une simple relance d'activités pré-existantes mais par des changements de stratégie et de méthodes et une approche multidisciplinaire.

De plus, si on ne laisse aux socio-économistes, aux ingénieurs et techniciens locaux que des tâches répétitives et peu stimulantes, les meilleurs d'entre eux partiront à l'étranger ou se reconvertiront dans les affaires et la politique et seront perdus pour le développement rural.

C'est pourquoi, même si le Zaïre, le Rwanda, le Burundi ne peuvent, dans leur situation actuelle, mener simultanément de nombreuses opérations de développement, certaines interventions dépassant la simple relance me paraissent nécessaires.

1. L'aménagement des zones péri-urbaines

Le terme «péri-urbain» ne couvre pas seulement la grande banlieue des villes, mais également une zone en forme d'étoile s'étendant jusqu'à 100 ou 200 kilomètres des agglomérations, le long de voies de communication encore utilisables.

S'il n'y a pas de famine généralisée à Kinshasa ni dans d'autres grandes villes, ce n'est pas seulement grâce à l'aide alimentaire extérieure mais aussi — et surtout — à une multitude d'activités et d'arrangements informels, tels qu'ils ont été décrits par le professeur Tollens. Ils prouvent l'ingéniosité et l'esprit d'initiative des citoyens et de leurs parents de l'intérieur.

Malheureusement, la viabilité des systèmes informels de ravitaillement n'est pas illimitée, d'autant plus qu'ils ont provoqué une dégradation étendue et peut-être irréversible de la fertilité des zones péri-urbaines. Il suffit d'aller de Kasangulu à Kikwit pour s'en rendre compte.

Il faudrait donc aménager des terroirs pour des cultures maraîchères et fruitières irriguées, susciter ou soutenir des associations de petits producteurs, les approvisionner en intrants (matériel de plantation, engrais, pesticides), fabriquer du compost à partir des déchets urbains et le rendre disponible pour les maraîchers. Il faudrait également veiller à donner une plus grande sécurité d'installation aux producteurs professionnels, leur fournir une assistance technique et gestionnaire, améliorer l'acheminement des intrants, le stockage et le conditionnement des produits, supprimer certains blocages commerciaux et logistiques.

Rappelons à ce propos qu'un maraîchage important et une usine à compost avaient été installés dans la vallée de la Njili près de Léopoldville-Kinshasa avant 1960 et qu'une étude d'aménagement de polders autour du Pool avait été prévue au deuxième plan décennal. Un paysannat vivrier et maraîcher avait également été créé dans la ceinture de Stanleyville-Kisangani et des périmètres vivriers aménagés près d'Elisabethville-Lubumbashi et dans la Lufira.

Des informations à ce propos figurent dans notre ouvrage aux sections III, IV et V.

2. Programmes multi-sectoriels dans les zones montagneuses densément peuplées du Zaïre, du Rwanda et du Burundi

Beaucoup de régions étaient déjà saturées avant 1960. Depuis, la population a continué à s'accroître, augmentant les risques d'érosion et de déficit vivrier.

L'expérience acquise avant 1960 a montré qu'il était possible d'intéresser les populations à un aménagement de leurs terroirs et à une intensification progressive de leurs méthodes culturales, pour autant que les mesures anti-érosives indispensables s'accompagnent d'une hausse sensible de la productivité et de la rentabilité du système agricole. On consultera utilement à ce propos la section IV (Sécurité alimentaire et conservation des sols au Ruanda-Urundi) et la section V (Paysannats du Haut Kivu, du Haut-Ituri, du Ruanda-Urundi, Mission antiérosive).

3. L'appui aux planteurs et éleveurs indépendants

Le phénomène des «indépendants», ébauche d'une classe moyenne rurale, est apparu après la deuxième guerre mondiale et s'est fortement étendu pendant les premières années de l'indépendance. Il est aujourd'hui menacé d'une crise grave, non seulement à cause de l'insécurité, du parasitisme de la bourgeoisie d'État, des difficultés d'accès et d'évacuation, du manque de devises mais aussi faute d'un encadrement et d'un appui adéquats, de services publics satisfaisants, de structures d'approvisionnement et de vente, d'un système de crédit agricole.

Le système des «Nucleus Estates» (appui des grandes plantations et des entreprises minières aux petites et moyennes exploitations) a déjà été appliqué avec succès en Asie et commençait à être adopté en Afrique centrale. Malheureusement, les difficultés du secteur privé agricole et minier, ainsi que le manque de moyens des Missions religieuses de l'intérieur ont freiné ou même empêché son extension.

Le chapitre «Cultures pluriannuelles organisées» de la section V résume certaines réalisations de l'époque coloniale.

4. Cultures saisonnières intensifiées et mécanisées

Ni le Zaïre ni le Rwanda ni le Burundi ne disposent aujourd'hui des capacités techniques et gestionnaires, des fonds et de la logistique leur permettant d'envisager une intensification et une mécanisation à grande échelle de leurs cultures saisonnières. Dans les conditions actuelles de l'Afrique centrale, la

réalisation d'opérations complexes et vastes à forte intensité de capital est une vue de l'esprit, surtout lorsqu'elles sont soumises aux aléas climatiques. À moyen terme, cependant, ce qui apparaît aujourd'hui comme une utopie deviendra une nécessité.

Certes, l'agriculture extensive peut et doit encore progresser. Mais elle ne pourra à la longue, satisfaire des besoins croissants, arrêter la dégradation de sols trop fréquemment cultivés et retenir dans les campagnes les jeunes les plus entreprenants. De plus, une Afrique de plus en plus urbanisée devra disposer de centres agricoles à haute productivité pour régulariser l'approvisionnement des villes et des industries. Si on veut éviter l'aggravation des crises alimentaires et la paralysie des agro-industries dans un avenir assez proche et sauver un capital écologique gravement menacé, il faudra dès que possible créer deux ou trois unités en vraie grandeur, ou se poursuivront la mise au point de systèmes intensifs adaptés à l'environnement de l'Afrique centrale. Les fermiers et les cadres techniques et gestionnaires, dont on aura bientôt impérieusement besoin, pourront s'y former.

Des réalisations pilotes avaient été lancées avant 1960 à Lilanda (près de Yangambi), à Gandajika (Kasai), dans la Ruzizi (Kivu et Burundi) ainsi qu'à Mawunzi/Luala (Bas Congo). Elles ont été décrites dans les sections III et V et l'expérience qui y fut acquise devrait être actualisée et poursuivie.

Principaux obstacles à surmonter ou à contourner

L'INSÉCURITÉ, LES MAUVAISES COMMUNICATIONS : LA PARALYSIE DE L'ADMINISTRATION

Aucune réalisation n'est possible sans une *sécurité suffisante et durable* pour les producteurs et leur encadrement et sans que fonctionnent les services publics essentiels. Ces conditions ne sont plus remplies dans de vastes zones de l'Afrique centrale et l'expérience de la Somalie et du Libéria a montré combien il était difficile et aléatoire d'imposer l'ordre et la paix de l'extérieur, sans partenaires nationaux sérieux.

Les interventions de relance et les programmes de recherche et de développement ne pourront être entamés que dans les régions qui auront gardé ou retrouvé un niveau acceptable de sécurité et de services. Elles devront disposer d'une autonomie logistique et opérationnelle suffisante.

UNE CONNAISSANCE INSUFFISANTE DE LA SITUATION ACTUELLE DU MILIEU RURAL, DE SES MOTIVATIONS, DE LA QUALITÉ DES CADRES, DÉCIDEURS ET ANIMATEURS QU'ON PEUT Y TROUVER

Avant 1960, presque tous les villages étaient régulièrement visités par des agents des secteurs public et privé et les Missionnaires. On trouvait dans les

chefs-lieux des Territoires et des Districts de nombreux documents sur le milieu coutumier. Les problèmes, les motivations, les desiderata des ruraux étaient, en général, assez bien connus.

Où en sont aujourd'hui les zones rurales des trois pays ? Que sait-on des besoins et des problèmes du milieu rural, de ses priorités, de son état de santé et de nutrition ? Quelles sont ses relations quotidiennes avec les autorités administratives et coutumières, la nouvelle bourgeoisie, les organisations religieuses et les ONG, les coopérants travaillant dans le milieu rural ? Où en sont les routes, les infrastructures, les transports, les dispensaires et les écoles villageoises ? Comment fonctionnent les Centres d'Essais locaux ? Que reste-t-il des réseaux anti-érosifs, des boisements, des paysannats ?

Beaucoup de ces informations existent certainement sur place ou dans les dossiers. Mais elles sont dispersées, hétéroclites, incomplètes ou imprécises. Un travail préliminaire d'état des lieux s'impose dans toutes les zones de relance ou de développement avant même de formuler des projets et de s'y engager. Cela n'a pas toujours été fait ...

LE MANQUE DE CONTACT ENTRE LE PAYSAN ET LES FORCES POLITIQUES, ADMINISTRATIVES ET ÉCONOMIQUES

Évitons d'idéaliser la situation d'avant 1960, qui avait ses faiblesses et ses tares. Il n'en reste pas moins qu'un double flux, descendant et ascendant, reliait la base paysanne aux décideurs : l'encadrement transmettait l'information et l'impulsion aux structures locales, villages, chefferies, secteurs qui, de leur côté, informaient les décideurs, via l'encadrement, des réactions, des problèmes, des critiques, des souhaits du paysan. Les deux flux utilisaient les vulgarisateurs et les animateurs qui «traduisaient» les langages respectifs et les rendaient mutuellement compréhensibles.

En outre, l'encadrement, c'est-à-dire les agents des secteurs public et privé, commençaient leur carrière dans des fonctions d'exécution, au sein d'organismes bien gérés et fermement dirigés : Administration, INEAC, entreprises. Le niveau des rémunérations et les perspectives de carrière étaient adéquats, sans être brillants. Cela aussi bien pour les Européens que pour les Africains, encore qu'à des niveaux différents.

L'apprentissage était exigeant, la sélection sévère. On disposait presque toujours de moyens d'action adéquats et on ne pouvait imputer ses propres échecs à l'injustice ou à des raisons de force majeure. Le travail était souvent intéressant, personnalisé et suffisamment stable pour bien connaître le pays et les habitants. La vie familiale était possible dans la plupart des postes de brousse, même si l'enseignement des enfants posait des problèmes.

Aujourd'hui, les débutants africains ne trouvent plus ou guère d'organismes leur assurant une formation de terrain adéquate ; beaucoup se voient confier des fonctions d'autorité sans avoir jamais connu les rigueurs et les exigences

de l'exécution. Les rémunérations sont insuffisantes et incitent les plus honnêtes à des abus ou des compromissions ne fut-ce que pour entretenir, soigner et éduquer leurs familles. Les conditions de travail sont peu stimulantes à cause de la faiblesse des moyens d'action et du manque de suivi. La vie en milieu rural est difficile. Il se fait donc une sélection à rebours, les plus actifs s'expatriant ou passant au secteur privé, les plus habiles partant en ville à l'ombre de protecteurs bien placés.

Quant aux coopérants, beaucoup commencent et terminent leur carrière comme «conseillers», sans expérience pratique de réalisation. Insérés dans des programmes de qualités très diverses, dépendant de moyens logistiques erratiques, soumis à des pressions multiples, ils manquent en outre de la stabilité qui leur permettrait de bien connaître leur milieu de travail et de s'en sentir responsable.

Certes on rencontre encore en milieu rural des cadres africains dévoués et actifs, des coopérants et des volontaires réussissant à être efficaces dans les conditions les plus difficiles, mais ni leur nombre ni leurs moyens ne correspondent à l'immensité du problème. Et les possibilités de formation, de financement et d'utilisation ne permettront pas, à court et même à moyen terme, de doter l'ensemble des trois pays d'un encadrement agricole performant.

Aujourd'hui — et sans doute demain — il faudra renoncer à travailler à l'échelon national, en tout cas pour l'immense Zaïre et concentrer les efforts sur des zones d'étendue limitée où les conditions de relance et de développement pourraient être recrées sans trop de retards ni dépenses insupportables.

C'est dans ces zones que seront réhabilitées les infrastructures et que les cadres de développement et les autorités locales pourront travailler dans des conditions normales d'efficacité. La relance des activités agricoles du Service de l'Agriculture se ferait ensuite de proche en proche et non de haut en bas.

LA LOGISTIQUE

Les archives des Agences de Développement regorgent de programmes techniquement corrects, parfois même économiquement sains, mais qui ont échoué pour des raisons de ponts effondrés, d'équipements inadaptés, de manque de pièces de rechange et de carburants, de crédits non débloqués à temps, bref parce que leurs promoteurs croyaient que la logistique *suit toujours* ... Il est inutile de commencer une intervention, fut-elle de relance, sans avoir la maîtrise des réseaux d'approvisionnement, de communication et d'évacuation, sans services d'achat et de dédouanement, sans ateliers bien équipés et approvisionnés.

Or, dans une grande partie de l'Afrique centrale, les services publics se débattent dans des difficultés considérables. Il sera donc nécessaire, au moins temporairement, de se substituer à eux, soit en s'appuyant sur les réseaux encore existants du secteur privé et des Missions, soit en créant des filières particulières.

LA DURÉE

Tout ce qui touche aux activités rurales évolue lentement. Or, la durée d'un programme de développement rural est presque toujours sous-estimée par ses promoteurs et ses financeurs, alors qu'il faut de dix à quinze ans pour qu'un programme soit adopté par le milieu concerné et au moins autant pour que ce dernier s'adapte aux résultats obtenus. Quant aux interventions de relance, en principe plus brèves, elles ne sont qu'une étape dans un long processus de redressement. *Le temps ne respecte pas ce qu'on fait sans lui.*

LE SELF HELP

Dès avant l'indépendance, les paysans et les éleveurs participaient, physiquement et pécuniairement, à l'exécution des programmes de développement. Depuis, l'effort personnel, l'autofinancement et le *self help* sont devenus un leitmotiv de toute stratégie agricole, du moins en théorie.

Il est évident que l'effort personnel et collectif est — ou devrait être — une composante essentielle du progrès rural. Le *self help* doit être pratiqué dès le démarrage d'un programme et sans cadeaux injustifiés, d'autant plus que ces cadeaux sont souvent accaparés par ceux qui en ont le moins besoin.

Mais on ne peut exiger d'un agriculteur du Tiers-Monde une autosuffisance que même nos fermiers d'Europe ne possèdent pas. La responsabilisation, une autogestion graduelle, un autofinancement partiel sont des objectifs réalistes et nécessaires. Mais il serait difficile d'aller plus loin aujourd'hui.

LES CRISES DU SEVRAGE

La réussite d'un programme n'est pas une garantie de sa survie. En effet, l'arrêt de l'encadrement technique et financier, qu'il soit national ou vienne de l'étranger, se produit généralement bien avant que le milieu concerné ait atteint sa maturité institutionnelle, opérationnelle et financière.

Les organismes, le plus souvent para-étatiques, qui reprennent le projet ne disposent généralement ni de l'expérience ni des moyens nécessaires. Les avantages légitimes dont ont bénéficié les cultivateurs concernés suscitent l'envie d'une Administration démunie, des politiciens locaux, des nouveaux riches, parfois des paysans voisins. Les cadres autochtones qui avaient travaillé jusqu'ici dans une ambiance stimulante, sont soit remplacés d'office soit ramenés dans le rang, démotivés, poussés à se reconvertir dans le privé. Il en résulte, au mieux, une baisse sensible d'efficacité et de productivité, au pis un collapsus général. Et les ruraux sont ramenés au point de départ — avec un peu plus de frustration et de scepticisme.

Il n'y a pas de formule miracle qui permette d'éviter les crises du sevrage. Mais on peut augmenter les chances d'y survivre et de conserver les acquis en prévoyant une longue période de suivi. Celui-ci permettrait aux institutions

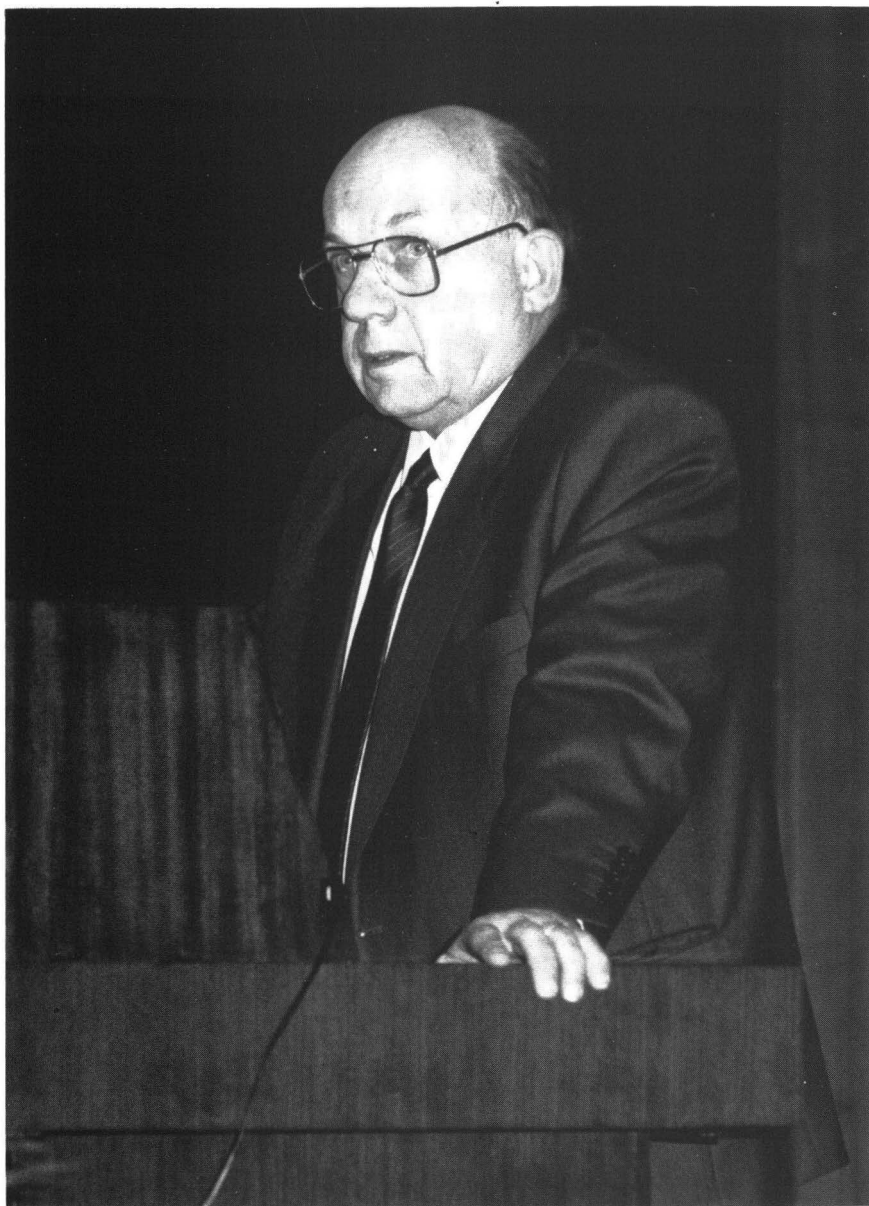
paysannes de mûrir, de former leurs propres gestionnaires et de les défendre contre un environnement vorace.

LES CONTRADICTIONS DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Il ne vous échappera pas que cet exposé contient une contradiction fondamentale. D'une part, il insiste sur le fait que le développement est un processus autogène d'évolution vers une modernité africaine. D'autre part, il propose, compte tenu de la situation actuelle de l'Afrique centrale, un certain nombre de conditions contraignantes : contrôles financiers et opérationnels, filières logistiques autonomes, suivi prolongé, ce qui limite quelque peu les prérogatives et les choix des autorités locales.

Il ne faut pas s'en étonner : le développement d'une société est, comme le développement d'un être humain, une suite de contradictions efficacement négociées. Il n'y a pas de progrès linéaire et ceux qui assumeront demain la responsabilité du développement rural de l'Afrique centrale devront naviguer prudemment entre deux tentations opposées : d'une part, une mise en tutelle prolongée — et donc démotivante — du pays ou du groupe assisté, d'autre part, une faiblesse coupable devant les nantis qui refusent tout contrôle sur l'utilisation de la coopération extérieure, sous prétexte d'indépendance nationale.

Notre examen de l'avenir rural au Zaïre, au Rwanda et au Burundi serait très incomplet si nous ne parlions de la recherche agronomique — autrefois la première d'Afrique — et de la protection d'un environnement gravement menacé par l'accroissement de la population globale et des besoins urbains. C'est Jacques Hecq, un ancien de l'INEAC et du FED, qui s'en chargera.



De Heer J. HECQ
Ereafdelingshoofd van het Europees Ontwikkelingsfonds

M. J. HECQ
Chef de division honoraire du Fonds européen de Développement

Recherche et conservation *

par

J. HECQ **

MOTS-CLÉS. — Afrique ; Conservation ; INEAC ; Recherche agronomique.

RÉSUMÉ. — Après avoir fait l'état de la recherche en 1960 et avoir passé en revue son évolution au cours de la période postcoloniale, l'exposé analyse ses perspectives dans les conditions actuelles du Zaïre, du Rwanda et du Burundi. Il ressort de cette analyse qu'une recherche agronomique efficace passe par une politique cohérente des donateurs, par des conditions de vie attrayantes pour les chercheurs, par la sécurité des personnes et des biens, ainsi que par l'existence d'infrastructures fonctionnelles. Pour garantir une bonne exécution des activités de recherche, il est nécessaire qu'un gestionnaire autonome dispose de fonds suffisants et que pendant les dix premières années, les programmes ne concernent que les aspects adaptatifs de la recherche. Un processus de relance est proposé à partir des anciennes infrastructures de l'INEAC réhabilitées. Au départ, les résultats de la recherche s'appliqueraient à des objectifs bien ciblés tels que les zones périurbaines, les terroirs de haute fertilité et les cultures d'exportation. L'auteur estime que des mesures indispensables sont à prendre sans tarder pour sauver ce qui reste de la grande œuvre réalisée par la Belgique dans le domaine de la conservation des ressources naturelles : établir des priorités d'intervention en fonction des crédits disponibles, éviter les rétrocessions toujours inutiles, sensibiliser les populations aux problèmes de la conservation de leurs ressources naturelles et les impliquer dans la gestion des parcs et réserves, enfin intégrer les programmes de conservation dans un cadre global d'aménagement du territoire.

SAMENVATTING. — *Onderzoek en behoud.* — Na het overzicht van de stand van zaken van het onderzoek in 1960 en zijn ontwikkeling gedurende de post-koloniale periode, worden in deze uiteenzetting de toekomstmogelijkheden — in de huidige omstandigheden — van Zaïre, Rwanda en Burundi geanalyseerd. Uit die analyse blijkt dat een efficiënt landbouwkundig onderzoek een coherent beleid van de schenkers, aantrekkelijke levensomstandigheden voor de vorsers, veiligheid van mensen en goederen evenals het bestaan van een functionele infrastructuur vereist. Om een goede uitvoering van het onderzoek te verzekeren, is het noodzakelijk dat een zelfstandige beheerder over genoeg fondsen beschikt en dat de programma's, gedurende de eerste tien jaar,

* Lecture faite à la séance académique organisée à l'occasion de la parution de l'ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62» édité par la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles, 19 janvier 1994).

** Chef de division honoraire du Fonds européen de Développement ; rue des Haies Germaines 23, B-6032 Mont-sur-Marchienne (Belgique).

slechts op de aanpassingsaspecten van het onderzoek betrekking hebben. Een stimuleringsproces wordt voorgesteld op basis van de vroegere gerenoveerde infrastructures van het NILCO. In het begin zouden de resultaten van het onderzoek op wel gedefinieerde doeleinden toegepast worden zoals b.v. de buitenwijken, de gebieden met een hoge vruchtbaarheid en de uitvoer-teelten. De auteur is van mening dat terstond onvermijdelijke maatregelen moeten getroffen worden om de overblijfsels van het grote werk dat België op het gebied van het behoud van de natuurlijke rijkdommen realiseerde, te redden : interventieprioriteiten vaststellen in functie van de beschikbare gelden, de nutteloze teruggaven vermijden, de bevolking bewust maken van de problemen van het behoud van de natuurlijke rijkdommen en haar betrekken bij het beheer van de parken en reservaten en, ten slotte, de beschermingsprogramma's in een globaal kader van ruimtelijke ordening integreren.

SUMMARY. — Research and conservation. — After having described the state of research in 1960 and reviewed its evolution during the post-colonial period, this contribution analyses the future prospects of Zaire, Rwanda and Burundi under the present conditions. From this analysis it emerges that efficient agronomic research requires that the donors have coherent policies, and that there exist attractive living conditions for the researchers, security for people and goods as well as functional infrastructures. To ensure that research work is carried out correctly, an autonomous manager should have access to sufficient funds and that, for the first ten years, programmes should deal only with adaptive aspects of research. A reflationary process based on the former rehabilitated INEAC infrastructure is proposed. In the beginning, results of research would apply only to targeted purposes such as town peripheries, highly fertile areas and export cultivations. The author considers that indispensable measures are urgently to be taken in order to save what rests of the considerable work carried out by Belgium in the field of the conservation of natural resources : define the priorities for intervention according to available credit, avoid unnecessary retrocessions, heighten people's awareness of the problems of the conservation of natural resources and imply them in the management of reserves and, finally, integrate conservation programmes into a global framework of territorial planning.

Introduction

A l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, le 10 juin 1985, Sa Majesté le Roi Baudouin, en des termes choisis et circonstanciés, a rappelé une vérité première de la problématique du développement ; je peux la résumer en ces termes : «Il n'y a pas de développement sans recherche».

Dans sa politique coloniale, la Belgique l'avait très bien compris. La preuve : pour relater son œuvre dans ce domaine entre 1933 et 1962, il a fallu y consacrer près du tiers de l'ouvrage que la Fondation Roi Baudouin a publié sur le développement rural en Afrique centrale de 1908 à 1962. Dès 1933, la Belgique avait créé par arrêté royal, l'Institut National pour l'Étude

Agronomique du Congo (INEAC), Institut qui fut inauguré par Sa Majesté le Roi Léopold III le 23 mars 1934 et dont son premier Directeur général, Floribert Jurion, définissait ainsi la mission : «Promouvoir le développement scientifique de l'agriculture au sens le plus large». Le travail de l'INEAC, au cours des trente années de son activité, fut considérable ; les résultats de ses recherches amenèrent le potentiel de production du monde agricole congolais à un niveau qu'aujourd'hui, hélas, on n'imagine plus généralisable en Afrique.

L'action de la Belgique, au cours de quatre-vingt années de colonisation ne s'est pas limitée à l'agriculture proprement dite. Dès 1885, la Belgique envoya au Congo ses meilleurs biologistes (botanistes et zoologues) et en 1900, Emile Laurent, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, créa le jardin botanique d'Eala. La suite fut à l'échelle de ces premières initiatives car la conservation de la nature resta une préoccupation majeure des autorités belges. On rappellera que, déjà en 1889, à l'initiative de Sa Majesté le Roi Léopold II, les premières réserves de faune avaient été mises en place et c'est Sa Majesté le Roi Albert qui fut l'initiateur du futur parc national du Kivu qui s'appela ensuite Parc national Albert ; ce parc était, en 1925, le premier parc national d'Afrique. Il est toujours aujourd'hui, avec ses 800 000 ha, l'un des dix plus grands parcs de la planète.

Les parcs et réserves d'Afrique centrale sont constitués de formations végétales, en général bien conservées, dont une grande partie de forêts. Alors qu'aujourd'hui, les forêts tropicales ne couvrent plus que 6,5% des superficies émergées de la terre, on sait qu'elles recèlent une très grande part de son patrimoine génétique. Elles participent aussi à l'équilibre fondamental des climats et des hydrologies régionales.

Si la recherche agronomique est l'un des instruments indispensables au développement, aujourd'hui et tout de suite, la conservation du patrimoine naturel conditionne, elle, à terme, la vie future des peuples. Les deux notions se rejoignent ; elles sont indissociables et leur importance ne se départage pas. Le problème est d'examiner maintenant dans quelles conditions elles sont encore possibles en Afrique, comment les assumer, et qui doit le faire.

La recherche

L'ÉTAT DES LIEUX EN 1960

Sans vouloir revenir sur le passé avec nostalgie ni le rabâcher sans cesse, il me paraît néanmoins nécessaire de faire deux points dans le temps. Premier point : où était-on arrivé en 1960 ? Second point : où en est-on aujourd'hui, 30 ans après ?

Si, comme l'on dit, le passé, c'est le passé, l'avenir, lui, est toujours à prendre, et il est imprévisible. Mais, après tout, une partie du passé pourrait peut-

être servir à construire l'avenir ? Un tel espoir parcourt, bien entendu, les 1200 pages de l'ouvrage qu'a fait réaliser la Fondation Roi Baudouin.

Je n'ai cependant pas posé une troisième question : comment était-on parvenu aux résultats de 1960 ? L'ouvrage de la Fondation l'explique tout au long de ses deux volumes, mais les circonstances ont beaucoup changé depuis 1960 ; elles continuent à changer, et de plus en plus vite ; il faut en être conscient.

La politique coloniale belge de développement en milieu rural s'était fixé des objectifs socio-économiques spécifiques : la mise en place d'une solide base scientifique, la maîtrise des techniques agricoles, l'augmentation de la productivité, celle de la production et des revenus, l'amélioration des conditions de la vie rurale.

Nous ne reviendrons pas sur le détail des acquis si ce n'est pour dire qu'en 1960, les objectifs de l'INEAC étaient atteints pour la plupart et en bonne voie pour les autres. On peut dire que la recherche avait, à ce moment, 10 années d'avance sur les possibilités de son application.

L'INEAC avait mis sur pied, et réalisé, d'importantes études interdisciplinaires sur le milieu et ses ressources ; les grandes missions pédobotaniques avaient donné une image précise du potentiel agricole des trois pays : le Zaïre, le Rwanda et le Burundi.

Grâce à son Centre de recherches de Yangambi, à ses stations régionales et à son réseau multilocal et multiforme de stations, centres d'essais, points d'appui divers et réalisations sur le terrain, l'Institut avait abordé et développé tous les stades de la recherche ; il avait doté l'agriculture des trois pays de puissants moyens de progrès. Tous les domaines étaient concernés :

- L'agriculture vivrière ;
- Les cultures industrielles annuelles ;
- Les grandes cultures d'exportation ;
- L'élevage, la pisciculture, la forêt ;

... et, en passant, l'agropastoralisme, l'agroforesterie, l'agriculture intégrée et autres inventions du vocabulaire d'aujourd'hui qui n'ont de nouveau que le nom et que l'Institut avait largement pratiquées tout au long de ses activités.

L'Institut avait très solidement jeté les bases de la future agriculture moderne et intensive en Afrique centrale ; celle qui devait permettre de cultiver plus et mieux sur des superficies progressivement réduites.

Les principes mêmes de la conservation des ressources naturelles avaient été définis ; l'INEAC, par les résultats qu'il avait obtenus, pouvait se permettre de proposer des systèmes durables d'exploitation du milieu sans attendre que le vocable «sustainable» fut inventé.

Au-delà des résultats techniques qu'a consignés l'ouvrage qui nous occupe, il est nécessaire de situer la recherche dans le contexte qui avait permis son

essor et sa réussite. Cette réussite procédait de deux groupes de facteurs favorables :

1. Tout d'abord, des hommes, chercheurs, praticiens, administratifs soigneusement sélectionnés par des dirigeants clairvoyants et objectifs ; ces hommes avaient un idéal, une discipline de travail, le respect de la hiérarchie et une conscience professionnelle qui les plaçaient souvent au-dessus d'autres contingences.

2. Ensuite, un environnement institutionnel, économique et logistique convenable sans lequel on ne pouvait espérer de ces hommes une présence suffisamment longue pour connaître et trouver. Comme on dit aujourd'hui, des structures stables et efficaces. S'y ajoutait une sécurité totale.

La recherche agronomique ne s'accommode ni d'emballlements ni de courts-circuits. Avant 1960, ce n'était pas encore le temps des modes, des idéologies et de la médiatisation inconsidérée de résultats éphémères. Les programmes étaient réalistes, et réalisables dans des délais compatibles avec les exigences mêmes de la recherche.

Grâce à sa décentralisation territoriale, L'INEAC alliait une grande souplesse opérationnelle à une dévolution effective des responsabilités.

Enfin, l'économie congolaise en expansion entraînait un accroissement régulier du pouvoir d'achat des populations africaines et suscitait chez beaucoup de cultivateurs une attitude positive vis-à-vis du progrès technique (des nouvelles technologies comme on dit aujourd'hui), sans qu'ils songeassent un instant à émigrer vers les illusions urbaines.

LA RECHERCHE AU COURS DE LA PÉRIODE POSTCOLONIALE

Jusqu'en 1960, les instituts scientifiques africains étaient relativement peu nombreux, efficaces et productifs. La coordination des programmes, des financements et des réalisations relevaient d'autorités coloniales uniques : anglaises, françaises et belges pour la plupart. Il y avait donc, pour ces instituts, une évidente cohérence de gestion. Depuis cette période, somme toute très bénéfique pour la recherche, on a vu fleurir les institutions, les centres d'études, les associations, les sociétés, les agences, les conventions, les organisations, les programmes, les conférences, et j'en passe. À défaut d'une forêt de résultats, une forêt de sigles a envahi la littérature scientifique africaine.

Par sa complexité, une telle situation devait donner lieu à des inconvénients de toute nature ; on devait, en effet, constater :

- Un manque de cohérence dans la conception des programmes ;
- Un déséquilibre dans l'attribution des moyens ;
- Une inadaptation des programmes aux besoins ;
- Une dilution des responsabilités dans l'exécution ;

- Une présence des experts plutôt fugace et volatile, leur inexpérience aussi ;
- Un suivi des actions et un transfert de résultats déficients.

Tout se passait et tout se passe encore, la plupart du temps, comme si la recherche était détournée de son but. Et ici, nous allons nous permettre de le rappeler, ce but. La recherche est un puissant moyen de développement ; elle doit partir du terrain et revenir au terrain. Partir du terrain signifie partir de la connaissance des conditions du milieu physique et humain, et des besoins.

PERSPECTIVES

Alors qu'en 1960, de multiples résultats étaient disponibles et prêts à passer sur le terrain, fallait-il encore chercher ? La question est provocante, c'est évident. Bien entendu, la recherche ne doit jamais s'arrêter. Mais lorsque les moyens sont limités, il faut choisir ses priorités. La première de ces priorités est le paysan lui-même. Il est le véritable acteur du développement ; c'est lui qui doit nourrir son pays et c'est, à l'occasion, lui qui migre vers les villes, passant de l'état de producteur à celui de consommateur, voire de charge pour la société.

Je crois aujourd'hui, comme en 1960, qu'il y a suffisamment de résultats déjà obtenus par la recherche pour les appliquer avec un bénéfice appréciable pendant 10 ans sur le terrain. Le problème immédiat n'est plus de chercher pour trouver des nouveautés mais d'appliquer sur le terrain les résultats obtenus : des bonnes variétés existent et des bonnes méthodes culturales peuvent être mises en application. Aujourd'hui, on réinvente.

On est donc loin, pour le court terme, d'une quelconque recherche fondamentale ; la recherche appliquée fine comme la pratiquait l'INEAC ne sera nécessaire que dans le moyen terme. En revanche, il est urgent de tester, sur le terrain et en vraie grandeur, les résultats existants : c'est ce qu'on pourrait appeler la recherche adaptative. Celle-là est importante et urgente ; il y va de l'augmentation de la productivité, de la production, donc de l'économie des superficies, donc de la conservation du patrimoine naturel.

APPLICATION À L'ANCIENNE AFRIQUE CENTRALE BELGE

Comme nous l'avons dit dans les conclusions de notre ouvrage «Développement rural en Afrique centrale 1910-1960/62», l'actuelle recherche agronomique au Zaïre, au Rwanda et au Burundi relève de la stratégie du possible. Répétons qu'il ne suffit pas de reconnaître le rôle fondamental de la recherche dans le développement et de la doter des moyens nécessaires ; il faut aussi qu'elle réponde aux besoins et que ses résultats soient transférés aux producteurs et appliqués sur le terrain. Mais ceci ne peut se faire que sous certaines conditions.

Les conditions d'une recherche agronomique efficace peuvent se résumer ainsi :

a. Les conditions de l'environnement

1. Une politique cohérente des donateurs ; mieux, et chaque fois que c'est possible, une unicité dans la provenance des fonds ;
2. Des conditions de vie et de carrière attrayantes pour les chercheurs, la sécurité des personnes et des biens ;
3. Des infrastructures internes et externes fonctionnelles.

b. Les conditions d'exécution

1. Des fonds suffisants (accordés en fonction d'une évaluation permanente) ;
2. Une gestion autonome ;
3. Un organe central mais pas centralisateur ;
4. Une décentralisation écologique ;
5. Une liaison étroite avec le terrain, aussi bien à l'amont qu'à l'aval ;
6. Des programmes au ras du sol pendant les dix premières années, programmes essentiellement axés sur les aspects adaptatifs de la recherche.

Ces conditions sont-elles effectives aujourd'hui ?

- En ce qui concerne les infrastructures, les anciennes installations de l'INEAC pourraient être, çà et là, et peut-être plus qu'on ne le croit, réhabilitées sans frais exorbitants ; mais :
- Les conditions de vie nécessaires à l'installation permanente de chercheurs valables n'existent pratiquement plus au Zaïre, et presque plus dans les deux autres pays ; je pense aux routes, aux services médicaux, à l'infrastructure scolaire, etc. L'insécurité règne périodiquement dans les trois pays ;
- Quant à une politique cohérente des donateurs, elle reste un vœu pieux.

Alors, la réponse est non. L'hétérogénéité des financements et surtout de l'action sur le terrain rendent l'efficacité problématique.

La solution la meilleure serait que les bailleurs de fonds mandatent un pays d'Europe occidentale, sur la base de son expérience africaine et de ses connaissances spécifiques du pays que l'on veut aider, pour gérer l'ensemble des programmes de recherche qui pourraient le concerner. Pour le Zaïre, le Rwanda et le Burundi, la Belgique serait évidemment la mieux placée.

Si elle ne le peut, ou ne le veut, on ne voit pas de solution valable à court terme.

PROPOSITIONS POUR UN PROCESSUS DE RELANCE

Pour les trois pays concernés, en tenant compte que les crédits possibles ne seront pas à l'échelle de ceux dont disposaient l'INEAC dans les dernières années de son activité, on pourrait imaginer une relance de la recherche à partir des anciennes installations de l'Institut, qui, pour la plupart, existent encore.

La station centrale de Yangambi ferait office de Centre principal ; elle serait dotée de six stations satellites, représentatives chacune d'une région à écologie particulière : Mulungu, pour les régions d'altitude ; Bambesa et Gandajika pour les régions savanicoles Nord et Sud ; M'Vuazi, compte tenu de la problématique périurbaine dans cette région, Butare pour le Rwanda et Kisozi pour le Burundi [1] *.

Pendant les premières années, tous les efforts seraient consacrés à l'adaptation sur le terrain et à la diffusion. Il ne saurait être question, dans un avenir rapproché, de recherche fondamentale. Le Centre de Yangambi et les Stations régionales n'entreprendraient des programmes de véritable recherche appliquée qu'en fonction des crédits disponibles et de la capacité de réceptivité du milieu.

Les objectifs immédiats

Compte tenu des contraintes que nous connaissons, l'application des résultats de la recherche ne peut être qu'étroitement ciblée. On peut proposer qu'elle s'adresse en priorité aux régions à forte demande de vivres et à celles qui possèdent un haut potentiel de production, c'est-à-dire :

1. Les zones périurbaines, au sens large, en fait, celles dont la position géographique et écologique leur donne pour objectif le ravitaillement des grands centres urbains ;
2. Les terroirs de haute fertilité, c'est-à-dire ceux dans lesquels l'intensification culturale a les plus grandes chances de réussite ;
3. Les régions de cultures d'exportation, pour des raisons d'économie nationale.

La recherche adaptative

La recherche adaptative pourrait utiliser un réseau de petits centres locaux situés dans des zones à bon potentiel agricole.

L'ancien réseau de Stations d'adaptation locale du Service de l'Agriculture qui travaillait en étroite collaboration avec l'INEAC, stations devenues par la suite Centres permanents du Service de l'agriculture, s'il pouvait être remis en état, devrait permettre :

- La récolte d'informations du terrain ;
- L'introduction du matériel de plantation et des méthodes ainsi que l'évaluation de leurs possibilités d'adaptation ;
- La démonstration ;
- La diffusion dans la zone environnante et la fourniture des produits ;
- L'information aux cultivateurs locaux.

Une des premières tâches à inscrire dans un programme de relance de la recherche adaptative est la réalisation d'un inventaire des variétés améliorées

* Le chiffre entre crochets [] renvoie à la note, p. 94.

du passé, variétés existant encore en certains lieux, stations, centres d'adaptation, villages, leur récupération et leur remise en essai. Quant aux méthodes et aux techniques, leur description peut être retrouvée dans les archives de l'INEAC.

La conservation

À l'heure actuelle, en Afrique centrale, il faut considérer que la conservation des ressources s'inscrit dans un concept global d'aménagement du territoire et de gestion du milieu. Aménager et gérer un territoire, conserver et protéger ses ressources naturelles tout en assurant son développement économique sont des travaux multidisciplinaires : les chercheurs participent à la connaissance ; les ingénieurs aménagent et gèrent.

POPULATIONS ET CONSERVATION

S'il est plus que temps de sauver ce qui reste du patrimoine naturel des zones équatoriales et tropicales, il ne serait cependant plus concevable, aujourd'hui, de prendre les mesures nécessaires sans qu'y soient impliqués les nations et les peuples de ces régions.

Sur le terrain, toute opération de conservation engendre des contraintes pour les populations qui vivent dans, ou tout près, des territoires concernés ; en fait et souvent, qui en vivent. L'ingérence et l'influence humaines varient bien évidemment selon les lieux ; elles vont de la simple cueillette à l'agriculture vivrière proprement dite en passant par diverses formes d'exploitation, soit à destination de la consommation familiale, soit à l'exportation sur les marchés locaux ou régionaux. Le gibier, les plantes médicinales, les fruits, le miel, la pêche, le bois, tous ces produits naturels de la forêt sont des ressources traditionnelles dont les populations ne se voient pas privées d'un bon œil. Elles doivent, en revanche, comprendre la nécessité de les perpétuer et de bien les gérer. C'est ici qu'interviennent les anthropologues pour seconder les botanistes et les zoologues. Il y a là aussi une forme importante de recherche.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La création de réserves naturelles dans une région suppose donc que soient pris en compte tous les intérêts en présence : l'intérêt immédiat des populations, l'avenir de leurs ressources, mais aussi les économies régionales et nationales. En fait, il s'agit de dresser un véritable plan d'aménagement de toute la région et de définir les vocations de chaque portion du territoire. L'élaboration de ce plan d'aménagement intégrant des paysages variés, y compris ceux créés par l'homme à des fins agricoles, est un préalable indispensable à toute politique de conservation.

De nouvelles catégories de chercheurs interviennent à ce stade, ce sont les cartographes, les aménagistes, les pédologues, les ethnographes, les sociologues et bien entendu, plus que jamais, les agronomes.

L'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire, c'est-à-dire la définition de la vocation des terroirs, passe obligatoirement par l'inventaire de leurs ressources. L'étude de la composition biologique des différentes zones précède la cartographie définitive et fixe les critères de leur utilisation.

APPLICATION AUX PAYS DE L'ANCIENNE AFRIQUE CENTRALE BELGE

Les trente dernières années

L'Institut des Parc nationaux créé par la Belgique a fonctionné, avec sa Direction de Bruxelles, jusqu'en 1976 ; la relève était assurée, quelques années plus tôt déjà, par l'Institut zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN), attaché à la Présidence. C'est cette dernière institution qui fit du Zaïre un des premiers nouveaux états africains à développer une politique extrêmement active de relance et de développement de ses Parcs nationaux. Il fut décidé de créer quatre nouveaux parcs et de nombreuses réserves. Près de 5 millions d'hectares de parcs s'ajoutèrent ainsi aux deux millions qu'avait déjà créés la Belgique.

Des coopérations internationales et multilatérales ont largement contribué au financement de cette relance. La participation belge est aujourd'hui très modeste, peu en rapport avec le rôle que la Belgique y a joué autrefois.

Sur leur petit territoire, le Rwanda et le Burundi ont également maintenu, voire développé, tant que faire se pouvait, leurs parcs et réserves, si bien qu'aujourd'hui, les trois pays disposent d'un potentiel de conservation très important. Malheureusement, la situation financière des différentes institutions de conservation dans ces pays est devenue précaire et des événements politiques ont, notamment au Rwanda, créé de graves perturbations dans certains parcs ou réserves et provoqué des dégâts considérables à leur faune.

Il est finalement assez remarquable que, dans l'ensemble, les Parcs nationaux et les Réserves naturelles de l'Afrique centrale belge aient été maintenus, voire agrandis. Nonobstant de graves problèmes épisodiques, la destruction de la faune et l'envahissement total que certains prédisaient ne se sont pas réalisés. Les Parcs nationaux et les Réserves de ces trois pays constituent un capital scientifique et touristique de grande valeur et sont un élément essentiel des patrimoines nationaux. Ils possèdent un immense potentiel de recherche.

L'avenir et la politique à suivre

Les trois pays concernés n'ont pas, actuellement, les moyens financiers d'assurer la gestion de leurs réserves naturelles ; ils ont d'autres soucis de survie et de développement. En revanche, la Belgique n'a aucune raison objective d'abandonner ce qu'elle a si brillamment commencé et suivi pendant

un demi-siècle. Un mandat, tel qu'il est proposé pour la recherche serait évidemment une solution particulièrement adéquate. Dans ce cas, on pourrait parfaitement concevoir que la Belgique assure la gestion des parcs conjointement avec chaque pays concerné : assistance technique, contrôle des fonds et prise en charge des experts, belges et nationaux. Encore faudrait-il alors que l'on parvienne à convaincre les pays eux-mêmes et que ceux-ci à leur tour, sensibilisent leur population. Mais que de que et que de si !

QUELQUES MESURES INDISPENSABLES ET URGENTES

La restitution d'une partie des terres à l'agriculture ne peut jamais servir qu'à reculer les échéances. En général, les terres mises en protection à des fins de réserves de faune sont loin d'être les meilleures pour la culture. Livrées à l'agriculture traditionnelle extensive, celle-ci aura tôt fait de ramener leur valeur agricole au niveau des terres voisines. Dans bien des cas ce ne sera jamais que quelques années de gagnées. Les abattages de faune excédentaire, qui, dans certains cas bien précis, s'avèrent parfois nécessaires, sont une mesure pseudo-écologique qui agresse les équilibres naturels et permet des pénétrations abusives.

La relance des parcs et réserves dans nos anciens territoires d'Afrique passe, en revanche, par quelques mesures plus fondamentales sans lesquelles toute intervention ne serait que fonds perdus :

1. Etablir des priorités d'intervention et de prise en charge en fonction des crédits disponibles ;
2. Éviter les rétrocessions sous la pression socio-économique mais, au contraire, sensibiliser les populations, les associer à la création et au fonctionnement des parcs en tenant soigneusement compte de leurs besoins objectifs.
3. Intégrer les programmes de conservation dans un cadre plus global d'aménagement et de gestion du territoire, dans son ensemble.

On ne peut terminer ce chapitre sur la conservation sans citer le dernier paragraphe que l'ouvrage de la Fondation lui consacre : «Il serait souhaitable que la Belgique maintienne son appui scientifique, technique et matériel à l'un des plus beaux fleurons de son œuvre africaine. Il serait regrettable qu'elle soit absente de quelques-uns des plus grands laboratoires naturels de la planète».

Conclusion

J'espère avoir réussi à faire mieux comprendre le rôle que pouvait jouer la recherche dans le domaine du développement en général et dans celui, non moins important, de la protection des ressources naturelles.

Si nous sommes ici un certain nombre de décideurs, de scientifiques, mais aussi d'amoureux de l'Afrique, et de responsables d'une nation, la Belgique, qui s'est longtemps, et avec passion, attachée à l'avenir de ces trois pays d'Afrique, si nous sommes conscients de l'importance de la recherche et de la conservation pour l'avenir de ces pays, sur l'urgence à traiter les problèmes qui en découlent, il faut que chacun qui en est convaincu aujourd'hui, mobilise les instances qu'il connaît et leur transmette ses convictions.

En disant cela, j'ai un peu l'impression de vouloir renverser des montagnes. Est-il encore possible, à la fin de ce siècle, de mobiliser l'Europe et la Belgique pour une telle oeuvre de longue haleine ?

NOTE

- [1] Propositions déjà faites par une mission à laquelle participait M. DRACHOUSOFF en 1981.

Conclusions

par

V. DRACHOUSOFF *

Pour terminer cette réunion, je voudrais essayer de répondre à la question que se posent tous les observateurs de l'Afrique actuelle, même les mieux disposés : *À quoi bon ?*

Les drames qui s'y sont succédé semblent donner raison aux pessimistes estimant que seules les interventions de survie resteraient possibles en Afrique. Certains pays industriels réservent leur coopération économique à ceux des pays neufs qui ont réussi leur «décollage» — et ils sont généralement extra-africains. D'autres se consacrent à leurs propres problèmes de société, comme s'ils pouvaient être résolus par la frilosité et le repliement sur soi-même.

Pourtant, la recherche et le développement en Afrique — et notamment en Afrique centrale — ont fait l'objet d'une coopération bilatérale et multilatérale importante encore qu'hétérogène depuis plus de trente ans. Certains résultats positifs ont été obtenus, mais ils n'ont été ni durables ni décisifs et l'évolution politique récente des trois pays qui nous intéressent aujourd'hui est très préoccupante.

Les communications précédentes ont fait ressortir les conditions minimum d'un développement rural réussi :

- La prise en compte prioritaire des valeurs, des comportements, des aspirations et des contraintes du milieu rural ;
- Une sécurité satisfaisante de vie et de travail ;
- L'accessibilité des zones agricoles et pastorales importantes ;
- La cohérence des stratégies, des financements, de la planification et de la programmation ;
- L'efficacité dans l'exécution, c'est-à-dire la présence *réelle et durable* sur le terrain d'équipes homogènes, suffisamment stables pour connaître l'environnement et les hommes, fermement dirigées et responsables de leur travail ;
- La volonté politique et la priorité donnée à l'effort intérieur du pays : même si l'aide extérieure reste indispensable, elle sera toujours subsidiaire et temporaire.

* Membre associé honoraire de l'Académie, rue Général MacArthur 48, B-1180 Bruxelles (Belgique).

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, fut-ce dans quelques zones importantes de chaque pays, on ne peut espérer ni relance ni amélioration technique ni progrès rural.

Or on est loin du compte, malgré la lucidité et l'énergie de quelques organismes et de certains coopérants : les tentatives de coordination ont été trop souvent freinées par des rivalités d'intérêts et de prestige ou parce que les considérations institutionnelles et juridiques ont pris le pas sur les impératifs opérationnels. Et la crise de l'Afrique se prolonge et s'approfondit.

Dès lors, *que faire* ? Sur un plan national, pas grand-chose : aucun des trois états n'ayant actuellement la capacité et les moyens de mener une politique globale de décollage. Il faudra donc commencer par agir au cas par cas dans un cadre sub-régional ou même local et s'appuyer sur les succès obtenus pour passer ultérieurement à des interventions macro-économiques plus ambitieuses. Mais comment réussir sur le plan local ? Les conditions du développement que nous venons d'énumérer se partagent en deux groupes : *sécurité et accessibilité, cohérence et efficacité.*

LA SÉCURITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

À l'échelle des pays, on se trouve dans un cercle vicieux : d'une part, la sécurité et l'accessibilité exigent un certain niveau de développement global ; d'autre part, ce niveau de développement ne peut être atteint sans sécurité et accessibilité.

Cependant, ce qui n'est pas possible dans l'ensemble d'un pays ou d'une vaste région, peut l'être dans des zones plus limitées, à condition qu'elles aient un potentiel suffisant et une dimension permettant des réalisations en grandeur réelle et non en laboratoire. Ces zones devront être dotées d'infrastructures, de services et de filières opérationnelles temporairement autonomes chaque fois que les états ne sont pas à même de les fournir. En cas de succès, une telle zone deviendrait le point de départ d'une action plus vaste.

C'est aussi dans ces zones que les services publics s'habitueront ou se réhabitueront à des conditions normales et stimulantes de travail et de responsabilité.

LA COHÉRENCE ET L'EFFICACITÉ

Première hypothèse : La coordination et le contrôle du développement rural local sont assumés par le pays intéressé

Cette solution est théoriquement souhaitable. En pratique cependant, elle exigerait des États un niveau d'efficacité technique et opérationnelle qu'ils ne possèdent pas aujourd'hui. Elle n'est donc malheureusement pas applicable dans l'immédiat. Mais cette impossibilité provisoire rend d'autant plus nécessaire le maintien d'un dialogue constant entre les autorités nationales ou locales et les acteurs du développement rural.

Deuxième hypothèse : Par consensus international et avec l'accord ou sur demande du pays intéressé, on confie l'ensemble du développement rural d'une zone à un autre pays, une institution ou une organisation possédant une bonne connaissance du problème et du terrain. Ceci à des conditions précises et strictement contrôlées

Sur papier, cette formule présenterait de bonnes garanties de cohérence et d'efficacité. En pratique, les difficultés seraient quasi insurmontables :

- On peut se demander si une entité, quelle qu'elle soit, possède aujourd'hui les hommes, les moyens, l'expérience et la volonté nécessaires pour entreprendre une tâche d'une telle envergure et comportant de si lourdes responsabilités. La Belgique, quant à elle, a laissé se disperser après 1960 des équipes de recherche et de développement de très grande qualité et a perdu, de ce fait, une expertise exceptionnelle par son caractère méthodique et multidisciplinaire. Dispose-t-elle encore de la capacité, de la volonté politique et du soutien populaire qui pourraient l'amener à accepter une tâche aussi écrasante? Je crains que la réponse soit négative.
- Il n'est pas du tout certain que des pays indépendants accepteraient sans arrière-pensées et pour une longue période une tutelle, fût-elle locale, surtout si elle était exercée par l'ancien colonisateur. Un accord éventuel résisterait d'ailleurs difficilement à un différend politique.
- Il est douteux que les organismes de coopération multilatérale ou bilatérale admettent une délégation de responsabilité aussi large.

Hypothèse de compromis : La stratégie et la coordination des financements seraient assumées par un groupe ad hoc résultant d'un accord international, comprenant le ou les pays intéressés. L'exécution, la gestion et le suivi dans chacune des zones seraient confiés à un opérateur responsable et aussi autonome que possible, dans le cadre d'une convention précise et attentivement suivie

Je pense qu'il faudrait s'engager dans cette direction, avec prudence et détermination, ce qui postule un nouveau type de coopération / collaboration.

Le cas de la recherche est quelque peu différent. Comme l'a dit Jacques Hecq, il faut commencer par la recherche adaptative au niveau local, en s'appuyant sur ce qui est connu et éprouvé. Assez vite, cependant, cette recherche à ras du sol devra s'appuyer sur une recherche appliquée menée dans les six stations qu'il a citées.

À plus long terme, une station centrale deviendra nécessaire et le site de Yangambi s'impose de lui-même. Il est prématuré de discuter de son statut futur, mais sa position, au cœur de la forêt équatoriale africaine, pourrait en faire le grand Centre agro-forestier africain dont la forêt ombrophile, aujourd'hui gravement menacée, a tant besoin. Quoi qu'il en soit, même si la relance de la recherche adaptative et ensuite de la recherche appliquée

peuvent, au début, s'effectuer sur une base régionale, une coordination permanente entre les différents centres deviendra très vite nécessaire.

Les conclusions de notre après-midi de travail ne constituent ni un programme ni même l'ébauche d'un programme, tout au plus un début de réflexion. Mais rien ne se fera, tant en Afrique centrale que dans nos pays, sans une volonté politique et l'appui agissant des opinions publiques.

Les pays européens devraient continuer à jouer un rôle important en Afrique, principalement les pays qui ont vécu avec elle plusieurs décennies d'histoire commune et sont donc mieux à même de l'assister effectivement. Ce faisant, ils aboutiront à un triple résultat : contribuer au développement des populations africaines, participer activement à la mise en valeur de ce vaste continent et enfin retrouver ce qui manque cruellement à l'Europe d'aujourd'hui : des objectifs accessibles et des horizons stimulants.

Avant de nous séparer, je voudrais encore répéter aux Européens qui se sentent concernés par l'avenir du Zaïre, du Rwanda et du Burundi que c'est aux Africains qu'il appartient d'élaborer et de réaliser *leur* modèle de société moderne, mais qu'une coopération euro-africaine coordonnée et réaliste serait importante et avantageuse pour les deux parties. Et redire amicalement aux Africains qui assumeront demain la responsabilité de leur pays ce qu'ils ont déjà pu constater par eux-mêmes sur le terrain : le développement n'est pas un cadeau préemballé apporté de l'extérieur mais le fruit du long et pénible effort de tout un peuple et avant tout de ses dirigeants politiques, économiques et administratifs.

Il n'existe pas de droit à l'aide mais un devoir de solidarité.

Gedrukt op 20 april 1995
door drukkerij
Universa B.V.B.A., Wetteren

Achévé d'imprimer le 20 avril 1995
par l'imprimerie
Universa B.V.B.A., Wetteren